



Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat prononçant son discours à l'occasion de la Cérémonie de clôture des Assises Nationales de la Refondation Bamako, le 30 décembre 2021

« Les préoccupations soulevées ainsi que les résolutions prises à l'occasion des Assises Nationales de la Refondation, traduisent à suffisance le désir de changement des Maliens qui ne saurait, sous aucun prétexte être détourné... (...). Maintenant que le diagnostic est posé par notre réflexion collective, les pistes de solutions identifiées, nous avons cependant l'obligation historique de nous donner la main, sans appartenance ethnique, religieuse, politique, afin de mettre en œuvre les changements voulus par le peuple pour son essor et pour la sauvegarde des générations futures. En cela, les résultats des Assises contribueront à amorcer les réformes structurelles qui vont repositionner notre pays en vue de son redressement, de sa stabilité durable et de sa transformation économique et sociale ».

Extrait du discours de **Son Excellence le Colonel Assimi GOITA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat à l'occasion de la Cérémonie de clôture des Assises Nationales de la Refondation.

Bamako, le 30 décembre 2021



Docteur Choguel Kokalla MAIGA Premier ministre, Chef du Gouvernement

## LISTE DE ACRONYMES DES DEPARTTEMENTS MINSTERIELS

MACIHT Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme

MAECI Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

MARCC Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes

MATD Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MCENMA

Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique et de la

Modernisation de l'Administration

MDAC Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

MDR Ministère du Développement Rural

MEADD Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et dù Développement

Durable

MEF Ministère de l'Économie et des Finances

MEN Ministère de l'Éducation Nationale

Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation

Professionnelle

MESRS Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

MIC Ministère de l'Industrie, du Commerce

MJDH Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la

Construction citoyenne

MMEE Ministère des Mines, de l'Énergie et l'Eau

MMEIA Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

MPFEF Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

MRE Ministère de la Refondation de l'État

MRPCN Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale

MSDS Ministère de la Santé et du Développement Social

MSPC Ministère de la Sécurité et de la Protection civile

MTFPDS Ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social

MTI Ministère des Transports et des Infrastructures

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du

Territoire et de la Population

Primature / Cabinet du Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes

**CAB MDRPI** politiques et Institutionnelles

**MUHDATP** 

## SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS	8
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	15
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	16
VISION	17
OBJECTIFS	17
STRATÉGIES	18
PRINCIPES DIRECTEURS	18
ACTIONS À RÉALISER	19
ACTIONS PRIORITAIRES DE LA TRANSITION	40
MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	42
SUIVI-ÉVALUATION	43
FINANCEMENT	44
ANNEXE 1 PLAN D'ACTION DE LA REFONDATION DE L'ÉTAT (PARE 2022 - 2026)	45
ANNEXE 2 PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION (PAPGT 2022 - 2024)	
ANNEXE 3	127
PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES COMPLEMENTAIRES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION (PACGT 2022 - 2024)	141
ANNEXE 4 TEXTES REGLEMENTAIRES	173
ANNEXE 5 PHOTOS DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION	179

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Agence du Bassin du Fleuve Niger **ABFN** 

Autorité Indépendante de Gestion des Élections **AIGE** 

Assurance Maladie Obligatoire AMO

ANPE Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

Assises Nationales de la Refondation ANR

Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes **APEJ** 

CANAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie

**CEDEAO** Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest

Commission Nationale d'Organisation (des Assises Nationales de la Refondation) CNO

COMATEX Compagnie Malienne de Textile Centre de Santé Communautaire **CSCOM CSREF** Centre de Santé de Référence

**CUMA** Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles CORE Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État

**CPSRE** Comité de Pilotage Stratégique de la Refondation de l'État

**CTC-PARE** Comité Technique de Coordination du Plan d'Action de la Refondation de l'État

CINSERE-ARN Comité Indépendant de Suivi-Évaluation des Recommandations des ARN

**CREDD** Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

**DNACPN** Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances

**EPA Etablissement Public Administratif** 

**FAFPA** Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

**FAMA** Forces Armées Maliennes **HUICOMA** Huilerie Cotonnière du Mali

ISO Organisation Internationale de Normalisation

**MRE** Ministère de la Refondation de l'État

M5-RFP Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques

NINA Numéro d'Identification Nationale

**OCLEI** Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite

ODD Objectifs du Développement Durable ONG Organisation Non Gouvernementale **ORTM** 

Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

PHP Panel des Hautes Personnalités (des Assises Nationales de la Refondation)

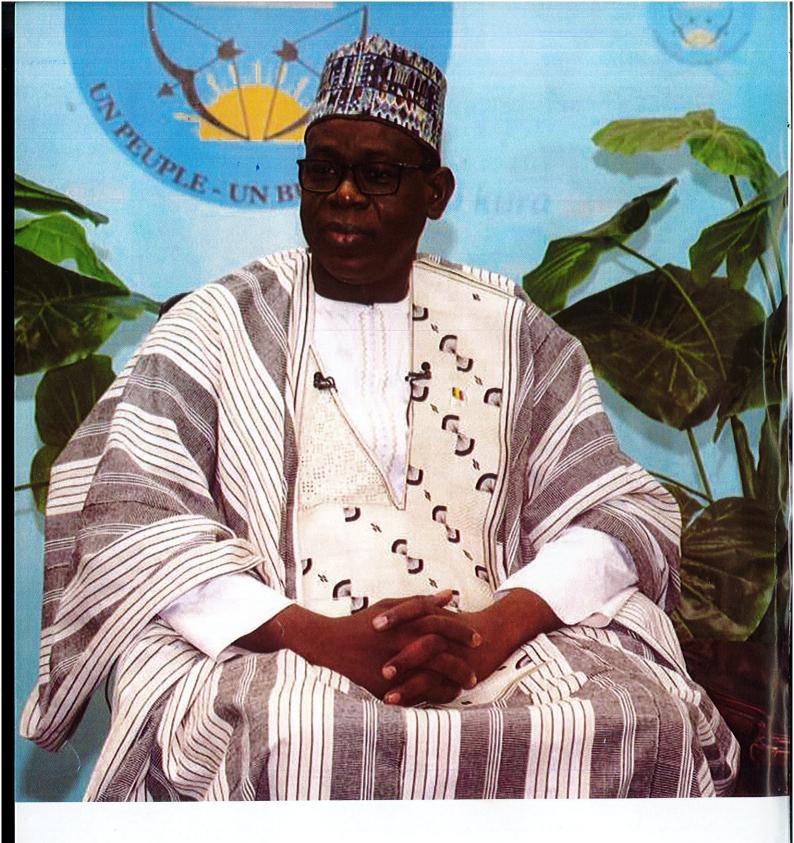
**PDSEC** Programme de Développement Economique, Social et Culturel

PIB Produit Intérieur Brut

**PME** Petites et Moyennes Entreprises

**RAMU** Régime d'Assurance Maladie Universelle

**TOKTEN** Transfer of Knowledge of Technology and Research by Expatriated Nationalities



Ibrahim Ikassa MAÏGA, Ministre de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions

#### **AVANT-PROPOS**

L'honneur m'échoit, au nom des plus Hautes Autorités de la Transition, d'introduire le présent document de synthèse à haute valeur historique dans le processus renouveau de la gouvernance de l'Etat, élaboré suite à un travail gouvernemental méthodique et soutenu, et présenté sous le format de Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE) assorti de Plans d'actions.

Pour rappel, depuis une décennie, notre Patrie le Mali traverse une période charnière et particulièrement éprouvante de son histoire qui, cependant, offre des opportunités, sur fond de défis et d'enjeux, mais aussi et surtout une période riche en engagement patriotique nourri d'espoirs légitimes.

Fort de ce constat, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a instruit le Gouvernement, conduit par le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla MAÏGA, d'entreprendre un processus de Refondation de la Nation comme vision du processus de Transition politique en cours.

C'est dans cette optique que les Assises Nationales de la Refondation (ANR), préparées dans une démarche consensuelle et inclusive, se sont tenues du 11 au 30 décembre 2021 dans les communes, les cercles, les pays de forte concentration des Ressortissants maliens à l'étranger ainsi qu'au niveau national pour une synthèse finale. Il s'agissait d'établir un diagnostic sans complaisance de l'état de la Nation, de proposer des solutions permettant de construire une sortie de Crise. Et dans le même temps, il était attendu d'ouvrir des perspectives dans les domaines des réformes politiques et institutionnelles, de la sécurité, du développement socioéconomique et culturel, de la bonne gouvernance et de la justice, de la diplomatie et de la condition des Maliens établis à l'extérieur, de la citoyenneté, de la promotion de langues nationales et des valeurs sociétales de la consolidation de la paix et du vivre-ensemble.

Facilité par le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, en coordination avec le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles et l'ensemble du Gouvernement, le processus des Assises a été conduit, à la grande satisfaction, par le Panel des Hautes Personnalités et la Commission Nationale d'Organisation des ANR. Le Rapport final des travaux des ANR remis aux Autorités de la Transition en février 2022, contient 517 Recommandations traduisant des orientations stratégiques claires, précises et holistiques, et permettent d'envisager un meilleur alignement des politiques publiques sur les priorités des Maliennes et des Maliens à court, moyen et long terme ainsi qu'une base de réformes structurelles globales de l'Etat.

Les dites Recommandations des ANR ont été traduites chacune, sans exclusive et sans dénaturation aucune, en actions gouvernementales dans le Cadre Stratégique de la Refondation

de l'Etat (CSRE), assorti de plans d'actions, avec comme finalité de donner corps à la vision d'« un Mali nouveau bien gouverné, sécurisé et stable, soucieux du développement durable, du vivre ensemble et respectueux des droits de l'Homme et des valeurs socio-culturelles ».

Au regard de la vision e $^{\dagger}$  des objectifs de la Refondation de l'Etat, il a été retenu les cinq (5) axes stratégiques suivants :

- Axe stratégique n°1 : Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles ;
- Axe stratégique n°2 : Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et Cohésion sociale ;
- Axe stratégique n°3 : Croissance économique et Développement durable ;
- Axe stratégique n°4: Capital humain, Genre et Inclusion sociale;
- Axe stratégique n°5 : Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne.

Le dispositif de pilotage du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat comprend trois (3) niveaux : le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat (CORE), placé sous l'autorité du Premier ministre ; le Comité de Pilotage Stratégique de la Refondation de l'Etat (CPSRE), présidé par le ministre chargé de la Refondation de l'Etat, et les Comités Techniques de Coordination de la mise en œuvre du Plan d'action sectoriel de la Refondation de l'Etat (CTC-PARE) animés par les Secrétaires généraux respectifs des départements ministériels concernés.

A travers ce cadre institutionnel, le CSRE ambitionne, sur une période décennale (CSRE 2022-2031), de mettre en cohérence les différents programmes sectoriels avec les idées novatrices des ANR, à travers un Plan d'actions de la Refondation de l'Etat (PARE 2022-2026) sur cinq (5) ans et un Plan d'actions prioritaires du Gouvernement de Transition (PAPGT-2022-2024) sur vingt-quatre (24) mois, prolongé par un Plan d'actions prioritaires complémentaires.

De ce fait, dans le court terme de la période de Transition fixée pour jeter, de façon irréversible, les bases de la Refondation de l'Etat, deux cent dix (210) actions tirées du Plan d'action (PARE 2022-2026) du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) seront progressivement mises en œuvre, dont cinquante-cinq (55) actions prioritaires sur une période de vingt-quatre (24) mois d'une part, et d'autre part cent cinquante-cinq (155) actions complémentaires se poursuivant au-delà de la période de Transition. Elles sont identifiées autour de trois piliers : la Refondation de la gouvernance politique et institutionnelle (1), la Refondation de la gouvernance sécuritaire et socio-économique (2) et la Refondation de la citoyenneté (3).

Les ressources intérieures financeront en grande partie les dépenses liées à la refondation et une partie des dépenses d'investissement. Le reste des investissements sera pris en compte dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures conformément au cadre législatif en cours. Le tout dans une approche coordonnée, efficace et efficiente de financement et de gestion des ressources publiques.

A l'évidence, le présent CSRE 2022-2031, à travers sa vision et ses orientations, propose de gouverner autrement avec le souci constant de la rigueur, de la transparence, de l'efficacité et

de l'efficience. Aussi, pour rompre avec le cycle des foras sans mise en œuvre des conclusions et conformément aux engagements des Autorités de la Transition de respecter la volonté exprimée du Peuple malien à l'issue des ANR, le Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR), institué auprès du Président de la Transition, veillera-t-il sur la mise en œuvre cohérente des recommandations des ANR et s'assurera de la traçabilité, de la redevabilité et du suivi-évaluation des Plans d'actions du CSRE.

L'encadrement légal du mécanisme d'adoption et de mise en œuvre du CSRE 2022-2031 est consacré à travers son adoption en Conseil des Ministres le 1er juin 2022, ainsi que son approbation suivant Décret n°2022-0453/PT-RM du 10 août 2022, ainsi qu'auparavant la création du Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR) par Décret n°2022-0242/PT-RM du 20 avril 2022 et la désignation de ses membres par Décret n°2022-0393/PT-RM du 29 juin 2022.

Au demeurant, nonobstant l'effort de synthèse et de catégorisation des mesures proposées par thématiques et par secteurs en actions gouvernementales reparties sur l'un des cinq axes stratégiques, le lecteur au fil du document du CSRE et ses Annexes, pourrait percevoir une certaine récurrence des actions et indicateurs, avec des formulations souvent peu heureuses. Mais, cela se justifie par le souci, évoqué plus haut de garder comme telles les recommandations issues des ANR, au risque de les dénaturer, juste à la recherche d'un simple perfectionnisme logique ou syntaxique, toute chose dont la veille citoyenne et la critique politique, « gardiennes des volontés exprimées par le Peuple », ne tiendraient guère en compte.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour exprimer ma profonde gratitude aux Hautes Autorités de la Transition, et mes remerciements aux autorités politiques et administratives, aux légitimités confessionnelles, traditionnelles et coutumières, aux forces de défense et de sécurité, aux forces paramilitaires et agents de santé, aux partis et regroupements de partis politiques, aux organisations de la société civile, aux organisations syndicales, aux collectivités territoriales, aux ordres professionnels et autres corporations, en somme à toutes les Forces vives du Peuple malien, pour leur mobilisation, leur engagement patriotique en faveur du Mali-Koura.

Nous pouvons envisager l'Avenir avec optimisme à travers le présent Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat qui traduit le profond désir de changement de paradigmes pour une gouvernance vertueuse de notre Etat et l'aspiration du Peuple malien à un Mali nouveau fondé sur les valeurs cardinales de paix, de justice, de solidarité, de vivre-ensemble et d'honneur.

Bamako – Juin 2022

Le ministre de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions,

> **Ibrahim Ikassa MAIGA** Chevalier de l'ordre national

#### I. INTRODUCTION

La profonde crise socio-sécuritaire et politique que traverse le Mali depuis 2012 nécessite de profondes mutations institutionnelles et structurelles dans la gestion de l'État.

La période de Transition en cours est une opportunité pour le peuple malien de se concerter autour de la vision du changement et des réformes globales nécessaires, d'identifier les goulots d'étranglement qui empêchent la mise en œuvre des propositions de solutions pour restaurer les principes républicains et démocratiques et corriger les faiblesses qui ont gangrené le système de gouvernance de l'État au Mali.

Avec l'avènement de la phase de rectification de la Transition en mai-juin 2021, un Plan d'Action du Gouvernement de Transition (PAG), adopté le 02 Août 2021 par le Conseil National de Transition (CNT), a prévu la réalisation de réformes globales de refondation, sur des bases consensuelles et inclusives.

C'est dans ce contexte que les Assises Nationales de la Refondation (ANR) se sont tenues en décembre 2021 aux niveaux communal, local, régional et national. Elles ont également concerné les Maliens établis à l'Extérieur au niveau de certaines grandes juridictions d'Ambassade ou de Consulat.

Ces Assises ont offert l'occasion d'établir un diagnostic sans complaisance de la gravité et de la profondeur de la crise et ses enjeux et proposer des pistes de solution appropriées.

A l'issue de plusieurs journées de réflexion et d'échanges, d'importantes recommandations ont été formulées pour traduire les aspirations profondes du plus grand nombre des populations à aller vers un Mali nouveau.

La mise en œuvre de la plupart de ces recommandations va au-delà de la période de transition, car il s'agira d'amorcer une transformation profonde de notre système de gouvernance en vue d'une véritable refondation de l'État.

C'est dans ce cadre que l'élaboration d'une stratégie cohérente intégrant l'ensemble des recommandations des Assises Nationales de la Refondation a été initiée par le Ministère de la Refondation de l'État.

#### **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

De son accession à l'indépendance en 1960 à nos jours, le Mali s'est engagé dans un processus de construction nationale d'une république démocratique, laïque et sociale qui a souvent été ponctué de crises sociopolitiques caractérisées par des ruptures de l'ordre constitutionnel établi.

À partir de 2012, le Mali fut confronté aux conséquences d'une nouvelle rébellion couplée à une invasion djihado-extrémiste dans le septentrion du pays qui a favorisé l'avènement d'une crise multidimensionnelle ébranlant les fondements de la Nation elle-même. En effet, la dégradation progressive de la situation sécuritaire, conséquence de la déliquescence accrue de l'État pendant plusieurs décennies, s'est ajoutée à l'incapacité des institutions à répondre aux besoins du moment, au délitement du lien social et à l'effritement de la cohésion nationale.

L'année 2015 fut marquée par la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger les 15 mai et 20 juin à Bamako. Toutefois, les effets escomptés notamment la paix, la réconciliation et la stabilité au Mali n'ont pas été atteints malgré la forte présence et l'assistance de la Communauté internationale. Malgré tout, l'insécurité s'est étendue aux régions du Centre, au Sahel occidental et à certaines localités du Sud du Mali.

En 2020, la détérioration du climat politique et la grogne sociale ont entraîné un vaste mouvement de contestation populaire porté par le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), qui a pris en charge les aspirations légitimes du peuple. Ce mouvement populaire a exigé et obtenu la démission du Président de la République et son régime. La lutte du peuple a été parachevée, le 18 août 2020, par l'intervention des Forces armées et de sécurité conduite par le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP).

Ces évènements avaient suscité un grand espoir chez les Maliennes et les Maliens épris de paix et de justice. L'ensemble des forces vives s'attendait à une période de transition politique qui consacrerait la rupture tant souhaitée. Mais des divergences de vue dans la gestion de la Transition entre les plus hautes autorités n'ont pas permis au processus de transition d'évoluer à hauteur des attentes. Cette situation a abouti à la Rectification de la trajectoire de la Transition le 24 mai 2021, suite à la démission du Président de la Transition, du Premier ministre et de son Gouvernement.

Se fondant sur l'engagement pris par le Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi GOITA, dès son investiture le 7 juin 2021, de s'atteler à la satisfaction rapide des besoins prioritaires des populations, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla MAIGA a, dès l'entame de sa mission, mis en exergue lors du premier Conseil de cabinet tenu le 13 juin 2021, les axes d'intervention du Gouvernement notamment : le renforcement de la sécurité, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation d'élections crédibles, la réduction du train de vie de l'État et la moralisation de la vie publique.

Au Conseil des Ministres du mercredi, 16 juin 2021, le Président de la Transition a instruit le Premier ministre de conduire les missions de la Transition recentrées sur les points suivants : (i) l'amélioration de la Sécurité sur l'ensemble du territoire, (ii) les réformes politiques et

institutionnelles, la bonne gouvernance, la transparence et la réduction du train de vie de l'État, (iii) la mise en œuvre intelligente et efficiente de l'Accord pour la Paix issu du Processus d'Alger et (iv) l'organisation d'élections crédibles et transparentes. Ces missions s'inscrivent en droite ligne des orientations de la Charte et de la Feuille de Route de la Transition.

Face aux menaces existentielles de l'État, les hautes autorités de la Transition se sont engagées dans une œuvre de refondation de l'État en vue d'instaurer une gouvernance vertueuse, bâtir des institutions légitimes et reconstruire l'homme malien de type nouveau incarnant les valeurs sociétales et républicaines

Dans cette perspective, les Assises Nationales de la Refondation (ANR) se sont tenues du 11 au 30 décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire national et dans les pays de forte concentration des Maliens établis à l'extérieur.

À l'issue des débats intenses et fructueux, 517 recommandations ont été formulées par les participants qui devront faire l'objet d'un chronogramme d'exécution par le Gouvernement devant inclure, entre autres, des tâches à caractère exécutoire et urgent dont l'exécution relèverait de la Transition ainsi qu'un mécanisme de suivi-évaluation.

C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le présent Cadre Stratégique de la Refondation de l'État (CSRE) dont la mise en œuvre s'étalera sur dix (10) ans.

#### III. VISION

La vision du Cadre stratégique de la Refondation de l'État est la suivante : « un Mali nouveau bien gouverné, sécurisé et stable, soucieux du développement durable, du vivre-ensemble et respectueux des droits de l'Homme et des valeurs socio-culturelles ».

#### **IV. OBJECTIFS**

#### 4.1. Objectif général

L'objectif général du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État est d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

#### 4.2. Objectifs spécifiques:

L'objectif général s'articule autour des objectifs spécifiques se rapportant aux treize (13) thématiques des Assises Nationales de la Refondation, comme suit :

- Objectif: 1.1. Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, administrative et électorale;
- Objectif: 1.2. Promouvoir la justice et les droits de l'Homme et lutter contre la cybercriminalité;
- Objectif: 1.3. Renforcer les capacités de l'outil diplomatique malien pour une participation accrue des maliens établis à l'extérieur;
- Objectif: 1.4. Améliorer l'administration du territoire et la décentralisation;

- Objectif: 2.1. Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité;
- Objectif: 2.2. Renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, rétablir la cohésion sociale;
- Objectif: 3.1. Améliorer le système de planification du développement et de la gestion économique et financière;
- Objectif: 3.2. Promouvoir le développement durable et l'assainissement;
- Objectif: 4.1. Promouvoir le dialogue social;
- Objectif: 4.2. Améliorer l'accès à la santé et promouvoir le Genre et l'inclusion sociale;
- Objectif: 4.3. Améliorer le système éducatif et la recherche scientifique;
- Objectif: 5.1. Développer l'Artisanat et le tourisme et promouvoir les activités artistiques et culturelles;
- Objectif: 5.2. Promouvoir la Jeunesse, l'Éducation civique et la Citoyenneté et développer le Sport.

## V. STRATÉGIES

La stratégie de mise en œuvre est basée sur la synergie entre les recommandations des Assises Nationales de la Refondation et le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).

Ainsi, le CSRE repose sur les axes stratégiques suivants:

- Axe stratégique n°1 : Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles ;
- Axe stratégique n°2 : Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et cohésion sociale ;
- Axe stratégique n°3 : Croissance économique et Développement durable ;
- Axe stratégique n°4 : Capital humain, Genre et Inclusion sociale;
- Axe stratégique n°5 : Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne.

La mise en œuvre des actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État se fera de façon progressive et réaliste et tiendra compte des capacités des structures et de la disponibilité des ressources.

### VI. PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs retenus pour la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État sont les suivants :

- une approche participative et inclusive dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suiviévaluation du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son plan d'action;
- une réalisation progressive et réaliste des actions qui tient compte du caractère obligatoire des recommandations, des capacités des structures et de la disponibilité des ressources;
- une gestion basée sur le principe de redevabilité aux citoyens ;
- une communication régulière sur les progrès enregistrés sur la base des résultats attendus.

## VII. ACTIONS À RÉALISER

#### □ Axe stratégique n°1 : Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles

- A. Objectif spécifique 1.1.: Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, administrative et électorale
- 1.1.1. Réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement;
- 1.1.2. Relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition;
- 1.1.3. Élaboration d'une nouvelle Constitution;
- 1.1.4. Interdiction du nomadisme politique des élus ;
- 1.1.5. Réduction du nombre d'institutions de la République dans la Constitution;
- 1.1.6. Révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale;
- 1.1.7. Mise en place du Sénat et de la Cour des Comptes;
- 1.1.8. Ouverture aux citoyens de la saisine de la Cour Constitutionnelle;
- 1.1.9. Officialisation de l'utilisation des langues nationales dans les fora officiels;
- 1.1.10. Maintien de la forme de l'État unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social;
- 1.1.11. Élaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du Président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment;
- 1.1.12. Relecture du mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle;
- 1.1.13. Recomposition du Conseil National de la Transition conformément à la Charte de la Transition;
- 1.1.14. Effectivité de la redevabilité des agents de l'État à tous les niveaux et l'élaboration des mécanismes d'interventions des citoyens dans le contrôle et la gestion des affaires publiques;
- 1.1.15. Relecture de la loi électorale;
- 1.1.16. Mise en place d'un organe unique indépendant de gestion des élections (AIGE);
- 1.1.17. Maintien de l'échelon Région/Cercle comme circonscription électorale des députés;
- 1.1.18. Confection d'un fichier électoral inclusif et fiable et la carte biométrique pour toutes les élections;
- 1.1.19. Instauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés;
- 1.1.20. Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives;
- 1.1.21. Organisation des élections municipales avant les législatives et la présidentielle;
- 1.1.22. Mise en place d'un Conseil national des Autorités religieuses, traditionnelles et coutumières;
- 1.1.23. Réalisation de l'audit de la Transition;
- 1.1.24. Installation du nouveau président élu dans un délai de 6 mois à 5 ans, à compter du mois de mars 2022;
- 1.1.25. Lutte contre la corruption et l'impunité sous toutes leurs formes en rendant imprescriptibles les infractions en matière de corruption et de délinquance financière.

- B. Objectif spécifique 1.2.: Promouvoir la justice et les droits de l'Homme et lutter contre la cybercriminalité
- 1.2.1. Rapprochement des administrations judiciaires des populations;
- 1.2.2. Recrutement dans le cadre de la diversification des administrations judiciaires à travers le pays pour rendre plus rapide et serein le fonctionnement de la justice;
- 1.2.3. Séparation réelle des pouvoirs et dépolitisation de la justice;
- 1.2.4. Mise en place d'un juge des libertés et de la détention;
- 1.2.5. Règlementation du secteur des médias en fonction des nouveaux canaux de communication tout en préservant la liberté d'expression;
- 1.2.6. Préservation du régime de la pluralité des médias comme acquis démocratique en dépit de la législation nécessaire, encadrant le secteur;
- 1.2.7. Indemnisation de toutes les familles victimes de guerre et de terrorisme;
- 1.2.8. Regroupement des services de contrôle judicaire OCLEI, Vérificateur Général, Contrôle Général des Services Publics en une seule structure;
- 1.2.9. Règlementation des médias sur les réseaux sociaux;
- 1.2.10. Accélération de la lutte implacable contre l'impunité;
- 1.2.11. Réalisation de l'audit de la justice, la formation des magistrats et l'amélioration de leurs conditions;
- 1.2.12. Intégration de l'imprescriptibilité des infractions en matière de délinquance financière dans le code de procédure pénale;
- 1.2.13. Diffusion et vulgarisation des textes sur la justice;
- 1.2.14. Etablissement d'une collaboration effective et complémentaire entre la justice classique et la justice traditionnelle pour le règlement des litiges;
- 1.2.15. Multiplication et opérationnalisation du bureau d'aide juridique et judiciaire auprès des tribunaux pour les justiciables démunis;
- 1.2.16. Effectivité de la médiation pénale pour désengorger les maisons d'arrêts;
- 1.2.17. Opérationnalisation de la nouvelle réorganisation judiciaire;
- 1.2.18. Simplification et digitalisation de toutes les procédures et démarches administratives;
- 1.2.19. Renforcement du financement de la justice;
- 1.2.20. Création d'une institution dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité;
- 1.2.21. Autorisation pour la conception d'un logiciel de filtrage des fake news.
- Objectif spécifique 1.3.: Renforcer les capacités de l'outil diplomatique malien pour une participation accrue des Maliens établis à l'extérieur
  - 1.3.1. Professionnalisation de la diplomatie pour qu'elle soit plus active;
  - 1.3.2. Élargissement de la carte diplomatique en fonction des intérêts de notre pays;
  - 1.3.3. Redéfinition des visées diplomatiques et de la coopération en fonction des besoins nouveaux du Mali;
  - 1.3.4. Émergence d'une diplomatie de crise plus efficace avec comme points focaux la défense, la sécurité, l'économie, l'industrie et la protection des Maliens établis à l'Extérieur;
  - 1.3.5. Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives et poursuite de leur représentation dans les Institutions de la République;
  - 1.3.6. Organisation des États généraux de la migration;

- 1.3.7. Création d'un cadre de concertation des Associations des Maliens établis à l'Extérieur;
- 1.3.8. Création d'un observatoire de la diplomatie;
- 1.3.9. Reprise du projet TOKTEN;
- 1.3.10. Renforcement du centre d'études stratégiques;
- 1.3.11. Intégration des besoins liés aux secteurs de la sécurité et de la défense dans les priorités de la diplomatie;
- 1.3.12. Multiplication des partenariats et accords de coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense;
- 1.3.13. Poursuite des efforts dans les domaines de la diplomatie économique;
- 1.3.14. Application de la réciprocité entre le Mali et les autres pays;
- 1.3.15. Initiation de la semaine des Maliens établis à l'Extérieur en vue de révéler les talents novateurs scientifiques, culturels, sportifs et artistiques;
- 1.3.16. Ouverture des missions diplomatiques et consulaires dans tous les pays où résident au moins (1000) mille ressortissants maliens;
- 1.3.17. Facilitation des démarches administratives et de création d'entreprises pour les Maliens établis à l'Extérieur;
- 1.3.18. Multiplication et diversification des partenariats à tous les niveaux sur la base du principe gagnant-gagnant;
- 1.3.19. Désignation des conseillers consulaires parmi la diaspora;
- 1.3.20. Création d'une carte d'identité biométrique, consulaire et électorale;
- 1.3.21. Création de la Banque d'investissements de la diaspora;
- 1.3.22. Promotion et valorisation des entreprises maliennes dans l'espace sous-régional.

### Objectif spécifique 1.4.: Améliorer l'administration du territoire et la décentralisation

- 1.4.1. Relecture des textes de la décentralisation;
- 1.4.2. Relecture des textes sur les élections, la charte des partis, le fichier électoral et la loi électorale;
- 1.4. 3. Renforcement de la politique de contrat plan État/Région et le partenariat public/ privé pour promouvoir le développement local et régional;
- 1.4. 4. Augmentation de la contribution de l'État dans le financement des Collectivités territoriales;
- 1.4. 5. Opérationnalisation des transferts de compétences, de ressources financières et humaines de l'État aux Collectivités Territoriales;
- 1.4. 6. Opérationnalisation des nouvelles circonscriptions et Collectivités territoriales;
- 1.4. 7. Réorganisation du territoire sur la base des critères de populations, des potentialités économiques, socio-culturelles et géographiques;
- 1.4. 8. Dépolitisation de l'administration publique (Gouverneurs, Préfets et sous-préfets, Directeurs nationaux, Directeurs généraux, Présidents des CA des EPA);
- 1.4. 9. Prise en compte des réfugiés, des minorités et des Maliens établis à l'Extérieur dans la détermination des circonscriptions électorales;
- 1.4. 10. Maillage du territoire par la présence de la Sécurité, de l'Administration et des Services sociaux de base;

- 1.4.11. Amélioration du statut des élus des collectivités et suppression du bénévolat pour éviter la mauvaise gestion et les détournements;
- 1.4.12. Révision du système éducatif pour faire l'adéquation entre le système et le marché de l'emploi (États généraux sur l'Éducation, Forum national de l'Éducation et Conférence Nationale sur l'Éducation, etc.);
- 1.4.13. Facilitation de l'accès des personnes vivant avec un handicap aux services sociaux de base;
- 1.4.14. Maillage des aires de santé sur toute l'étendue du territoire;
- 1.4.15. Digitalisation de la délivrance des actes d'État civil;
- 1.4.16. Ouverture d'un guichet sur le foncier dans les représentations des Maliens établis à l'Extérieur;
- 1.4.17. Simplification de la procédure d'obtention et de délivrance de la carte NINA en nationalisant sa confection;
- 1.4.18. Application des textes sur l'octroi de 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables ;
- 1.4. 19. Vulgarisation à grande échelle des textes sur la nouvelle Loi domaniale et foncière et la loi sur le Foncier Agricole surtout le volet guichet unique portant sur les formalités d'acquisition du titre foncier.
- 1.4.20. Effectivité de l'implication des légitimités traditionnelles et coutumières dans les commissions foncières Agricoles
- 1.4.21. Adoption d'une loi sur le droit de surface à accorder aux villages afin de sauvegarder leurs terres Agricoles par rapport aux permis miniers.

#### ☐ Axe stratégique n°2: Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et Cohésion sociale

- A Objectif spécifique 2.1.: Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité
- 2.1.1. Mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) par la mise en place d'un système informatique pour assurer la maitrise des effectifs et des moyens mis à la disposition des forces de défense et de sécurité;
- 2.1.2. Poursuite de l'équipement des FAMA;
- 2.1.3. Accroissement de la formation spécialisée de nos forces de défense et de sécurité en fonction des menaces asymétriques;
- 2.1.4. Implantation de nouveaux camps aux effectifs conséquents en fonction de la nouvelle carte sécuritaire et stratégique du pays et surtout de la géographie des menaces;
- 2.1.5. Développement de nouveaux partenariats militaires avec des puissances militaires pour mieux défendre la souveraineté du Mali;
- 2.1.6. Dissolution de toutes les milices et leur reversement dans l'armée;
- 2.1.7. Recrutement dans tous les villages situés dans les zones d'insécurité;
- 2.1.8. Instauration du service militaire obligatoire à partir de 20 ans;
- 2.1.9. Affectation des éléments intégrés hors de leurs localités d'origine;
- 2.1.10. Déploiement des officiers supérieurs sur le terrain et non dans les Ministères;

- 2.1.11. Construction de logements sociaux pour les militaires;
- 2.1.12. Revalorisation des primes et avantages des militaires;
- 2.1.13. Soutien aux femmes dans les camps par la mise en place d'activités génératrices de revenus;
- 2.1.14. Création d'un fonds spécial pour la prise en charge des femmes et des enfants des militaires tombés au front;
- 2.1.15. Attribution au Président de la République, pour les besoins de la lutte contre le terrorisme, de la sécurité et de la défense du territoire, le pouvoir de prendre un décret pour mobiliser les forces paramilitaires pour la défense de la patrie;
- 2.1.16. Militarisation de la police nationale;
- 2.1.17. Suspension des revendications pour la période de défense du territoire et les besoins des syndicats;
- 2.1.18. Création d'un observatoire de la défense et de la sécurité;
- 2.1.19. Création d'un observatoire des frontières.

## B Objectif spécifique 2.2.: Renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, rétablir la cohésion sociale

- 2.2.1. Identification et mise en œuvre des réponses adéquates aux priorités pour la stabilisation et le retour à la paix dans un très court terme;
- 2.2.2. Évaluation stratégique de l'architecture des questions de paix et des causes structurelles des conflits au Mali;
- 2.2.3. Élaboration d'une Approche/Vision cohérente et globale de paix et de développement durable;
- 2.2.4. Intégration des questions de paix dans le système et les outils de planification nationale;
- 2.2.5. Intégration de la problématique de paix dans les politiques publiques et les programmes nationaux;
- 2.2.6. Renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte de cette intégration;
- 2.2.7. Mise en place d'un cadre inclusif de concertation et de coordination intersectorielle pour la réconciliation, la paix et la cohésion sociale au Mali;
- 2.2.8. Développement des perspectives de moyen et long termes pour mieux renforcer/intégrer graduellement la paix dans le processus du développement national;
- 2.2.9. Accélération de l'effectivité de la démobilisation, du désarmement et de la réinsertion des combattants des mouvements signataires en mettant l'accent sur la démobilisation du combattant et non la récupération des armes;
- 2.2.10. Relecture de l'Accord d'Alger, publication de son Additif et accélération de sa mise en œuvre;
- 2.2.11. Mise en place du Haut Conseil des Légitimités Traditionnelles et coutumières;
- 2.2.12. Mise en place de la haute Autorité de la Cohésion et de la Réconciliation;
- 2.2.13. Instauration de la semaine de la paix et du dialogue au Mali;
- 2.2.14. Reconstruction des fondations de la réconciliation nationale en créant des

dividendes de la paix;

- 2.2. 15. Respect des droits humains et lutte contre l'esclavage;
- 2.2. 16. Renforcement de la coopération entre les populations, l'administration et les forces de sécurité;
- 2.2. 17. Lutte contre la corruption et l'impunité;
- 2.2. 18. Promotion de la justice transitionnelle comme instrument de gestion des conflits.

#### ☐ Axe stratégique n°3: Croissance économique et développement durable

- A. Objectif spécifique 3.1.: Améliorer le système de planification du développement et de la gestion économique et financière
- 3.1.1. Planification de l'aménagement des terres agricoles, des zones Industrielles, des zones économiques spéciales et des permis miniers et d'orpaillage dans les villages;
- 3.1.2. Développement d'un réseau d'infrastructures ferroviaire, routière et fluviale;
- 3.1.3. Développement des infrastructures de stockage, de commercialisation, d'eau potable et d'énergie renouvelable (solaire notamment) dans les villages;
- 3.1.4. Valorisation des métiers liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'artisanat, au tourisme et à la chasse;
- 3.1.5. Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui aux sources de croissance économique;
- 3.1.6. Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien connectées, solidaires et compétitives au plan international;
- 3.1.7. Renforcement du lien entre l'éducation et la recherche avec les secteurs productifs;
- 3.1.8. Priorisation de la formation technique et professionnelle pour doter le pays d'une main d'œuvre qualifiée et compétitive;
- 3.1.9. Renforcement de la gouvernance d'entreprise en améliorant les conseils d'administration et en encourageant les certifications ISO et autres de nos entreprises;
- 3.1.10. Augmentation du nombre d'entreprises maliennes cotées en bourses;
- 3.1.11. Renforcement du secteur financier en vue de faire face aux besoins de financement à long terme de notre économie (notamment pour le secteur privé);
- 3.1.12. Mobilisation de l'épargne publique nationale pour le financement du déficit compte tenu de la situation fragile du pays (insécurité, instabilité et mauvaise gouvernance);
- 3.1.13. Relecture des Codes des douanes et des impôts pour la mobilisation des ressources financières suffisantes;
- 3.1.14. Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparentes et conformes aux règles de la concurrence;
- 3.1.15. Lutte contre la fraude fiscale et les pertes de ressources pour l'État en rendant transparentes les conventions signées par l'État et en procédant à leur évaluation périodique;
- 3.1.16. Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la dépense publique en renforçant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation périodique des budgets programmes;
- 3.1.17. Soutien à l'accès des entreprises nationales à la commande publique et à la sous-

traitance des entreprises minières;

- 3.1.18. Allocation de 15% des marchés publics aux PME dirigées par les femmes et les jeunes;
- 3.1.19. Élaboration d'une politique nationale de contenu local (notamment au niveau du secteur minier);
- 3.1.20. Réalisation de l'audit des permis miniers, notamment ceux dont les bénéficiaires ne respectent pas les textes sur la protection de l'environnement;
- 3.1.21. Création d'une Banque d'investissements ouverte à la participation des Maliens établis à l'Extérieur;
- 3.1.22. Élaboration d'une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé;
- 3.1.23. Instauration d'un système de redevabilité et de reddition des comptes pour toute personne ayant assumé des responsabilités, même à la retraite;
- 3.1.24. Augmentation de la participation de l'État au capital des sociétés minières;
- 3.1.25. Mise en place d'un système de contrôle des fonds de souveraineté;
- 3.1.26. Élaboration et mise en œuvre d'un programme de développement des pôles dans les campagnes centrés sur les potentialités et le savoir-faire de chaque localité;
- 3.1.27. Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'exploitation et de valorisation des eaux souterraines, de surface et pluviales en utilisant les énergies renouvelables;
- 3.1.28. Valorisation des potentialités de l'Office du Niger et autres Offices en augmentant les superficies aménagées;
- 3.1.29. Réforme du secteur Agricole touchant l'enregistrement des Exploitations Familiales et des Entreprises Agricoles, la mise en place des Coopératives d'Utilisations des Matériels Agricoles (CUMA), la prise de textes pour favoriser les achats institutionnels avec les producteurs Agricoles et des centrales d'achat de stockage des produits afin d'éviter le bradage des productions et de stabiliser la production pour les besoins de consommation intérieure;
- 3.1.30. Application des mesures pour arrêter les changements de vocations des terres Agricoles au profit des programmes immobiliers (constructions des maisons);
- 3.1.31. Application des dispositions de la Loi sur le foncier Agricole attribuant au moins 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables ;
- 3.1.32. Relecture des dispositions de la charte pastorale;
- 3.1.33 Création d'une Assurance Maladie Obligatoire (AMO) pour les producteurs Agricoles;
- 3.1.34. Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits Agricoles du Mali en particulier;
- 3.1.35. Renforcement de la productivité Agricole à travers la gestion axée sur les résultats tout en utilisant des énergies renouvelables;
- 3.1.36. Priorisation à l'échelle nationale du secteur Agricole pour un développement durable;
- 3.1.37. Renforcement de la recherche Agricole;
- 3.1.38. Adoption d'une stratégie pour stimuler l'économie formelle pour attirer les investisseurs privés;

- 3.1.39. Réalisation d'une raffinerie nationale pour contrôler la production d'or et maintenir la valeur ajoutée dans notre pays;
- 3.1.40. Adoption des choix stratégiques (relecture du code minier) pour augmenter les revenus miniers du Mali à travers la création d'une société nationale qui fera l'option de choisir les 15% de la production d'or en lieu et place des dividendes sur les 20% que détient l'État dans le capital des sociétés minières;
- 3.1.41. Promotion des ressources en hydrogène et en lithium qui sont le futur énergétique du Mali;
- 3.1.42. Augmentation de l'impact des ressources minières sur l'économie communautaire et nationale à travers la construction d'infrastructures de base : route, école, centre de santé, électricité
- 3.1.43. Adoption d'un système fiscal adéquat;
- 3.1.44. Création d'une société étatique d'exploitation minière;
- 3.1.45. Informatisation/digitalisation de l'administration, des recettes fiscales et non fiscales;
- 3.1.46. Promotion d'e-gouvernance au niveau de l'État et de e-commerce y compris à l'exportation
- 3.1.47. Élaboration d'une stratégie de consommation des produits locaux.

#### B. Objectif spécifique 3.2.: Promouvoir le développement durable et l'assainissement

- 3.2.1. Relecture des grandes politiques en matière d'environnement, d'assainissement et de développement durable pour les adapter aux Objectifs du Développement Durable (ODD), à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à la Vision de la CEDEAO 2050;
- 3.2.2. Mise en œuvre de façon harmonieuse des différents documents de politiques et de stratégies au niveau des différents secteurs et sous-secteurs;
- 3.2.3. Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques et dans les PDESC des Communes ;
- 3.2.4. Promotion et valorisation des énergies renouvelables;
- 3.2.5. Intégration de nos valeurs culturelles dans la révision des grandes politiques conformément à la Charte de KurukanFuga entre autres et d'autres pratiques traditionnelles de protection de l'environnement;
- 3.2.6. Renforcement de la coordination des efforts de l'État et des Collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques environnementales et d'aménagement du territoire;
- 3.2.7. Développement et mise en œuvre des plans de gestion, augmentation de la productivité biologique des aires protégées;
- 3.2.8. Établissement des corridors biologiques pour connecter les aires protégées afin de faciliter la migration des populations de faune et de flore;
- 3.2.9. Développement des partenariats entre l'État et les collectivités afin de réaliser des projets de conservation et de restauration des habitats;
- 3.2.10. Accroissement de l'utilisation d'instruments économiques pour inciter les propriétaires fonciers à adopter des pratiques agricoles et sylvicoles durables favorisant la biodiversité;

- 3.2.11. Développement des programmes de rétribution pour les services économiques rendus par les écosystèmes, en particulier aquatiques et forestiers;
- 3.2.12. Mise en place des programmes forestiers pour rajeunir la forêt, pour fournir de la biomasse pour la production d'énergie et pour augmenter sa capacité à séquestrer le CO2;
- 3.2.13. Promotion de la coopération internationale, sous régionale et bilatérale concernant l'environnement et le renforcement de la diplomatie environnementale;
- 3.2.14. Réalisation de l'exploitation écologiquement rationnelle des ressources de l'environnement intégrant les principes de prévention, de précaution et du pollueur-payeur (étude d'impact environnemental et social, évaluation environnementale stratégique, audit environnemental...);
- 3.2.15. Prise en compte des préoccupations de gestion intégrée et participative du développement durable (gouvernance, synergie dans la gestion du climat, de la biodiversité, de la sécheresse-désertification, des pollutions et nuisances...);
- 3.2.16. Adoption des mesures préventives afin d'assurer une meilleure connaissance des textes environnementaux par tous les acteurs de développement pour réduire les actions de détérioration des ressources de l'environnement et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables;
- 3.2.17. Réponse à l'objectif de gestion réglementée des ressources naturelles, comme outil d'aide à la décision pour des politiques sectorielles de développement durable (modes de consommation et de production durables, achat public durable, responsabilité sociétale des organisations et normes ISO 26000 portant lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale...);
- 3.2.18. Élaboration des indicateurs juridiques sur l'effectivité des textes régissant l'environnement ainsi que des outils d'évaluation de l'impact des instruments juridiques en matière d'environnement afin d'éviter toute régression dans la protection de l'environnement au Mali;
- 3.2.19. Effectivité de toutes les réglementations nationales et des conventions internationales ratifiées par le Mali en matière d'assainissement et de protection de l'environnement;
- 3.2.20. Réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement d'une fiscalité écologique ;
- Réalisation des plans stratégiques d'assainissement et du schéma directeur d'urbanisation et d'aménagement;
- 3.2.22. Promotion des modes de consommation plus durables par des mesures réglementaires et économiques;
- 3.2.23. Renforcement des capacités des rédacteurs des textes juridiques relatifs à l'environnement au Mali;
- 3.2.24. Réalisation de l'audit des structures en charge de l'Environnement et de l'assainissement et proposition d'une nouvelle architecture institutionnelle en la matière;
- 3.2.25. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un Fonds national pour l'environnement;
- 3.2.26. Renforcement des capacités des institutions de lutte contre la désertification et l'ensablement des cours d'eau en termes de ressources humaines, financières et technologiques
- 3.2.27. Réalisation d'une étude de faisabilité de la Création d'une Agence de gestion des déchets;

- 3.2.28. Mise en place d'un dispositif de sauvegarde de l'environnement dans un contexte d'insécurité;
- 3.2.29. Renforcement des structures chargées du suivi, du contrôle et de l'évaluation des politiques de l'environnement et du développement durable;
- 3.2.30. Transformation de la Direction Nationale des Eaux et Forêts en Direction Générale des Eaux et Forêts;
- 3.2.31. Renforcement des capacités de la Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) en termes de ressources humaines, financières et technologiques;
- 3.2.32. Développement d'une synergie d'actions à travers l'instauration de cadres de concertation fonctionnels entre le Ministère en charge de l'Environnement et les autres Ministères sectoriels en charge des Mines, de la Santé, de l'Énergie, de l'Eau, des infrastructures, des transports et du Développement Rural;
- 3.2.33. Dynamisation du service d'hygiène et son transfert à l'Environnement;
- 3.2.34. Délocalisation de toutes les unités industrielles situées à proximité des habitations;
- 3.2.35. Renforcement des capacités de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) en termes de ressources humaines, financières et technologiques;
- 3.2.36. Réalisation de l'étude de faisabilité de création des usines de montage de plaques photovoltaïques;
- 3.2.37. Réalisation de l'étude de faisabilité de création d'un Conseil supérieur de l'environnement à l'image du Conseil Supérieur de l'Agriculture;
- 3.2.38. Amélioration des politiques urbaines pour minimiser ou mieux gérer les problèmes de pollutions et de nuisances, notamment à travers l'adoption de plans directeurs pour l'assainissement des agglomérations urbaines;
- 3.2.39. Prise en compte du lien entre pauvreté et environnement en luttant contre les phénomènes de marginalisation et de taudis urbains;
- 3.2.40. Développement et mise en œuvre d'un programme permanent d'appui au traitement des déchets et des produits dangereux, en privilégiant les approches novatrices et participatives de gestion en ce qui concerne les déchets solides et liquides urbains;
- 3.2.41. Adoption des mesures coercitives contre les unités industrielles qui déversent leurs effluents liquides dans les cours d'eau sans traitement préalable;
- 3.2.42. Mise en place, à tous les niveaux, d'un mécanisme de gestion des déchets biomédicaux;
- 3.2.43. Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles, notamment des sols et promotion de la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique (faune, flore et écosystèmes) en mettant un accent particulier sur l'intégration durable du secteur forestier et de ses produits dans l'économie nationale;
- 3.2.44. Lutte contre la dégradation des terres et la désertification en s'attaquant aux causes réelles de ces phénomènes;
- 3.2.45. Identification des activités de diversification comme alternatives à la coupe abusive du bois;
- 3.2.46. Promotion et valorisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la bioénergie;
- 3.2.47. Création d'un fonds national d'efficacité énergétique;

- 3.2.48. Promotion d'un Programme national d'éducation relative à l'environnement à travers l'élaboration et l'enseignement des programmes d'éducation environnementale dans tous les ordres et types d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur);
- 3.2.49. Renforcement des activités d'IEC, en encourageant et récompensant les bonnes initiatives des organisations de la société civile et des individus qui concourent à une meilleure gestion de l'environnement;
- 3.2.50. Promotion de la régénération Naturelle Assistée;
- 3.2.51. Sensibilisation des élus, des femmes, des associations de jeunes, des chasseurs pour leur implication active dans la lutte contre la déforestation;
- 3.2.52. Promotion des bosquets villageois et la protection des bois sacrés;
- 3.2.53. Réalisation d'une communication efficace et efficiente pour un changement de comportement du citoyen malien à l'égard de l'environnement;
- 3.2.54. Instauration des journées de travaux communautaires en vue d'entretenir les lieux avec en tête de file les autorités politiques et administratives;
- 3.2.55. Information et éducation de tous les acteurs de l'environnement sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), notamment sur les bénéfices que peuvent générer les crédits carbones à travers la plantation de certains arbres (Jatropha), des activités relatives au foyer amélioré;
- 3.2.56. Sensibilisation des acteurs de l'environnement sur les enjeux de la transition écologique
- 3.2.57. Adoption des mesures (campagne de sensibilisation sanctions) de lutte contre la pollution environnementale, notamment sur la base de la Loi n°2021-032 du 24 mai 2021 relative aux pollutions et aux nuisances;
- 3.2.58. Intensification des campagnes de reboisement en optant pour des plantations sécurisées
- 3.2.59. Vulgarisation des textes environnementaux dans les langues nationales;
- 3.2.60. Élaboration et mise en œuvre d'un plan innovant de communication sur l'environnement de façon globale;
- 3.2.61. Renforcement de l'information environnementale des citoyens au quotidien et à tous les niveaux en vue d'un éveil de conscience en matière environnementale et d'assainissement;
- 3.2.62. Réhabilitation de l'HUICOMA et la COMATEX;
- 3.2.63. Relance des activités des Chemins de fer pour le désenclavement intérieur et extérieur et promotion des emplois et de l'économie locale.

#### ☐ Axe stratégique n°4: Capital humain, Genre et Inclusion sociale

- A Objectif spécifique 4.1 : Promouvoir le dialogue social
- 4.1.1. Regroupement en un seul Ministère, des départements en charge de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale;
- 4.1.2. Maintien du Service National des Jeunes pour les nouveaux admis aux concours de la Fonction publique;

- 4.1.3. Instauration d'un contrat de performance dans les services publics (du niveau cercle jusqu'au niveau national);
- 4.1.4. Planification de la relève des cadres partant à la retraite afin de mettre fin à la prorogation de l'âgè de la retraite ;
- 4.1.5. Moralisation du concours d'accès à la fonction publique;
- 4.1.6. Développement d'une synergie d'action entre les différentes structures de formationemploi FAFPA, APEJ, ANPE;
- 4.1.7. Développement et mise en cohérence du système d'ingénierie de la formation entre les Ministères en charge de la Formation professionnelle, de l'Enseignement technique, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur;
- 4.1.8. Enrôlement biométrique de tous les fonctionnaires de l'État et des Collectivité ainsi que les Forces armées et de sécurité afin de prévenir la fraude ;
- 4.1.9. Tenue des états généraux de l'administration publique ;
- 4.1.10.Mise en place d'un mécanisme de veille citoyenne pour les services publics et parapublics;
- 4.1.11. Récompense du mérite et sanction des infractions ;
- 4.1.12. Affichage des coûts des prestations dans tous les services publics;
- 4.1.13. Réalisation d'une réforme profonde de la fonction publique de sorte que les fonctionnaires qui ne donnent pas de rendement puissent être licenciés au besoin;
- 4.1.14. Revue des avantages accordés aux hauts cadres quand ils ne sont plus en poste ;
- 4.1.15. Institution de la redevabilité des responsables dans la gestion des affaires publiques;
- 4.1.16. Répartition équitable des ressources humaines sur l'ensemble du territoire;
- 4.1.17. Dématérialisation des procédures dans les services publics ;
- 4.1.18. Instauration des boîtes à suggestions au sein de tous les services de l'État;
- 4.1.19. Création d'une structure de suivi/évaluation de la performance des activités du gouvernement (marchés publics, projets, programmes);
- 4.1.20. Création d'un système de dénonciation en ligne;
- 4.1.21. Réorganisation de la société civile pour plus d'autonomie et de rendement;
- 4.1.22. Promotion d'un syndicalisme constructif et apaisé;
- 4.1.23. Consolidation de la justice sociale au sein de la fonction publique;
- 4.1.24. Amélioration des conditions de vie des travailleurs;
- 4.1.25. Amélioration de la performance des services publics ;
- 4.1.26. Prise en compte des quotas dans les recrutements;
- 4.1.27. Dépolitisation des nominations dans l'administration;
- 4.1.28. Renforcement du mécanisme de dialogue social entre la population rurale et l'administration publique;
- 4.1.29. Mise en place des programmes d'incitation du secteur privé pour l'emploi des jeunes;
- 4.1.30. Adoption des mesures visant la promotion de l'entrepreneuriat, en particulier celui des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap;
- 4.1.31. Promotion de l'entrepreneuriat et consolidation du secteur privé;

- 4.1.32. Dépolitisation de la société civile;
- 4.1.33. Élaboration d'un code de bonne conduite de la société civile;
- 4.1.34. Création du Haut conseil national des organisations de la société civile;
- 4.1.35. Évaluation périodique des associations et organisations de la société civile;
- 4.1.36. Dépolitisation des syndicats;
- 4.1.37. Organisation des élections professionnelles de représentativité des organisations syndicales;
- 4.1.38. Organisation d'une conférence sociale pour négocier un pacte social de stabilité et de croissance;
- 4.1.39. Signature d'une trêve sociale avec les syndicats;
- 4.1.40. Adoption d'un chronogramme de prise en charge des engagements de l'État pris dans le cadre des procès-verbaux de conciliation;
- 4.1.41. Relecture des textes sur la création des syndicats;
- 4.1.42. Application de la loi sur l'exercice du droit de grève dans les services publics et parapublics;
- 4.1.43. Renforcement du rôle normatif du statut général des fonctionnaires;
- 4.1.44. Plafonnement des rémunérations des cadres et dirigeants des Établissements Publics personnalisés (EPA, EPIC, etc.);
- 4.1.45. Informatisation des prestations dans les hôpitaux pour lutter contre la corruption;
- 4.1.46. Dépolitisation des nominations dans les services publics ;
- 4.1.47. Nomination sur la base de la performance et des compétences en vue d'encourager l'excellence au niveau de la fonction publique ;
- 4.1.48. Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules incitant à l'entrepreneuriat et l'auto emploi ;
- 4.1.49. Promotion de la création des emplois verts;
- 4.1.50. Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et la taxe à la formation professionnelle (TFP);
- 4.1.51. Organisation régulière du concours d'entrée à la fonction publique;
- 4.1.52. Élaboration et mise en œuvre d'un programme promotion de l'emploi en milieu rural;
- 4.1.53. Réinstauration du service civique;
- 4.1.54. Mise en place d'un dispositif efficace de financement de l'entrepreneuriat;
- 4.1.55. Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules sur l'entrepreneuriat et l'auto emploi;
- 4.1.56. Formation des jeunes entrepreneurs et promotion de l'octroi des marchés basés sur les compétences et non sur les relations ;
- 4.1.57. Élaboration d'une politique fiscale adaptée aux PME;
- 4.1.58. Création d'un Département Ministériel dédié exclusivement à l'entrepreneuriat ;
- 4.1.59. Soutien à la mise en œuvre des approches de gestion innovante des exploitations familiales rurales et des entreprises agricoles ;

- 4.1.60. Incitation des Collectivités Territoriales dans la promotion de l'entrepreneuriat rural en y investissant au moins 15% du budget régional et en facilitant l'accès sécurisé au foncier;
- 4.1.61. Définition et mise en œuvre d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat rural;
- 4.1.62. Création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- 4.1.63. Création d'une banque nationale d'investissement afin de faciliter l'accès au financement des entreprises agricoles et péri-agricoles;
- 4.1.64. Renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la transformation des produits de la filière bétail-viande et des produits oléagineux ;
- 4.1.65. Mise à la disposition des producteurs et des structures d'encadrement, les exigences d'assurance qualité et de veille commerciale ;
- 4.1.66. Promotion de la création d'emplois verts, décents et durables en milieu rural;
- 4.1.67. Renforcement des capacités des jeunes et des femmes en milieu rural en alphabétisation et dans le domaine de la digitalisation ;
- 4.1.68. Réalisation de la couverture totale du pays en réseau de communication notamment internet à travers la fibre optique;
- 4.1.69. Renforcement du réseau d'électrification rurale;
- 4.1.70. Investissement dans la formation des jeunes en data-science et intelligence artificielle;
- 4.1.71. Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat;
- 4.1.72. Promotion de la protection sociale dans le secteur agricole au profit des jeunes et des femmes en milieu rural.

# **B.** Objectif spécifique 4.2.: Améliorer l'accès à la santé et promouvoir le Genre et l'inclusion sociale

- 4.2.1. Respect des dispositions de la loi hospitalière en matière d'exercice d'activités privées intra-hospitalières;
- 4.2.2. Accélération de la mise en œuvre de la Couverture Médicale Universelle;
- 4.2.3. Amélioration de la performance des structures sanitaires (financement, plateau technique et ressources humaines);
- 4.2.4. Amélioration de l'encadrement du secteur de la santé;
- 4.2.5. Instauration d'une gestion nationale des réfugiés et des déplacés maliens;
- 4.2.6. Valorisation de la médecine traditionnelle;
- 4.2.7. Relecture de la politique sectorielle de la Santé et la loi y afférente;
- 4.2.8. Application stricte de la loi hospitalière ;
- 4.2.9. Création des espaces pour l'exercice privé de la médecine dans les hôpitaux pour éviter l'exercice dans le secteur privé pour les médecins des hôpitaux;
- 4.2.10. Mise en œuvre d'un financement basé sur les résultats dans les hôpitaux permettant d'allouer des primes de performance au personnel hospitalier;

- 4.2.11. Fidélisation et motivation des ressources humaines dans les zones reculées ;
- 4.2.12. Élaboration d'un Code de santé publique et de statut du personnel de santé;
- 4.2.13. Création d'un Conseil supérieur de la santé;
- 4.2.14. Application des textes qui régissent la création des cabinets de santé;
- 4.2.15. Adoption des textes législatifs sur le statut des Directeurs Techniques des CSCOM;
- 4.2.16. Application stricte des textes réglementaires pour lutter efficacement contre l'exercice illégal de la médecine;
- 4.2.17. Adoption du statut des agents paramédicaux;
- 4.2.18. Relecture de la politique nationale de santé du Mali;
- 4.2.19. Finalisation et mise en œuvre de la politique nationale de la transfusion sanguine adoptée en 2008;
- 4.2.20. Finalisation du document de politique de recherche sur les systèmes de santé;
- 4.2.21. Réalisation des infrastructures conformément à la carte sanitaire;
- 4.2.22. Amélioration du plateau technique des structures sanitaires;
- 4.2.23. Opérationnalisation et sécurisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle prenant en compte les gratuités pour les indigents, les maladies sociales, les soins aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes y compris les césariennes;
- 4.2.24. Création des CSCOM, conformément à la carte sanitaire des régions sans l'influence des partis politiques;
- 4.2.25. Amélioration du plateau technique afin de réduire les évacuations sanitaires;
- 4.2.26. Renforcement de la qualité des soins dans les établissements de santé tout en prenant en compte : l'accueil, l'hygiène des locaux, la sécurité des soins, la surveillance des infections nosocomiales, la maintenance des équipements ;
- 4.2.27. Revue du système de gestion des déchets biomédicaux et radioactifs au niveau des structures de santé;
- 4.2.28. Élaboration des organigrammes des structures adaptées au contexte actuel;
- 4.2.29. Création d'un Hôpital pédiatrique au niveau national et dans les Régions;
- 4.2.30. Création des hôpitaux de hauts niveaux;
- 4.2.31. Instauration des normes pour la construction des CSCOM;
- 4.2.32. Revue du système de référence et d'évacuation sanitaire;
- 4.2.33. Réduction des coûts par la prescription en DCI dans le secteur public ainsi que les structures privées conventionnées;
- 4.2.34. Développement du secourisme au Mali pour améliorer les conditions des victimes avant l'arrivée de secours sur le lieu;
- 4.2.35. Adoption d'une loi criminalisant la vente illicite et la contrefaçon des médicaments ainsi que les autres produits de santé;
- 4.2.36. Ratification de la Convention Médicrime;
- 4.2.37. Élaboration d'une politique nationale d'industrialisation du secteur pharmaceutique;
- 4.2.38. Affectation des pharmaciens dans tous les CSREF et autres structures;

- 4.2.39. Interdiction de la vente des médicaments en dehors des pharmacies;
- 4.2.40. Application du schéma directeur d'approvisionnement des médicaments à tous les niveaux de la santé;
- 4.2.41. Interdiction de l'usage des médicaments de la rue;
- 4.2.42. Réexamen des coûts d'accès aux médicaments;
- 4.2.43. Application de l'Arrêté déterminant la liste des médicaments autorisés par niveau des structures sanitaires;
- 4.2.44. Communication sur le calendrier de garde des pharmacies ;
- 4.2.45. Développement de la médecine traditionnelle tout en insistant sur le renforcement des capacités et la réorganisation de la médecine traditionnelle
- 4.2.46. Analyse des médicaments des tradithérapeutes;
- 4.2.47. Création d'un cadre de collaboration entre les agents de la médecine conventionnelle et les tradithérapeutes;
- 4.2.48. Renforcement des capacités de formation des spécialistes dans le domaine sociosanitaire
- 4.2.49. Mise en œuvre de la formation en cours d'emploi;
- 4.2.50. Élaboration et mise en place d'un cahier de charges entre l'État et les structures de formation des agents de santé du niveau primaire et universitaire;
- 4.2.51. Harmonisation et application d'un programme de formation commun des agents de santé avec ceux de la sous-région (tant au niveau public que privé);
- 4.2.52. Organisation des examens au plan national pour les structures privées et étatiques de formation des agents de santé;
- 4.2.53. Amélioration du plateau technique au niveau des CSCOM;
- 4.2.54. Élaboration des plans d'urgence et de contingence pour les nouvelles maladies émergentes/ré émergentes
- 4.2.55. Équipement des hôpitaux et centres de santé de matériels pour la prise en charge des personnes vivant avec un handicap;
- 4.2.56. Suspension des évacuations des hauts cadres à la charge de l'État;
- 4.2.57. Révision des stratégies de motivation des agents au niveau public tout en octroyant des primes sur les recettes afin de réduire la fréquentation du secteur privé;
- 4.2.58. Renforcement des capacités du personnel dans le domaine de la maintenance des équipements;
- 4.2.59. Recrutement d'un personnel de qualité et répartition équitable entre les centres de santé des différentes zones du Mali;
- 4.2.60. Évaluation régulière des directeurs des hôpitaux et prise des sanctions qui s'imposent;
- 4.2.61. Nomination des directeurs sur la base des résultats ;
- 4.2.62. Élaboration et respect strict des plans de carrière;
- 4.2.63. Dotation de tous les CSCOM en ressources humaines de qualité;
- 4.2.64. Création d'autres écoles supérieures de santé;
- 4.2.65. Création des unités de soins spécialisés et particulièrement bucco-dentaires dans tous les CSCOM pour minimiser les références;

- 4.2.66. Moralisation de l'emploi des médecins entre les hôpitaux et les privés;
- 4.2.67. Promotion de la création de centres de prothèses dentaires privés ;
- 4.2.68. Révision de la méthodologie d'affectation des ressources aux collectivités
- 4.2.69. Augmentation du budget alloué à la santé;
- 4.2.70. Mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets biomédicaux à tous les niveaux ;
- 4.2.71. Maintien du service d'hygiène à la santé et renforcement de la collaboration entre santé et environnement ;
- 4.2.72. Renforcement de la télémédecine;
- 4.2.73. Élaboration d'une politique nationale de la recherche scientifique en général et celle du domaine de la santé en particulier;
- 4.2.74. Mise en place d'un fonds national pour financer la recherche scientifique;
- 4.2.75. Audit de la CANAM avant de basculer dans le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU);
- 4.2.76. Renforcement des capacités des Mutuelles de Santé à travers la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle;
- 4.2.77. Élaboration et mise en œuvre d'un plan socio-sanitaire pour les personnes âgées;
- 4.2.78. Prise en charge de l'encadrement des élèves coraniques par les collectivités;
- 4.2.79. Réforme du système social afin de prendre en charge les opérations à coûts élevés en particulier les opérations du cœur;
- 4.2.80. Création des conditions de retour des déplacés et réfugiés ;
- 4.2.81. Rétablissement de la sécurité dans les zones de réinstallation;
- 4.2.82. Création d'un cadre de réinsertion des réfugiés et déplacés internes dans leur milieu d'origine;
- 4.2.83. Réhabilitation et viabilisation des sites de réinstallation des réfugiés et déplacés
- 4.2.84. Mise en place des moyens permettant aux réfugiés de reprendre ou d'entreprendre des activités productives ;
- 4.2.85. Accélération de l'adoption de la loi sur les réparations et son décret d'application
- 4.2.86. Déconcentration des centres de gériatrie;
- 4.2.87. Création d'un système de prise en charge des personnes victimes de catastrophes (interventions d'urgence, résilience, relèvement);
- 4.2.88. Prise en charge de toutes les mesures urgentes pour sécuriser les populations en général, les réfugiés et les déplacés en particulier ;
- 4.2.89. Sécurisation des ouvrages physiques d'eau potable, d'électrification rurale et de tous projets environnementaux réalisés ou à réaliser par les ONG internationales ;
- 4.290. Sécurisation du personnel local et étranger au cours des missions humanitaires sur l'ensemble du territoire national;
- 4.2.91. Assistance technique, matérielle, financière et sécuritaire aux opérations humanitaires des ONG internationales au profit des populations locales ;
- 4.2.92. Restauration de la paix, renforcement de la cohésion sociale et promotion du dialogue communautaire avec le concours des ONG internationales;

- 4.2.93. Prise en compte du préambule de la Convention 159 du BIT relative à la réadaptation professionnelle et à l'emploi des personnes Handicapées;
- 4.2.94. Application de l'article 18 du statut général des fonctionnaires concernant le recrutement des personnes vivant avec un handicap à titre exceptionnel;
- 4.2.95. Mise en œuvre de la loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 et de son décret d'application relatifs aux droits des personnes vivant avec un handicap;
- 4.2.96. Participation des personnes vivant avec un handicap au Conseil Economique, Social et Culturel;
- 4.2.97. Promotion de la langue des signes pour une participation des malentendants à la vie de la Nation;
- 4.2.98. Traduction de tous les documents importants de la Nation en braille;
- 4.2.99. Création d'un Haut Conseil National pour les personnes vivant avec un handicap;
- 4.2.100.Respect de l'application de la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 portant sur le genre;
- 4.2.101. Promotion de l'accessibilité physique des personnes en situation de handicap à tous les services;
- 4.2.102. Mise en place d'une agence nationale de l'emploi des personnes vivant avec un handicap
- 4.2.103. Intégration des stratégies, mesures et des budgets dans les politiques d'autonomisation économique et du travail pour faciliter l'accès au travail et à l'emploi des personnes vivant avec un handicap;
- 4.2.104.Création des centres de formation et de réinsertion des enfants de la rue et des talibés
- 4.2.105. Intégration de la formation professionnelle et technique dans le programme des écoles coraniques;
- 4.2.106. Sensibilisation des maîtres coraniques sur les risques et dangers qu'encourent les enfants dans la rue;
- 4.2.107. Installation des centres d'écoute, d'orientation et d'accueil pour la prise en charge des enfants de la rue;
- 4.2.108. Interdiction de la mendicité des enfants.

#### C. Objectif spécifique 4.3.: Améliorer le système éducatif et la recherche scientifique

- 4.3.1. Développement du secondaire, technique et professionnel et la formation professionnelle de l'enseignement supérieur;
- 4.3.2. Adaptation du cursus de formation à l'emploi;
- 4.3.3. Création de centres de formation professionnelle en tenant compte des avantages concurrentiels territoriaux;
- 4.3.4. Mise en place d'un mécanisme de suivi systématique des diplômés;
- 4.3.5. Participation des employeurs aux conseils pédagogiques des centres de formation et Conseil d'Administration des Universités pour mieux ajuster les formations aux besoins du milieu du travail;

- 4.3.6. Pacification de l'espace scolaire et universitaire pour en faire un lieu d'acquisition de savoirs et de connaissances et non de vandalisme et d'agressions permanentes;
- 4.3.7. Organisation des États Généraux de l'Éducation;
- 4.3.8. Réouverture et sécurisation des écoles fermées;
- 4.3.9. Révision de la carte scolaire en prenant en compte la construction d'écoles techniques et professionnelles publiques dans toutes les régions ;
- 4.3.10. Mise en œuvre du plan de carrière des enseignants et conception d'un plan de formation;
- 4.3.11. Valorisation de la fonction enseignante;
- 4.3.12. Renforcement de l'Éducation Civique et Morale (ECM) en augmentant le coefficient de cette matière à l'école et l'inclure dans les examens y compris le Baccalauréat;
- 4.3.13. Création d'une École Nationale Vétérinaire ;
- 4.3.14. Adoption de la loi portant officialisation des langues nationales conformément à l'esprit du document de politique linguistique tout en modifiant conséquemment l'article 25 de la Constitution de 1992;
- 4.3.15. Édition et publication du document de politique linguistique du Mali adopté par le Conseil des ministres du 03 décembre 2014;
- 4.3.16. Renforcement de l'utilisation des langues nationales dans tous les ordres et types d'enseignement;
- 4.3.17. Remise à plat de l'ensemble des curricula du préscolaire au niveau universitaire à la lumière des systèmes traditionnels élaborés (exemple DO KAYIDARA);
- 4.3.18. Recrutement des diplômés en langue arabe dans la Fonction publique;
- 4.3.19. Moralisation des conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des écoles privées;
- 4.3.20. Mise en place d'un système accordant la primauté à l'École publique ;
- 4.3.21. Développement des écoles d'enseignement spécial dans toutes les régions (malentendants, malvoyants, etc.);
- 4.3.22. Conception et mise en œuvre d'un plan quinquennal d'éradication de l'analphabétisme au Mali en utilisant toutes les formes d'écriture des langues nationales (Tifinagh, N'Ko, Massaba, etc.);
- 4.3.23. Valorisation des systèmes d'écritures endogènes qui font partie de notre patrimoine culturel (Tifinagh, N'Ko, Massaba, Idéogrammes, etc.);
- 4.3.24. Organisation de la recherche sur les traditions en vue d'une meilleure prise en compte de nos valeurs culturelles dans la pratique démocratique au Mali ;
- 4.3.25. Amélioration de la recherche islamique par l'exploitation des manuscrits historiques;
- 4.3.26. Construction d'une université des Sciences et Technologies à Kayes;
- 4.3.27. Réhabilitation des laboratoires et en construire là où il n'en existe pas;
- 4.3.28. Création des espaces d'échanges et de collaboration entre les scientifiques, les ingénieurs et les artisans ;
- 4.3.29. Instauration d'une gouvernance de la recherche sur le plan financier et scientifique
- 4.3.30. Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation;

- 4.3.31. Renforcement du financement de la recherche scientifique en dotant ce secteur d'un budget fixe représentant 1% du PIB national ;
- 4.3.32. Valorisation et promotion des résultats de la recherche et de l'innovation;
- 4.3.33. Création des universités ou des facultés supplémentaires dans les régions avec un seul examen national et dotation de bibliothèques et d'accès internet ;
- 4.3.34. Renforcement de la formation continue des enseignants du niveau supérieur;
- 4.3.35. Recrutement des assistants et leur motivation pour assurer la recherche et préparer la relève dans l'enseignement supérieur;
- 4.3.36. Appui aux inventeurs et innovateurs nationaux;
- 4.3.37. Restructuration du CNRST en nommant comme directeur un chercheur et non un administrateur;
- 4.3.38. Séparation du statut des enseignants chercheurs de celui des chercheurs mais en leur accordant les mêmes avantages ;
- 4.3.39. Recrutement des enseignants pour tous les ordres et types d'enseignement;
- 4.3.40. Instauration d'un système de bourses d'État pour les étudiants en Master et au Doctorat
- 4.3.41. Correction des lourdeurs administratives afin de faciliter le retour à l'activité des agents ayant effectué des formations supérieures ;
- 4.3.42. Construction d'un observatoire astronomique du Mali;
- 4.3.43. Institution d'un prix national de recherche et d'innovation remis par le Président de la République;
- 4.3.44. Valorisation de l'expertise malienne de l'intérieur comme de l'extérieur à travers des projets porteurs dans le cadre de la refondation de l'État et de l'enseignement ;
- 4.3.45. Attribution des missions ciblées à des équipes de travail incluant la diaspora pour des résultats immédiats sous forme de rapports ou de stratégies de mise en œuvre opérationnelle.

# □ Axe stratégique 5 : Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne

# A. Objectif spécifique 5.1 : Développer l'Artisanat et le tourisme et promouvoir les activités artistiques et culturelles

- 5.1.1. Création d'un village des artisans dans chaque région;
- 5.1.2. Développement de l'artisanat et établissement du répertoire national des artisans;
- 5.1.3. Mise en place d'un fonds de développement de l'artisanat et subvention des activités artisanales;
- 5.1.4. Valorisation des tissus traditionnels nationaux;
- 5.1.5. Création d'un Centre de Formation des tisserands;
- 5.1.6. Promotion des produits artisanaux locaux dans les commandes publiques (meubles, ameublement);
- 5.1.7. Promotion de la formation aux métiers des jeunes diplômés pour créer des emplois dans le domaine de l'artisanat;
- 5.1.8. Mise en place d'une politique pour monétiser les Arts;
- 5.1.9. Organisation des foires et expositions de produits de l'artisanat malien;

- 5.1.10. Appui aux artisans pour participer aux foires et expositions internationales;
- 5.1.11. Organisation des semaines culturelles, sportives et artistiques aux niveaux local, régional et national;
- 5.1.12. Création d'un fonds spécial pour soutenir les activités culturelles, sportives et artistiques
- 5.1.13. Promotion des festivals culturels et restauration des biennales artistiques et culturelles comme facteur d'unification et de brassage;
- 5.1.14. Mise en place d'un fonds cinématographique pour promouvoir notre culture à travers le cinéma;
- 5.1.15. Promotion des échanges culturels entre les jeunes des différentes localités (caravanes culturelles);
- 5.1.16. Accélération du processus de rapatriement de nos œuvres d'art et renforcement du contrôle sur leur exportation;
- 5.1.17. Réhabilitation des monuments et sites historiques et touristiques;
- 5.1.18. Rattachement de l'Institut Ahmed BABA de Tombouctou au Ministère de la Culture afin d'améliorer l'exploitation des manuscrits de Tombouctou;
- 5.1.19. Appropriation des valeurs morales et sociétales du Mali à travers l'Éducation;
- 5.1.20. Redéfinition de nos valeurs culturelles en fonction de la Charte de Kurukan Fuga;
- 5.1.21. Promotion du "Sinankunya»;
- 5.1.22. Développement des produits autour de notre folklore;
- 5.1.23. Officialisation des journées culturelles « Djonmine ».;
- 5.1.24. Promotion de la formation aux métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie;
- 5.1.25. Inventaire des sites touristiques afin d'en tirer des ressources pour les collectivités locales et le ministère du tourisme;
- 5.1.26. Développement de l'éco-tourisme et promotion du tourisme national;
- 5.1.27. Renforcement des écoles hôtelières;
- 5.1.28. Sécurisation des touristes;
- 5.1.29. Conservation et sauvegarde du patrimoine touristique et culturel;
- 5.1.30. Adaptation des tarifs préférentiels dans les hôtels pour les Maliens;
- 5.1.31. Exhortation des écoles à organiser des sorties touristiques;
- 5.1.32. Institutionnalisation d'une journée nationale du Tourisme.

## B Objectif spécifique 5.2.: Promouvoir la Jeunesse, l'Éducation civique et la Citoyenneté et développer le Sport

- 5.2.1. Valorisation des entraîneurs locaux :
- 5.2.2. Augmentation des infrastructures sportives pour développer la pratique sportive;
- 5.2.3. Développement des sports interscolaires ;
- 5.2.4. Redynamisation de l'athlétisme;
- 5.2.5. Réhabilitation des espaces sportifs ;
- 5.2.6. Exhortation des clubs professionnels à recruter des lycéens;
- 5.2.7. Création des lycées Sports et études ;
- 5.2.8. Inventaire des sports traditionnels;

- 5.2.9. Création des conditions pour la rémunération des sportifs et la formation des entraîneurs;
- 5.2.10. Création des centres de rééducation civique pour les mineurs;
- 5.2.11. Promotion de l'éducation civique et morale à l'école;
- 5.2.12. Instauration du Service Civique (SC) et les centres d'Animation Rurale dans les cercles;
- 5.2.13. Promotion de l'interpénétration culturelle à travers le jumelage entre les villages;
- 5.2.14. Rétablissement du service militaire obligatoire à partir de 20 ans et y instaurer un système d'apprentissage de métiers et de formation au respect des valeurs républicaines;
- 5.2.15. Conception et diffusion des spots publicitaires et des émissions sur la citoyenneté;
- 5.2.16. Dynamisation du mouvement des pionniers;
- 5.2.17. Réhabilitation de la famille, l'école et la communauté afin de favoriser un changement radical;
- 5.2.18. Élaboration des recueils des griots;
- 5.2.19. Instauration d'une semaine d'éveil patriotique et d'éducation civique (du 15 au 22 septembre);
- 5.2.20. Promotion de la culture de l'esprit de volontariat et de solidarité mutuelle par la formation des jeunes pour faire des travaux d'utilité publique;
- 5.2.21. Organisation des colonies de vacances pour favoriser le brassage entre les jeunes des différentes régions du pays;
- 5.2.22. Promotion de l'éducation civique et morale, du service national des jeunes et des activités de citoyenneté;
- 5.2.23. Prise en charge des conclusions des travaux du Comité d'experts chargés de l'élaboration du Programme national d'éducation aux valeurs;
- 5.2. 24. Élaboration des modules de formations sur nos valeurs sociétales dans les écoles.

Conformément au chronogramme de la Transition, les recommandations prioritaires à court terme issues des Assises Nationales de la Refondation seront traduites en actions prioritaires dans le Plan d'action du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et intégrées dans le nouveau Plan d'Action du Gouvernement.

## **VIII. ACTIONS PRIORITAIRES DE LA TRANSITION**

La nouvelle phase de la Transition a l'impérieux mandat de proposer et mettre en œuvre des mesures durables d'encadrement de la vie politique, de construction d'un nouvel équilibre de l'État, plus stable, dans le cadre d'un nouveau contrat social républicain.

A cet effet, deux cent dix (210) actions tirées du Plan d'action (PARE 2022-2026) du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) seront progressivement mises en œuvre, dont cinquante-cinq (55) actions prioritaires sur une période de vingt-quatre (24) mois d'une part, et d'autre part cent cinquante-cinq (155) actions complémentaires se poursuivant au-delà de la période de Transition, pour bâtir le socle de la Refondation de l'Etat.

Ces actions qui sont la traduction de certaines recommandations issues des Assises Nationales de la Refondation (ANR) s'articulent autour de trois piliers : la refondation de la gouvernance

politique et institutionnelle (8.1) la refondation de la gouvernance sécuritaire et socioéconomique (8.2) et la refondation de la citoyenneté (8.3).

# ■ 8.1. La Refondation de la Gouvernance Politique et Institutionnelle (Axe stratégique n°1 : Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles):

Dans le cadre de la reconstruction de l'État, les réformes politiques et institutionnelles seront au cœur des priorités de la Transition en vue de jeter les bases de la refondation.

Les actions prioritaires porteront sur:

- l'élaboration et l'adoption de la nouvelle Constitution;
- la réforme du système électoral en prenant en compte les Maliens établis à l'extérieur;
- le parachèvement de la réorganisation territoriale.

# ■ 8.2. La Refondation de la Gouvernance Sécuritaire et Socio-économique (Axe stratégique n°2 : Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et Cohésion sociale / Axe stratégique n°3 : Croissance économique et développement durable / Axe stratégique n°4 : Capital humain, Genre et Inclusion social) :

Les perspectives de consolidation des réformes sécuritaires, économiques et sociales constitueront les gages de la durabilité du changement.

L'œuvre refondatrice de la Transition portera sur :

- la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national;
- la relance de la croissance économique;
- la rationalisation des dépenses publiques;
- l'assainissement de la vie publique;
- le renforcement de la lutte contre l'impunité et la corruption;
- la réduction du train de vie de l'État;
- l'amélioration des conditions de vie des populations.

# □ 8.3. La Refondation de la Citoyenneté (Axe stratégique n°5 : Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne)

Face au constat ambiant de l'absence de sens civique et d'appauvrissement de la culture citoyenne, la formation du Malien de type nouveau respectueux des valeurs sociétales et républicaines sera au centre de l'action refondatrice de la Transition.

Le projet de refondation de la citoyenneté reposera sur :

- l'éducation du public à l'assimilation des symboles de l'État pour forger les consciences et cultiver les réflexes de l'ordre républicain;
- la promotion du dialogue patriotique et l'action civique autour de la légitimité et de la vertu;
- l'éducation des citoyens aux valeurs;
- la reconversion du citoyen malien, prêt à accomplir ses devoirs et obligations en tout temps et en tout lieu, engagé dans la voie de la construction du Mali nouveau.

#### IX. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Le dispositif de pilotage du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État comprend trois niveaux : le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État (i) le Comité de Pilotage Stratégique de la Refondation de l'État (ii) et les Comités Techniques de Coordination du plan d'action de la Refondation de l'État (iii).

## □ 9.1. Le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État (CORE)

Le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État est l'organe chargé d'orienter et de mettre en cohérence les actions de refondation de l'État. Il regroupe autour du Premier ministre, l'ensemble des ministres du Gouvernement.

## ☐ 9.2. Le Comité de Pilotage Stratégique de la Refondation de l'État (CPS-RE)

Placé sous l'autorité du ministre chargé de la Refondation de l'État, en coordination avec le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes politiques et Institutionnelles, le Comité de pilotage Stratégique de la Refondation de l'État assure la continuité et le suivi rapproché des actions sur la base des orientations du Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État. Il regroupe autour du ministre chargé de la Refondation de l'État, les secrétaires généraux des départements ministériels. Il sera au besoin élargi aux représentants des Institutions de la République et des services techniques de l'administration, aux représentants des forces vives de la nation (forces politiques, société civile, syndicats, etc.), du secteur privé et des organisations des Maliens établis à l'extérieur.

#### 9.3. Les Comités Techniques de coordination du plan d'action de la refondation de l'État (CTC-PARE)

Les comités techniques de coordination ont pour mission d'assurer la mise en œuvre du plan d'actions de la refondation de l'État au niveau sectoriel. À ce titre, ces comités constituent les relais entre leur département et le Comité de pilotage Stratégique de la Refondation de l'État (CPS-RE). Sous la supervision des ministres, les comités techniques de coordination sont dirigés par les Secrétaires généraux des départements ministériels et constitués des responsables des services centraux en première ligne dans la conduite des différents axes du Plan d'action de la Refondation de l'État.

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État sera mis en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes à savoir les Institutions de la République, les services techniques de l'administration, les forces vives de la nation (forces politiques, société civile, syndicats, etc.), du secteur privé et des organisations des Maliens établis à l'extérieur. Sa réussite dépendra dans une large mesure de la manière avec laquelle seront développées et gérées les alliances stratégiques entre les différents acteurs de l'intérieur et de l'extérieur. À cet effet un accent particulier portera sur la communication à travers l'élaboration d'un plan de communication pour plus de visibilité et de lisibilité dans la mise en œuvre des actions.

## X. SUIVI-ÉVALUATION

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État fera l'objet d'un suivi permanent et d'une évaluation régulière pendant toute la durée de sa mise en œuvre.

#### ☐ 10.1. Suivi-évaluation indépendant

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État fera l'objet d'un suivi et évaluation pendant toute la durée de sa mise en œuvre.

À cet effet, le Comité Indépendant de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR) est créé auprès du Président de la Transition suivant le Décret n° 2022-0242/PT-RM du 20 avril 2022, et a pour missions de mesurer et d'apprécier l'exécution et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

À ce titre, il est chargé:

- de collecter des informations ;
- de mettre en place, de gérer la base de données et de suivre les indicateurs de résultats;
- de produire et publier des rapports.

Le CINSERE-ANR est composé d'un collège de 15 membres nommés par le Président de la Transition pour une période de cinq (5) ans renouvelable une (1) fois. Les membres sont assistés d'une équipe constituée en staff et d'un personnel d'appui.

Le CINSERE-ANR produit des rapports semestriels et un rapport annuel à la haute attention du Président de la Transition, Chef de l'État.

#### ☐ 10.2. Suivi-évaluation gouvernemental

Au niveau interne du Gouvernement, le dispositif de pilotage prévoit divers types d'évaluation, qui seront conduits tout au long de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État.

- a. Des revues périodiques : elles sont faites, de façon régulière, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État, à travers le dispositif de suivi de l'action gouvernementale assuré par le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS).
- b. Une évaluation à mi-parcours : elle interviendra au cours du trimestre à la fin de la 5e année afin d'avoir une idée du niveau des indicateurs de base et s'assurer que la dynamique permet d'opérer des changements visibles.
- c. Une évaluation finale : elle sera réalisée au cours du trimestre à la fin de la 10ème année et utilisera la même méthodologie que l'évaluation à mi-parcours.

#### XI. FINANCEMENT

#### ☐ 11.1. Mécanisme de financement

La mobilisation des ressources conséquentes pour la mise en œuvre du plan d'actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État constitue un enjeu majeur pour l'État.

Les ressources proviendront :

- du budget d'État ;
- des Collectivités territoriales;
- du Secteur privé;
- des Partenaires techniques et financiers.

#### ☐ 11.2. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est estimé à la somme de **Quatre Mille Huit Cent Quarante Sept Milliards Sept Cent Quarante Huit Millions (4 847 748 000 000) de Francs CFA** pour la période 2022-2026 (PARE 2022-2026), dont celui couvrant les actions prioritaires sur les vingt-quatre (24) mois de la période de Transition (PAPGT 2022-2024).

# **ANNEXE 1**

# PLAN D'ACTION DE LA REFONDATION DE L'ÉTAT (PARE 2022 - 2026)

# □ PLAN D'ACTION DE LA REFONDATION DE L'ETAT (PARE 2022-2026)

Actions ,	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)								
Axe 1 : Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles											
Priorité: Mise en place d'Institutions légitimes et d'	A CHILDREN TO PROPERTY AND A COLUMN		liens se reconnaissent								
Objectif 1.1.: Améliorer la gouvernance politique,	institutionne	elle, administrative et électorale									
1.1.1. Réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement	250	Taux de réduction du nombre de partis politiques									
1.1.2. Relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition	230	Nouvelle charte des partis politiques adoptée									
1.1.3. Élaboration d'une nouvelle constitution	3 113	Nouvelle Constitution adoptée									
1.1.4. Interdiction du nomadisme politique en cours de mandat		Prise en compte de l' interdiction du nomadisme politique dans la charte des partis									
1.1.5. Réduction du nombre d'institutions de la République dans la Constitution		Nombre d'Institutions constitutionnelles supprimées									
1.1.6. Révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale		Compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale révisées									
1.1.7. Mise en place du Sénat et de la Cour des Comptes		Sénat et Cour des Comptes créés et fonctionnels									
1.1.8. Ouverture au citoyen de la saisine de la Cour Constitutionnelle		Saisine de la Cour Constitutionnelle ouverte au Citoyen									

Période (	de mise	en œu	/re		Minist	ères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
							A A STATE OF THE S
						1 77	
Х	х	х	х	х	Primature / CAB MDRPI	MATD, MRE	
Х					Primature / CAB MDRPI	MATD, MRE	
X	X	x			Primature / CAB MDRPI	MRE, MATD, MJDH	L'élaboration de la nouvelle Constitution doit prendre en charge les réformes ci- après: (Réduction du nombre d'institutions de la République dans la Constitution, Révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale, Mise en place du Sénat et de la Cour des Comptes, Ouverture au citoyen de la saisine de la Cour Constitutionnelle; Officialisation de l'utilisation des langues nationales dans les fora officiels, Maintien de la forme de l'Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social; Élaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du Président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment; Relecture du mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle; Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives
X					Primature / CAB MDRPI	MATD, MRE	Se référer au point 1.1.3.
х	х					MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
X	х				Primature / CAB MDRPI	MATD, MRE	Se référer au point 1.1.3.
Х	7 X					MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
X	x					MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
1.1.9. Officialisation de l'utilisation des langues nationales dans les foraofficiels		Langues nationales officialisées dans les Fora	
1.1.10. Maintien de la forme de l'Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social		Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social consacré par la nouvelle constitution	
1.1.11. Elaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du Président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment		Mécanisme de destitution du Président de la République consacré par la Constitution	
1.1.12. Relecture du mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle		Mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle rélu	
1.1.13. Recomposition du Conseil National de Transition conformément à la Charte de la Transition		Conseil National de Transition recomposé conformément à la Charte de la Transition revisée	
1.1.14. Effectivité de la redevabilité des agents de l'Etat à tous les niveaux et élaboration des mécanismes d'intervention citoyens dans le contrôle et la gestion des affaires publiques	150	Mécanisme assurant la redevabilité des agents de l'État créé	
1.1.15. Relecture de la loi électorale		Texte de loi électorale adopté par le CNT	
1.1.16. Mise en place d'un organe unique indépendant de gestion des élections (AIGE)	6 802	Organe unique de gestion des élections (AIGE) fonctionnel	5
1.1.17. Maintien de l'échelon région/cercle comme circonscription électorale des députés		Echelon région/cercle maintenu comme circonscription électorale des députés insseré dans la loi électorale.	
1.1.18. Confection d'un fichier électoral inclusif et		Fichier électoral inclusif et fiable	
fiable ainsi que la carte biométrique pour toutes les élections		Carte électorale biométrique disponibles	
1.1.19. Instauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés		Mode de scrution proportionnel instauré pour l'élection des députés	
1.1.20. Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives		Taux de participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives.	
1.1.21. Organisation des élections municipales avant les législatives et la présidentielle		Elections municipales organisées avant les élections législatives et présidentielle	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Ministères		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
х	х			*	Primature / CAB MDRPI	MRE, MEN, MESRS, MACIHT, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
х	x				Primature / CAB MDRPI	MRE, MEN, MESRS, MACIHT, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
Х	х				Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
х	х				Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
Х					Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
		х	х	х	MRE	Tous ministères	
Х					Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
Х	х				Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.15.
Х	х	-			Primature / CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.
х	х				Primature / CAB, MDRPI	MATD, MRE, CAB MDRPI	Se référer au point 1.1.15.
х					Primature / CAB MDRPI	MATD, MRE, MJDH	Se référer au point 1.1.3.
х	х				CAR MORPI	Matd/mre/ Maeci/ Mmeeia	Se référer au point 1.1.3.
x	х				Primature / CAB MDRPI	MATD, MJDH	

	Coût (en	Indicateurs	Cibles		
Actions	millions)	mulcateurs	(sur 5 ans)		
1.1.22. Mise en place d'un Conseil national des Autorités religieuses, traditionnelles et coutumières	19 895	Conseil national des Autorités religieuses, traditionnelles et coutumières mis en place			
1.1.23. Réalisation de l'audit de la Transition		Rapport d'audit disponible			
1.1.24. Installation du nouveau président élu dans un délai de 6 mois à 5 ans, à compter du mois de mars 2022		Nouveau Président élu et installé			
1.1.25. Effectivité de la lutte contre la corruption et	150	Stratégie de promotion de bonne gouvernace et de lutte contre la corruption adoptée			
l'impunité sous toutes leurs formes	IJÜ	Nombre d'activités de lutte contre la corruption et l'impunité.			
Objectif 1.2.: Promouvoir la justice et les droits de	l'Homme et	lutter contre la cyber-criminalité			
1.2.1. Rapprochement des administrations judiciaires des populations	67 000	Nombre de cours et Tribunaux créés et opérationnels	92		
1.2.2. Recrutement dans le cadre de la diversification des administrations judiciaires à travers le pays pour rendre plus rapide et serein le fonctionnement de la justice	66 350	Nombre de personnel recruté pour le compte des services de la Justice	1 805		
1.2.3. Séparation réelle des pouvoirs et dépolitisation de la justice	75	Stratégie nationale de la dépoliti- sation de l'Administration dispo- nible	1		
1.2.4. Mise en place d'un juge des libertés et de la détention		Juge des libertés et de la détentioninstitué	Révision du Code de procédure pénale		
1.2.5. Règlementation du secteur des médias en fonc- tion des nouveaux canaux de communication tout en préservant la liberté d'expression		Textes législatifs et réglementaires adoptés			
1.2.6. Préservation du régime de la pluralité des médias comme acquis démocratique en dépit de la législation nécessaire encadrant le secteur		Nombre de medias créés			
1.2.7. Indemnisation de toutes les familles victimes de guerre et de terrorisme	65 467	Nombre de victimes indemnisées			
1.2.8. Regroupement des services de contrôle judicaire OCLEI, Vérificateur Général, Contrôle Général des Services Publics en une seule structure	150	Nombre de services pris en compte dans le cadre de la rationalisation des structures de contrôle			
1.2.9. Règlementation des médias sur les réseaux sociaux	20	Textes règlementant les médias sociaux disponibles			
1.2.10. Accélération de la lutte implacable contre l'impunité	250	Pourcentage des dossiers de vérification, de contrôle et d'enrichissement illicite jugés	80%		
1.2.11 Audit do la institut formation	Signature of the Control of the Cont	Nombre d'audits de la justice réalisés	2		
1.2.11. Audit de la justice, formation des magistrats et amélioration de leurs conditions	81	Pourcentage de Magistrats ayant bénéficié d'une formation	100%		

Pério	Période de mise en œuvre		Minis	tères			
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	х	X	* x	MARCC	MACIHT, MATD, MRPCN	
		х			Primature/ DGCSP	Tous organes de la Transition	
Х	х				Primature /CAB MDRPI	MRE, MATD, MJDH	
X	Х	Х	Х	X	MRE	MJDH, CAB- MDRPI	Se référer au point 1.2.10.
Х	х	Х			MJDH	MATD	
х	х	х			МЛОН	MEF, MTFPDS	
х	х	х			MRE	MIDH, CAB MDRPI, MATD	
X	х				MJDH	MRE, CAB MDRPI, MATD	
X	х				MCENMA	MJDH, CAB MDRPI	
		х			MCENMA	MJDH,CAB MDRPI	
		х			MRPCN	MEF, MJDH, MDAC, MSPC	
		х			MRE	MJDH	
Х	х				MCENMA	MSPC, MDAC, MJDH	
X	х				МЛДН	MRE, CAB MDRPI	
					MJDH	MRE, MEF	
					MJDH	MRE, MEF	

	Coût (en	Indicata	Cibles		
Actions	millions)	Indicateurs	(sur 5 ans)		
		Montants investis dans l'amélioration des conditions des Magistrats	800 milliards		
1.2.12. Intégration de l'imprescriptibilité des infractions en matière de délinquance financièredans le code de procédure pénale	50	Nouveau code de procedure pénale adopté	Révision du Code de procédure pénale		
1.2.13. Diffusion et vulgarisation des textes sur la justice	250	Nombre de textes sur la justice diffusés et vulgarisés	20		
1.2.14. Etablissement d'une collaboration effective et complémentaire entre la justice classique et la justice traditionnelle pour le règlement des litiges	150	Nombre de rencontres tenues	15		
1.2.15. Multiplication et fonctionnalité du bureau d'aide juridique et judiciaire auprès des tribunaux pour les justiciables démunis	500	Pourcentage de Tribunaux disposant d'un Bureau d'aide juridique et judiciaire	100%		
1.2.16. Effectivité de la médiation pénale pour désengorger les maisons d'arrêts	500	Nombre de détenus ayant bénéficié de la médiation pénale	10 000		
1.2.17. Opérationnalisation de la nouvelle réorganisation judiciaire	70 000	Taux d'exécution de la nouvelle réorganisation judiciaire	70%		
1.2.18. Simplification et digitalisation de toutes les procédures et démarches administratives	100 000	Taux de digitalisation des procédures et démarches administratives	80%		
1.2.19. Renforcement et financement de la justice	75 000	Taux d'augmentation de la dota- tion budgétaire de la Justice	200%		
1.2.20. Création d'une institution dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité	700	Structure en charge de la lutte contre la cybercriminalité créée	T and		
1.2.21. Autorisation de la conception d'un logiciel de filtrage des fake news	50	Logiciel de détection et de filtrage des fake news disponible			
Objectif 1.3.: Renforcer les capacités de l'outil dip des maliens établis à l'extérieur	olomatique r	nalien pour une participation acc	:rue		
1.3.1. Professionnalisation de notre diplomatie	517	Pourcentage des diplomates de carrière dans les MDC, y compris le chef de mission	90%		
1.3.2. Elargissement de la carte diplomatique en fonction des intérêts de notre pays	5 250	Nombre de juriductions créées et fonctionnelles	3		
1.3.3. Redéfinition des visées diplomatiques et la coo- pération en fonction des besoins nouveaux du Mali (cette action prend en compte 1.3.4 et 1.3.11)	728	Nombre d'axes diplomatiques et coopération rédéfinis	2		
1.3.4. Emergence d'une diplomatie de crise plus ef- ficace avec comme points focaux la défense, la sé- curité, l'économie, l'industrie et la protection des Maliens établis à l'Extérieur		Nombredepointsfocauxmisen place pour l'emergence de la diplomatie de crise			
1.3.5. Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives et poursuite de leur re- présentation dans les Institutions de la République	750	Nombre d'Institutions de la République ayant en son sein des représentants des Malien sétab- lisàl'Extérieur	3		
1.3.6. Organisation des Etats généraux de la migration	500	Etats généraux de la migration tenus			

Pério	de de m	ise en c	euvre		Ministères		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
		х	х	×	МЛОН	MRE, MEF	
х	х				МЛОН	MEF, MRE	
х	х	х			НДГМ	MCENMA	
	Х	х			MJDH	MATD, MARCC	
Х	х	х			MJDH	MEF, MRE	
х	х	х			MJDH	MRE, MATD, CAB MDPRI	
х	х	х			MJDH	MEF, MATD	
Х	x	х			MRE	MCENMA	
х	Х	х			MJDH	MEF	
		х	х	х	MJDH	MCENMA, MSPC, MRE	
		х	х	х	MCENMA	MAECI, MSPC, MDAC	
х	х	х			MAECI	MMEEIA/ MCENMA/ MJDH	
X	х	х			MAECI	MMEEIA/CAB MDRPI	
Х	х			0	MAECI	MMEEIA/CAB MDRPI, MRE	
х	х	х			MAECI	MMEEIA/ MDAC/MSP C/ MIC	Se référer au point 1.3.3.
х	х	x			MMEEIA	MAECI, MATD, CAB- MRPI	Se référer au point 1.3.3.
х	х				MMEEIA	MAECI, MRE	

	Coût (en		Cibles	
Actions	millions)	Indicateurs	(sur 5 ans)	
1.3.7. Création d'un cadre de concertation des Associations des Maliens établis à l'Extérieur	500	Nombre de Cadres de concertation des Maliens établis à l'Extérieur tenus	5	
1.3.8. Création d'un observatoire de la diplomatie	550	Centre de formation diplomatique créé et opérationnel	1	
1.3.9. Promotion et reprise du projet TOKTEN	300	Agence TOKTEN créée et fonctionnelle		
1.3.10. Renforcement du centre d'études stratégiques (Processus de transfert au MDAC en cours)		Texte portant création du Centre d'Étude Stratégique revisé		
1.3.11. Intégration des besoins liés aux secteurs de la sécurité et de la défense dans les priorités de la diplomatie		Nombre de besoins de sécurité et de défense integrés dans la diplomatie		
1.3.12. Multiplication des partenariats et des accords de coopération dans les domaines de la sécurité et la défense		Nombre d'accords de coopéra- tion signés dans les domaines de défense et de sécurité		
1.3.13. Pour suite des efforts dans les domaines de la diplomatie économique	300	Montant des accords de coopération signés	2500	
1.3.14. Application de la réciprocité entre le Mali et les autres pays		Pourcentage de mesures des autres pays envers le Mali ayant fait l'objet de réciprocité		
1.3.15. Initiation de la semaine des Maliens établis à l'Extérieur en vue de relever les talents novateurs scientifiques, culturels, sportifs et artistiques	1 000	Nombre de semaines des Maliens établis à l'extérieur tenues	5	
		Carte diplomatique évaluée	1 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1	
1.3.16. Ouverture des missions diplomatiques et consulaires dans tous les pays où résident au moins (1000) mille ressortissants maliens	12 550	Nombre d'ambassades renforcées pour la couverture en missions diplomatiques et consulaires		
		Délai de création des entreprises des Maliens Etablis à l'Extérieur		
1.3.17. Facilitation des démarches administratives et de la création d'entreprises pour les Maliens établis à l'Extérieur	500	Nombre des maliens établis à l'ex- térieur bénéficiaires des mesures incitatives		
		Montant des exonérations accordées aux maliens établis à l'extérieur		
1.3.18. Multiplication et diversification des partenariats à tous les niveaux sur la base du principe gagnant-gagnant		Nombre d'accords bilatéraux signés en matière du commerce et développement		
1.3.19. Choix des conseillers consulaires parmi la diaspora		Nombre de Conseillers consulaires choisis parmi la diaspora, dans le respect des textes statutaires		
1.3.20. Confection d'une carte d'identité biométrique, consulaire et électorale	500	carte biométrique, consulaire et électorale disponibles		

Périod	le de m	ise en o	euvre		Ministères		Observations
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
х	Х	Х	Х	X	MMEEIA	MAECI, MRE	
	Х	Х			MAECI	MRE	
Х	х				MMEEIA	MESRS	
	х	х			MAECI	MSPC/MDAC/ CAB MDRPI	
X	x				MAECI	MDAC/MSPC	
х	х	х			MAECI	MDAC, MSPC	Se référer au point 1.3.3.
X	Х	х			MAECI	MEF	Se référer au point 1.3.3.
X	х	Х			MAECI	MMEEIA, MMEEIA, MDAC, MSPC, MATD	
Х	х	х	х	Х	MMEEIA	MESRS, MACIHT, MJCICCC	
X	Х	Х	х	X	MAECI	MMEEIA	
X	x	х			MMEEIA	MIC	
Х	х	х	х	х	MAECI	MMEEIA	
X	Х	Х	Х	х	MMEEIA	MAECI	
Х	Х	х			MATD	MRE, MSPC	Se référer au point 1.1.18.

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
	х	х		*	MEF	MMEEIA	
Х	х	х	х	х	MIC	MEF, MAECI, MMEEIA, ME- NEFP	
		x			MATD	MRE, CAD-MDRPI	
Х	х				CAB-MDRPI	MRE, MATD	Se référer au point 1.1.2.
х	x	X			MATD	MEF	
х	х	х			MATD	MEF	
Х	х	х			MATD	Tous Ministères	
X	х	х			MATD	Tous ministères	Se référer au point 1.4.7.
Х	х	х			MATD	Tous ministères	
Х	х	х			MRE	Tous ministères	
X	Х	X			Primature /CAB MDRPI	MATD, MAECI, MMEEIA, MSDS	
X	X	Х			MATD	MDAC, MSPC	

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
1.4.11. Amélioration du statut des élus des collectivités et suppression du bénévolat pour éviter la mauvaise gestion et les détournements	10	Texte rélatif au statut des élus et à la suppression du bénévolat adopté	
1.4.12. Revision du système éducatif pour faire l'adéquation entre le système et le marché de		Système éducatif révisé	
l'emploi (Etats généraux sur l'Education, Forum National de l'Education et Conférence Nationale sur l'Education, etc.)	3 181	Taux d'absorption des diplômés	
1 1.4.3. Facilitation de l'accès des personnes vivant		Pourcentage de personnes vivant avec handicap ayant accès aux services	
avec handicap aux services sociaux de base	50 000	Nombre de structures adaptées aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap	
1.4.14. Maillage des aires de santé sur toute l'étendue du territoire		Taux de couverture des aires de santé	
1.4.15. Digitalisation de l'établissement et de la délivrance des actes d'Etat civil	2 000	Pourcentage d'actes d'état civil digitalisés établis et délivres	
1.4.16. Ouverture d'un guichet sur le foncier dans les représentations des Maliens établis à l'Extérieur		Pourcentage de représentations des Maliens établis à l'Extérieur disposant d'un Guichet sur le foncier	
1.4.17. Simplification de la procédure d'obtention et de délivrance de la carte NINA en nationalisant leur confection	500	Carte NINA nationalisée et accessible à tous	
1.4.18. Application des textes sur l'octroi de 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables		Pourcentage des terres aménagées octroyées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables	
1.4.19. Vulgarisation à grande échelle des textes sur la nouvelle Loi domaniale et foncière et la loi sur le Foncier Agricole surtout le volet guichet unique portant sur les formalités d'acquisition du titre foncier		Nombre d'activités de vulgarisation de la nouvelle Loi domaniale et Foncière et de la Loi sur le Foncier Agricole	
1.4.20. Effectivité de l'implication des légitimités traditionnelles et coutumières dans les commissions foncières Agricoles	2 500	Pourcentage de commissions foncières agricoles impliquant les légitimités traditionnelles et coutumières	
1.4.21. Adoption d'une loi sur le droit de surface à accorder aux villages afin de sauvegarder leurs terres Agricoles par rapport aux permis miniers		Loi sur le droit de surface à accorder aux villages adoptée	.5.
Total budget Axe 1	733 324		

Pério	Période de mise en œuvre		Minis	tères			
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
		Х	X	X	MATD	MEF, MRE, MJDH	
	х	х			MEN	MESRS, MRE	
	х	X			MSDS	Tous ministères	
Х	х	х			MSDS	MATD	
х	х	х			MATD	MRE, MCENMA, MSPC, MMEEIA, MAECI	
x	х	х	х	х	MMEEIA	MUHDATP, MEF	
Х	х				MATD	MJDH, MRE, MEF	
Х	х	х			MDR	MPFEF, MJS,MSDS	
х	х	x			MUHDATP	MDR, MCENMA	
Х	X	х				MDR, MUHDATP, MEE	
	х	х			MUHDATP	MATD, MDR, MMEE	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)		(sur 5 ans)	
Axe 2 : Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et				
Priorité: Sécurisation des personnes et de leurs bio	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	l'étendue du territoire et création des	conditions du vivre-enser	
Objectif 2.1. : Renforcer les capacités des forces de et de sécurité	défense			
2.1.1. Mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) par la mise en place d'un système informatique pour assurer la maitrise des effectifs et des moyens mis à la disposition des forces de défense et de sécurité	500	Pourcentage d'éléments enrôler dans le système informatique		
2.1.2. Poursuite de l'équipement des FAMA	225 500	Taux d'acquisition des équipements des FAMA		
2.1.3. Accroissement de la formation spécialisée de nos forces de défense et de sécurité en fonction des menaces asymétriques	5 375	Nombre de formations spécialisés des forces de défense et de sécurité réalisées		
2.1.4. Implantation de nouveaux camps aux effectifs conséquents en fonction de la nouvelle carte sécuritaire et stratégique du pays et surtout de la géographie des menaces	103 800	Taux de construction de nouveaux camps conformément à la nouvelle carte sécuritaire et stratégique du pays		
2.1.5. Développement de nouveaux partenariats militaires avec des puissances militaires pour mieux défendre la souveraineté du Mali	2 500	Nombre d'accords de parténariat militaires signés avec des puissances militaires		
2.1.6. Dissoulution de toutes les milices et les	2 000	Nombre d'ex combattants intégrés dans l'armée		
reverser dans l'armée		% de milices dissoutes		
2.1.7. Recrutement dans tous les villages situés dans les zones d'insécurité	5 000	Nombre de recrues issues des villages situés dans des zones d'insécurité		
2.1.8. Instauration du service militaire obligatoire pour les nouveaux recrus de la fonction publique	13 500	Nombre de jeunes d'au moins 20 ans engagés au service militaire obligatoire	10 000	
2.1.9. Affectation des éléments intégrés hors de leurs localités d'origine	500	Pourcentage d'éléments intégrés affectés hors de leurs localités d'origine	100%	
2.1.10. Déploiement des officiers supérieurs sur le terrain et non dans les Ministères		Nombre d'officiers supérieurs déployés sur le terrain	2	
2.1.11. Construction des logements sociaux pour les militaires		Nombre de logements sociaux construits pour les Militaires		
2.1.12. Revalorisation des primes et avantages des militaires		Taux de revalorisation des primes et avantages des militaires		
2.1.13. Soutien aux femmes dans les camps par la mise en place d'activités génératrices de revenus	600	Nombre de femmes dans les camps ayant bénéficié d'une activité génératrice de revenus		
2.1.14. Création d'un fonds spécial pour la prise en charge des femmes et des enfants des militaires tombés au front		Fonds spécial pour la prise en charge des femmes et enfants des militaires tombés sur le front créé		

Période de mise en œuvre			Minist	tères	Observations		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
				,			
ole				November 1900			
x	х	x			MDAC	MEF	
Х	х				MDAC	MEF	
Х	х	Х			MDAC	MSPC,MEF	
X	х	x			MDAC	MSPC, MEF	
X	х				MDAC	MAECI	
		х			MDAC	MRPCN	
х	х	Х			MDAC	MSPC	
Х	х	х			MJSCICC	MSPC, MATD, MTFPDS, MJDH,MDAC	
Х	х	х			MDAC	MSPC, MRPCN	
Х	х	х			MDAC	MSPC	
X	х				MDAC	MSPC, MUHDATP, MEF	
х	х	Х			MDAC	MEF, MSPC	
Х	х	х			MDAC	MSPC,MEF, MPFEF, MENEFP	
X	х				MEF	MEF, MSDS, MPFEF	Des mécanismes existent déjà notamment l'Ordonnance n°2016-020/P-RM portant statut général des militaires; la loi n°2016-058 du 27 décembre 2016 instituant les pupilles en République du Mali; le fonds de solidarité; le décret n°2017 0694/P-RM du 14 août 2017 fixant organisation et modalité de fonctionnement de la Fondation pour la Solidarité

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)	indicateurs	(sur 5 ans)
2.1.15. Attribution au Président de la République, pour les besoins de la lutte contre le terrorisme, de la sécurité et de la défense du territoire, du pouvoir de pendre un décret pour mobiliser les forces paramilitaires pour la défense de la patrie		Décret présidentiel pour mobiliser les forces paramilitaires disponible	
2.1.16. Militarisation de la police	22 000	Texte de militarisation de la police adopté	
2.1.17. Suspension des revendications pour la période de défense du territoire et les besoins des syndicats		Nombre de préavis de grèves déposés	
2.1.18. Création d'un observatoire de la défense et de la sécurité		Observatoire de la défense et de la sécurité crée	
2.1.19. Création d'un observatoire des frontières	150	Observatoire des frontières crée	
Objectif 2.2.: Renforcer les mécanismes de préve	ntion et gesti	on des conflits, rétablir la cohésion so	ociale
2.2.1. Identification et mise en œuvre des réponses adéquates aux priorités pour la stabilisation et le retour à la paix dans le très court terme	2 000	Base de données créée	
2.2.2. Evaluation stratégique de l'architecture des questions de paix et les causes structurelles des conflits au Mali	500	Architecture des questions de paix et causes structurelles des conflits au Mali évaluées	
2.2.3. Elaboration d'une Approche/Vision cohérente et globale de paix et de développement durable	12 000	Texte d'approbation du document de stratégie nationale de la reconciliation et de la cohésion sociale disponible	,
2.2.4. Intégration des questions de paix dans le système et les outils de planification nationale		Nombre d'outils de planification intégrant les questions de paix	
2.2.5. Intégration de la problématique de la paix dans les politiques publiques et les programmes nationaux		Nombre de politiques publiques et de programmes nationaux intégrant la problématique de la paix	
2.2.6. Renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte de cette intégration (intégration dans les outils de planification)	100	Nombre d'acteurs ayant bénéficié du renforcement de capacités	
2.2.7. Mise en place d'un cadre inclusif de concertation et de coordination intersectorielle pour la réconciliation, la paix et la cohésion sociale au Mali	75	Cadre inclusif de concertation et de coordination intersectorielle mis en place	
2.2.8. Développement des perspectives à moyen et long termes pour mieux renforcer/ intégrer graduellement la paix dans le processus du développement national		Niveau d'intégration de la paix dans le processus de développement	
2.2.9. Accélération de l'effectivité de la démobili- sation, du désarmement et de la réinsertion des		Taux de démobilisation et de désarmement des combattants des	,
combattants des mouvements signataires en met- tant l'accent sur la démobilisation du combattant et non la récupération des armes		Taux de réinsertion des ex-combattants des mouvements signataires	
2.2.10. Relecture de l'Accord d'Alger, publication de	500,000	Accord issu du processus d'Alger relu et son Additif publié	*
son Additif et accélération de sa mise en œuvre	500 000	Taux de mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger	

Périoc	Période de mise en œuvre				Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
	X	х	,60	*	Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
X					MSPC	MDAC	
Х	х	х			MTFPDS	Tous ministères	
					MSPC	MDAC, MEF	
					MATD	MDAC, MSPC, MEF	
X	х	х			MRPCN	Tous ministères	
	Х				MRPCN	Tous ministères	
	X				MRPCN	MRE, MATD, MEF	
	Х	Х	Х	Х	MEF	MRPCN	
	х	Х	Х	х	MEF	MRPCN	
	х	Х	Х	х	MEF	Tous ministères	
х					MRPCN	MATD	
х	х	х	Х	х	MRPCN	MATD	
X	х				MRPCN	MDAC, MSPC, MENEFP	
X	х	х			MRPCN	Tous Ministeres	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles		
ACTIONS	millions)		(sur 5 ans)		
2.2.11. Mise en place du Haut Conseil des Légitimités Traditionnelles et coutumières		Haut Conseil des Légitimités Traditionnelles et coutumières mis en place			
2.2.12. Mise en place de la haute Autorité de la Cohésion et de la Réconciliation	5 000	Texte de création de la haute Autorité de la Cohésion et de la Réconciliation disponible			
Corresion et de la reconciliation		Haute Autorité de la Cohésion et de la Réconciliation opérationnelle			
2.2.13. Instauration de la semaine de la paix et du	1 000	Texte instaurant la sémaine de la paix du dialogue adopté			
dialogue au Mali	1 000	Nombre de semaines de la paix et du dialogue organisées	5		
2.2.14. Reconstruction des fondations de la réconciliation nationale en créant des dividendes de la paix		Texte adopté			
2.2.15. Respect des droits humains et lutte contre l'esclavage	1 000	Nombre d'activités de promotion de respect des droits humains et de lutte contre les pratiques esclavagistes réalisées	40		
2.2.16. Renforcement de la coopération entre les populations, l'administration et les forces de	500	Niveau d'insécurité			
populations, l'administration et les forces de sécurité	500	Nombre de conflits résolus			
2.2.17. Lutte contre la corruption et l'impunité	500	Nombre de dossiers de corruption jugés	350		
2.2.18. Promotion de la justice transitionnelle comme instrument de gestion des conflits	3 000	Nombre d'activités de promotion des mécanismes traditionnels de gestion des conflits			
Fotal budget Axe 2	907 100				
Axe 3 : Croissance économique et Développe	ement dura	nble			
Priorité: Relance de la croissance économique e					
Objectif 3.1.: Améliorer le système de planification			ue et financière		
3.1.1. Planification de l'aménagement des terres agricoles, des zones Industrielles, des zones	24.070	Nombre de schémas d'aménage- ment élaborés ou révisés	415		
économiques spéciales et des permis miniers et d'orpaillage dans les villages	24 070	Nombre de Schémas de zones élaborés ou revisés			
3.1.2. Développement d'un réseau d'infrastructures ferroviaire, routière et fluvial		Réseau férroviaire opérationnel	Reprise du trafic férroviaire Bamako-Diboli /Lancement du trafic férroviaire Bamako- Bougouni- Frontière Guinée		
		Mobilité urbaine et interurbaine améliorée	Temps de parcours réduit/ Sécurité routière améliorée		

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х		£	*	Primature /CAB MD	MATD, MARCC, MACIHT,	
X	x	x	х	х	MRPCN	Tous Ministeres	
x	х	х	Х	х	MRPCN	MATD, MTFPDS	
х	х	х	х	х	MRPCN	MRE, MATD	
Х	х	х			MJDH	MRE, MATD, MSPC	
Х	х				MSPC	MDAC, MATD	
Х	х	х			MJDH	MRE	Action déjà prise en compte
X	х	x			MRPCN	MJDH, MATD	Action déjà prise en compte
X	х				MUHDATP	MDR, MIC, MEF, MEADD, MMEE, MTI, MATD, MRE	

MEF, MENEFP,

MUHDATP, MDAC, MATD, MSPC

MTI

Χ

X

Χ

	Coût (en		Cibles
Actions	millions)	Indicateurs	(sur 5 ans)
		Niveau de service du réseau routier amélioré	Confort de déplacement assuré/Coût d'exploitation des véhicules réduit
		Chenal navigable permanent	Durée de campagne de navigation rallongée/ Temps de parcours réduit
3.1.3. Développement des infrastructures de stockage, de commercialisation d'eau potable et d'énergie renouvelable (solaire notamment) dans les villages		Nombre d'infrastructures de stockage et de commercialisation d'eau potable et d'énergie renouvelable construites	
3.1.4. Valorisation des métiers liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'artisanat, au tourisme et à la chasse	300 000	Stratégie Nationale de valorisation des métiers liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'artisanat, au tourisme et à la chasse adoptée	
3.1.5. Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui aux sources de croissance économique		Programme d'appui aux sources de croissance économique adopté	
permettant de réaliser un taux de croissance moyen du PIB supérieur à 10% durant les 30 prochaines années	350	Taux d'exécution du programme	1
3.1.6. Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien		Nombre de chaînes de valeurs développées	
connectées, solidaires et compétitives au plan international	21 430	Nombre d'unités de transformation créées	
	-	Nombre de résultats de recherche développés avec le secteur productif	
3.1.7. Renforcement du lien entre l'éducation et la	1 180	Nombre de résultats de recherche vulgarisés	
recherche avec les secteurs productifs		Stratégie nationale articulant les programmes d'éducation et de recherche avec le secteur productif adaptée	
3.1.8. Priorisation de la formation technique et professionnelle pour doter le pays d'une main- d'œuvre qualifiée et compétitive	3 279	Nombre d'écoles de formation tech- nique et professionnelle créées dans les filières porteuses	
3.1.9. Renforcement de la gouvernance d'entreprise en améliorant les conseils d'administration et en encourageant les certifications ISO et autres de nos entreprises	638	Nombre d'entreprises certifiées ISO ou autres	
3.1.10. Augmentation du nombre d'entreprises maliennes cotées en bourses		Nombre d'entreprises maliennes cotées en bourse	
3.1.11. Renforcement du secteur financier en vue de faire face aux besoins de financement à long terme de notre économie (notamment pour le secteur privé)		Taux de satisfaction des bésoins de financement du secteur privé	

Pério	de de m	ise en d	œuvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
			42	*			
Х	х	х			MMEE	MEF, MATD, MUHDATP	
	х	х			MDR	MEN, MACIHT, MEADD	
X	х	х			MEF	Tous Ministères	
X	х				MIC	MDR, MENEFP, MEADD, MACIHT, MAECI	
X	Х	Х	х	х	MESRS	MEN, MENEFP, MIC, MDR	
Х	х	х		*		MEN, MDR, MEADD, MEF,	
Х	х	Х	х	X		MENEFP, MACIHT	
Х	Х	х	х	х		MEF, MCENMA, MENEFP	
X	Х	Х	Х	х	MEF	MENEFP	

	Coût (en	Indicatours	Cibles	
Actions	millions)	Indicateurs	(sur 5 ans)	
3.1.12. Mobilisation de l'épargne publique nationale pour le financement du déficit compte tenu de la situation fragile du pays (insécurité, instabilité et mauvaise gouvernance)		Part de l'épargne publique dans le financement du déficit budgétaire		
3.1.13. Relecture des codes des douanes et des impôts pour la mobilisation des ressources financières suffisantes		Codes des Douanes et des Impôts relus		
3.1.14. Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparentes et conformes aux règles de la concurrence	10	Manuel de procedure élaboré		
3.1.15.Luttecontrelafraudefiscaleet les pertes de res- sources pour l'Etat en rendant transparentes les conventions signées par l'Etat et en procédant à leur évaluation périodique		Pourcentage de conventions évaluées		
3.1.16. Amélioration de l'efficacité et l'efficience de la dépense publique en renforçant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation périodique des budgets programmes		% d'outil de pilotage opérationnel		
3.1.17. Soutien à l'accès des entreprises nationales, à la commande publique et à la sous-traitance des entreprises minières		% de commandes publiques ou sous traitances attribuées aux entreprises nationales		
3.1.18. Allocation de 15% des marchés publics aux PME dirigées par les femmes et les jeunes		Pourcentage des marchés publiques exécutés par des PME dirigées par des femmes et des jeunes	15%	
3.1.19. Elaboration d'une politique nationale de contenu local (notamment au niveau du secteur minier)	50	Politique nationale de contenu local disponible		
3.1.20. Audit de tous les permis miniers notamment ceux dont les bénéficiaires ne respectent pas les textes sur la protection de l'environnement	500	Pourcentage de permis miniers audités		
3.1.21. Création d'une banque d'investissements ouverte à la participation des Maliens établis à l'Extérieur	200	Banque d'investissement du Mali créée et ouverte à la participation des Maliens établis à l'Extérieur		
3.1.22. Elaboration d'une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé	50	Politique nationale d'industrialisation et de soutien au secteur privé élaborée		
3.1.23. Instauration d'un système de redevabilité et de reddition des comptes pour toute personne ayant assumé des responsabilités même à la retraite	30	Textes relatifs au système de redevabilité et de reddition des comptes adoptés		
3.1.24. Augmentation de la participation de l'Etat au capital des sociétés minières	50	Plafond autorisé pour la participation de l'Etat dans le capital des sociétés minières	Relecture du code minier	
3.1.25. Mise en place d'un système de contrôle des fonds de souveraineté		Système de contrôle des fonds de souveraineté mis en place		
3.1.26. Elaboration et mise en œuvre d'un pro-	-	Document de programme adopté		
gramme de développement des pôles dans les campagnes centré sur les potentialités et le savoir faire de chaque localité	5 000	Taux d'exécution du programme	10	

Périoc	Période de mise en œuvre		Minis	tères			
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
х	х	х	X	* x	MEF	MENEFP, MIC	
Х	х				MEF	MIC, MJDH, MATD, MMEE, MRE, MUH- DATP	
х	х	x			MIC	MEF	
х	х				MEF	MAECI, MMEE, MIC, MUH- DATP	
x	х	х			MEF	MRE	
х	Х	х			MEF	Tous Ministères	
х	х	х			MENEFP	MEF, MIC, MPFEF, MJS	
					ммее	MEF, MEADD, MIC,MATD	
х	х	х			MMEE	MEF, MEADD, MJDH, MRE	
					MEF	MMEEIA, MAECI	
Х	Х	х			MIC	MENEFP, MEF,MDR, MTI,MESRS, MACIHT, MRE	
X	Х	х			MRE	MEF, CAB- MRPI, MATD, MJDH	
Х					ммее	MEF, MRE	
х	х				MEF	MJDH, MRE	
Х	X				MUHDATP	MDR, MEF, MEADD, MIC, MATD, MACIHT, MCENMA	

Action	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)	mulcateurs	(sur 5 ans)
3.1.27. Elaboration et mise en oeuvre d'un programme		Document de programme adopté	
d'exploitation et de valorisation des eaux souterraines, de surface et pluviales en utilisant les énergies renouvelables	50	Taux d'exécution du programme	
3.1.28. Valorisation des potentialités de l'Office du Niger et autres Offices en augmentant les superficies aménagées	105 977	Nombre de nouvelles superficies aménagées et exploitées en hectares	
3.1.29. Réforme du secteur Agricole touchant l'enregistrement des Exploitations Familiales		Repertoire des exploitations agricoles et entreprises agricoles crée	
l'enregistrement des Exploitations Familiales et des Entreprises Agricoles, la mise en place des Coopératives d'Utilisations des Matériels		Nombre de Coopératives d'utilisation des matériels agricoles mises en place	
Agricoles (CUMA), la prise de textes pour favoriser les achats institutionnels avec les producteurs	13 000	Niveau d'équipement des coopératives	
Agricoles et des centrales d'achat de stockage des produits afin d'éviter le bradage des productions et de stabiliser la production pour les besoins de consommation intérieure		Textes favorisant les achats institutionnels avec les producteurs Agricoles et les centrales d'achat de stockage des produits adoptés	
3.1.30. Prise de dispositions pour arrêter les changements de vocations des terres Agricoles au profit des pro- grammes immobiliers (constructions des maisons)	1 000	Texte adopté pour le respect des vocations des espaces	25
3.1.31. Application des dispositions de la Loi sur le foncier Agricole attribuant au moins 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables	50	Pourcentage de terres aménagées attribuées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables	
3.1.32. Relecture des dispositions de la charte pastorale	215	Charte pastorale relue	
3.1.33. Création d'une Assurance Maladie Obligatoire (AMO) pour les producteurs Agricoles		Assurance maladie universelle créée et opérationnelle	
3.1.34. Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits Agricoles du Mali en particulier		Plan d'investissement agro-industrielle disponible	
3.1.35. Renforcement de la productivité Agricole à travers la gestion axée sur les résultats tout en		Taux d'amélioration de la production agricole	
travers la gestion axée sur les résultats tout en utilisant des énergies renouvelables		Part des énergies renouvelables dans la production agricole	
3.1.36. Priorisation à l'échelle nationale du secteur agricole pour un développement durable		Rang du secteur agricole dans la part des secteurs dans le budget de l'Etat	
3.1.37. Renforcement de la recherche Agricole	30 000	Nombre de projets de recherche agricole financés	
3.1.38. Adoption d'une stratégie pour stimuler		Nombre de Sociétés créées	- b
l'économie formelle pour attirer les investisseurs privés		Volume des investissements intérieurs	

Période de mise en œuvre					Ministères		Observations	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations	
Х	х			*	MMEE	MDR, MEADD,MSDS, MUHDATP, MATD,		
х	х	х			MDR	MUHDATP, MEF, MMEE		
X	x	х			MDR	MENEFP, MEF		
X	х	х			MUHDATP	MATD, MDR, MEADD		
х	х	х			MDR	MPF, MJSCICC		
	Х				MDR	MEADD, MATD		
	х	х			MSDS	MDR, MEADD		
	х	х			MDR	MENEFP, MEF, MMEE, MEADD, MIC, MACIHT		
X	х	Х	Х	х	MDR	MEF, MEADD, MMEE		
	Х	х			MDR	MEF	Ce secteur est déjà un secteur prioritaire dans le cadre de reference national qui est le CREDD 2019-2023. L'action sera integrée dans le cadre de l'Etude Prospectives Mali 2040.	
х	Х	Х			MDR	MEF, MESRS		
					MENEFP	MEF, MIC, MACIHT		

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)	
3.1.39. Réalisation d'une raffinerie nationale pour contrôler la production d'or et maintenir la valeur ajoutée dans notre pays	80	Raffinerie nationale d'or créée		
3.1.40. Adoption des choix stratégiques (relecture du code minier) pour augmenter les revenus miniers		Code minier amendé		
du Mali à travers la création d'une société nationale qui fera l'option de choisir les 15% de la production	60	Société de patrimoine créée		
d'or en lieu et place des dividendes sur les 20% que détient l'Etat dans le capital des sociétés minières		% d'or produit versé à l'Etat		
3.1.41. Promotion des ressources en hydrogène et en lithium qui sont le futur énergétique du Mali		Nombre de permis attribués		
		Nombre de conventions signées		
3.1.42. Augmentation de l'impact des ressources mi- nières sur l'économie communautaire et nationale à travers la construction d'infrastructures de base: route, école, centre de santé, électricité		Nombre d'écoles, de centres de santé, de Km de route et de Kwt construits à travers des ressources minières		
3.1.43. Adoption d'un système fiscal adéquat		Taux de pression fiscale		
3.1.44. Création d'une société étatique d'exploitation minière		Société minière d'Etat créée		
3.1.45. Informatisation/digitalisation de l'administration, des recettes fiscales et non fiscales	150	Taux de digitalisation des procédures de payement des recettes fiscales et non fiscales		
3.1.46. Promotion de e-gouvernance au niveau de l'État et de e-commerce y compris à l'exportation	700	Nombre d'actions de promotion du e- commerce et du e-gouvernance au niveau de l'Etat		
3.1.47. Elaboration d'une stratégie de consommation des produits locaux		Document de stratégie adopté		
Objectif 3.2.: Promotion du développement du	rable et de l'	assainissement		
3.2.1. Relecture des grandes politiques en matière d'environnement, d'assainissement et de dévelop- pement durable pour les adapter aux Objectifs du Développement Durable (ODD), à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à la Vision de la CEDEAO 2050	180	Pourcentage de grandes politiques en matière d'environnement, d'as- sainissement et de développement durable adaptées aux ODD, à l'Agenda 2063 et la vision 2050 de la CEDEAO		
3.2.2. Mise en œuvre de manière harmonieuse des différents documents de politiques et de stratégies au niveau des différents secteurs et sous-secteurs	240 603	Nombre de cadre de concertation sectoriel et sous sectoriel mis en place et fonctionnel		
3.2.3. Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques et dans les PDESC des Communes	350	Pourcentage de PDESC des Communes intégrant les préocupations environnementales		
3.2.4. Promotion et valorisation des énergies renouvelables		Nombre d'activités de promotion et de valorisation des énergies renouvelables mises en œuvre		
3.2.5. Intégration de nos valeurs culturelles dans la révision des grandes politiques conformément à la Charte	50	Politique de l'environnement integrant les pratiques traditionnelles	6	
de Kurukan Fuga entre autres et d'autres pratiques traditionnelles de protection de l'environnement	50	Nombre de politique intégrant les valeurs culturelles		

Période de mise en œuvre					Ministères			
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations	
	х	х		×).	MMEE	MIC, MEF, MEADD, MRE		
х	x	x	х	x	MMEE	MEF		
	Х	Х	Х	Х	MMEE	MEF, MATD, MTI, MAEDD		
х	х	х			ММЕЕ	MEF, MUHDATP, MEN, MSDS, MTI, MATD, MRE		
	Х	Х			MEF	MMEE, MUHDATP, MIC	Se référer au point 3.1.13.	
	Х	Х			MMEE	MENEFP, MEF, MEADD, MTI		
х	Х	Х			MEF	MCENMA, MRE, MIC, MUHDATP		
х	Х	Х	Х	Х	MCENMA	MRE, MIC		
	х	х			MIC	MEF, MENEFP, MDR		
	х	х			MEADD	MDR, MMEE		
х	х	х	х	х	MEADD	MDR, MMEE,		
X	х	х	Х	Х	MEADD	MATD, MEF	0	
Х	Х	Х			MMEE	MEADD		
X	Х	Х	х	Х	MEADD	MATD, MACTIHT		

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
3.2.6. Renforcement de la coordination des efforts de l'État et des Collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques environnementales et d'aménagement du territoire	7 000	Nombre de cadres de concertation tenus	
3.2.7. Développement et mise en œuvre des plans		Nombre de plans de gestion mis en œuvre	
de gestion et augmentation la productivité biologique des aires protégées	8 000	Nombre d'aires protégées sous aménagement	
3.2.8. Etablissement des corridors biologiques pour connecter les aires protégées afin de faciliter la		Nombre d'aires protégées disposant de corridors de connextion	
migration des populations de faune et de flore	900	Superficie couverte par les aires protégées	
3.2.9. Développement des partenariats entre l'État et les Collectivités territoriales afin de réaliser des projets de conservation et de restauration des habitats	50	Nombre de Collectivités territoriales ayant un partenariat avec l'Etat pour la réalisation de projets de concervation et de restauration des habitats	
3.2.10. Accroissement de l'utilisation d'instruments économiques pour inciter les propriétaires fonciers à adopter des pratiques agricoles et sylvicoles durables favorisant la biodiversité	200	Nombredepropriétairesfonciers agricoles et sylvicoles utilisant des pratiques agricoles et sylvicoles durables favorisant labiodiversité	
3.2.11. Développement des programmes de rétribu- tion pour les services économiques rendus par les écosystèmes, en particulier aquatiques et forestiers	200	Nombre de programmes développés	
3.2.12. Mise en place des programmes forestiers pour rajeunir la forêt, pour fournir de la biomasse		Nombre de programmes de reboisement mis en place	
pour la production d'énergie et pour augmenter sa capacité à séquestrer le CO2	1 000	Nombre de projets d'aménagement forestier mis en œuvre	
3.2.13. Promotion de la coopération internationale, sous régionale et bilatérale concernant l'environnement et le renforcement de la	100	Cadre de coopération internationale et sous-régionale concernant l'environnement mis en place	
diplomatie environnementale		Nombre de rencontres tenues	
3.2.14. Exploitation écologique rationnelle des ressources de l'environnement intégrant		Nombre d'Etudes d'impacts environnementaux réalisées	
les principes de prévention, de précaution et du pollueur-payeur (étude d'impact environnemental et social, évaluation	80	Nombre d'études d'évaluation environnementale stratégique réaliséés	
environnementale stratégique, audit environnemental)		Nombre d'audits environnementaux réalisés	
3.2.15. Prise en compte des préoccupations de gestion intégrée et participative du développement durable (gouvernance, synergie dans la gestion du climat, de la biodiversité, de la sécheresse-désertification, des pollutions et nuisances)		Taux de préocupations prises en compte	
3.2.16. Mise en oeuvre des mesures préventives afin d'assurer une meilleure connaissance des textes environnementaux par tous les acteurs de développement pour réduire les actions de détérioration des ressources de l'environnement et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables	195	Nombre de textes diffusés	

Période de mise en œuvre			Minis	tères			
2022	2023	2024	2025	2026	Management of the control of the con	Impliqués	Observations
X	Х	х	X	* X	MEADD	MUHDATP, MATD	
X	х	х	х	X	MEADD	MDR, MATD, MATD	
X	Х	х	Х	Х	MEADD	MDR, MATD	
Х	Х	х	х	Х	MEADD	MATD, MDR, MIC, MUHDATP	
х	Х	х	Х	X	MDR	MEADD	
	х	х	Х	Х	MEADD	MDR,	
X	Х	Х	х	Х	MEADD	MDR, MIC, MATD, MEF, MMEE	
X	Х	Х	х	Х	MEADD	MAECI	
X	X	Х	х	Х	MEADD	MDR, MUHDATP, MATD,	
Х	х	х	х	х	MEADD	MDR, MATD	
X	Х	Х	Х	Х	MEADD	MDR , MATD, MCENMA, MPFEF	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
	millions)	mulcuteurs	(sur 5 ans)	
3.2.17. Réponse à l'objectif de gestion règlementée des ressources naturelles, comme outil d'aide à la décision pour des politiques sectorielles de développement durable (modes de consommation et de production durables, achat public durable, responsabilité sociétale des organisations et normes ISO 26000 portant lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale)	250	Textes règlementaires adoptés		
3.2.18. Elaboration des indicateurs juridiques sur l'effectivité des textes régissant l'environnement ainsi que des outils d'évaluation de l'impact des instruments juridiques en matière d'environnement afin d'éviter toute régression dans la protection de l'environnement au Mali;	200	Répertoire des indicateurs juridiques disponible		
3.2.19. Effectivité de toutes les règlementations nationales et les conventions internationales ratifiées par le Mali en matière d'assainissement et de protection de l'environnement	360	Taux d'effectivité des règlementations nationales et des conventions internationales ratifiées par le Mali en matière d'assainissement et de protection de l'environnement		
3.2.20. Réalisation de l'étude de faisabilité pour le développement d'une fiscalité écologique	100	Rapport d'étude de faisabilité pour le développement d'une fiscalité écologique disponible		
3.2.21. Réalisation des plans stratégiques	1 000	Nombre de plans stratégiques d'assainissement réalisés		
d'assainissement et du schéma directeur d'urbanisation et d'aménagement		Schéma directeur d'urbanisme et d'aménagement réalisé		
3.2.22. Promotion des modes de consommation plus durables par des mesures règlementaires et économiques	190	Nombre de mésures règlementaires et économiques adoptées		
3.2.23. Renforcement des capacités des rédacteurs des textes juridiques relatifs à l'environnement au Mali	150	Nombre de rédacteurs de textes juridiques formés		
3.2.24. Audit des structures en charge de l'Environne- ment et de l'assainissement et proposition d'une nouvelle architecture institutionnelle en la matière	110	Rapport de l'audit institutionnel et organisationnel des structures en charge de l'environnement disponible		
3.2.25. Réalisation de l'étude de faisabilité pour la création d'un Fonds national pour l'environnement	50	Rapport d'étude de faisabilité pour la création d'un Fonds national pour l'environnement disponible		
3.2.26. Renforcement des capacités des institutions de lutte contre la désertification et l'ensablement des cours d'eau en terme de ressources humaines, financières et technologiques	200	Nombre d'actions de renforcement des capacités réalisées		
3.2.27. Réalistaion de l'étude de faisabilité de la Création d'une Agence de gestion des déchets	100	Rapport d'étude de faisabilité de la création d'une Agence de gestion des déchets disponible		
3.2.28. Mise en place d'un Dispositif de sauvegarde de l'environnement dans un contexte d'insécurité	2 000	Dispositif de sauvegarde de l'environnement dans le contexte d'insécurité créé	2	
3.2.29. Renforcement des structures chargées du suivi, du contrôle et de l'évaluation des politiques de l'environnement et du développement durable	60	% de structures chargées de suivi, du contrôle et de l'évaluation des politiques de l'environnement et de développe- ment durablea yant bénéficié un renfor- cement decapacités		
3.2.30. Transformation de la Direction Nationale des Eaux et Forêts en Direction Générale des Eaux et Forêts	2 000	Texte de creation de la Direction générale des Eaux et Forêt disponible		

Pério	de de m	ise en o	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
Х	x	х	X	×	MEADD	MDR, MATD, MIC	
X	х				MEADD	НОГМ	
X	X	х	х	х	MEADD	MDR, MAECI	
	Х			2	MEADD	MEF	
X	X	х	х	Х	MEADD	MUHDATP, MATD, MDR, MACIHT,	
X	х	Х	Х	Х	MEADD	MMEE, MEF	
Х	х	Х	Х	Х	MEADD	MJDH, MDR,	
х	Х				MEADD	MRE, MEF	
х	Х				MEADD	MEF	
Х	х	x	х	х	MEADD	MATD, MDR, MEF	
	Х				MEADD	MATD, MEF	
х	Х				MEADD	MDAC, MSPC	*
X	Х	Х	х	х	MEADD	MDR	
X					MEADD	MRE	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
13,010	millions)		(sur 5 ans)
3.2.31. Renforcement des capacités de la Direction		Taux de satisfaction du cadre organique de la DNACPN	
Nationale de l'Assainissement, du Contrôle, des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) en terme de ressources humaines, financières et	200	Taux d'accroissement de la dotation budgétaire de la DNACPN	
technologiques		Taux de satisfaction des bésoins en	
3.2.32. Développement d'une synergie d'actions à travers l'instauration de cadres de concertation fonctionnels entre le Ministère en charge de l'Environnement et les autres Ministères sectoriels en charge des Mines, de la Santé, de l'Energie, de l'Eau, des infrastructures, des transports et du Développement Rural	456	Nombre de réunions du Cadre de concertation tenues	
3 2 33 Dynamication attended		Service d'hygène redynamisé	
3.2.33. Dynamisation et transfert du service d'hygiène à l'Environnement		TextedetransfertduServiced'hygèneà l'environnement	
3.2.34. Délocalisation de toutes les unités industrielles situées à proximité des habitations	250 000	Nombre d'unités industrielles situées à proxmité des habitations	
2.2.25 Double		Taux de satisfaction du cadre organique de l'ABFN	
3.2.35. Renforcement des capacités de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) en terme de ressources humaines, financières et	442	Taux d'accroissement de la dotation budgétaire de l'ABFN	-
technologiques		Taux de satisfaction des bésoins en équipements informatiques et technologiques de l'ABFN	
3.2.36. Réalistaion de l'étude de faisabilité de la création des usines de montage de plaques photovoltaïques		Rapport d'étude de faisabilité de création des usines de montage de plaques photovoltaïques disponible	
3.2.37. Réalistaion de l'étude de la faisabilité de la créa- tion d'un Conseil supérieur de l'environnement à l'image du Conseil Supérieur de l'Agriculture	100	Rapport d'étude de faisabilité de création d'un Conseil supérieur de l'environnement disponible	
3.2.38. Amélioration des politiques urbaines		Politiques urbaines ameliorées	
pour minimiser ou mieux gérer les problèmes de pollutions et nuisances, notamment à travers l'adoption de plans directeurs pour l'assainissement des agglomérations urbaines	200	Plan directeur d'assainissement des agglomérations urbaines disponible	
3.2.39. Prise en compte du lien entre pauvreté et environnement en luttant contre les phénomènes de marginalisation et de taudis urbains	2 500	Nombre de mesures visant à lutter contre les phénomènes de marginalisa- tion et de taudis urbains adoptées	5
3.2.40. Développement et mise en œuvre d'un programme permanent d'appui au traitement des déchets et des produits dangereux,	E 000	Programme d'appui au traitement des déchets et des produits dangereux disponible	
en privilégiant les approches novatrices et participatives de gestion en ce qui concerne les déchets solides et liquides urbains	5 000	Taux de mise en œuvre du programme d'appui au traitement des déchets et des produits dangereux	
3.2.41. Adoption de mesures coercitives contre les unités industrielles qui déversent leurs effluents liquides dans les cours d'eau sans traitement préalable	20	Nombre de sanctions prises contre les unités industrielles qui déversent leurs effluents liquides dans les cours d'eau sans traitement préalable	

Périoc	le de m	ise en o	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	Х	X	×	MEADD	MEF, MTFPDS	
	х	Х	Х	х	MEADD	MMEE, MTI, MDR, MSDS	
	Х				MEADD	MSDS	
х	х	х	х	х	MIC	MUHDATP, MAEDD	
X	х	X	х	х	MEADD	MDR, MTFPDS	
	х				MMEE	MIC, MENEFP, MEF, MAEDD	
	Х	х	æ		MEADD	MTFPDS, MDR	
	х	-			MEADD	MUHDATP, MSDS, MATD	
X	х	х	Х	Х	MUHDATP	MEF, MSDS, MPFEF, MEADD	
X	Х	Х	х	х	MEADD	MDR, MSDS, MMEE, MIC	
X	Х	х	х	X	MEADD	MIC, MACIHT	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)	muicateurs	(sur 5 ans)
3.2.42.Mise en place, à tous les niveaux, d'un méca- nisme de gestion des déchets biomédicaux		Taux de mise en place des mécanismes de gestion des déchets biomédicaux aux différents niveaux	
3.2.43. Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles, notamment des sols et promotion de la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique (faune, flore et écosystèmes) en mettant un accent particulier sur l'intégration durable du secteur forestier et de ses produits dans l'économie nationale	300	Nombre de conventions locales de gestion des ressources naturelles mises en place	
3.2.44. Lutte contre la dégradation des terres et la désertification en s'attaquant aux causes réelles	12 100	Programme de lutte contre la dégradation des terres et la désertification mis en place	
de ces phénomènes		Superficie de terre et de dune restaurée	
		Nombre de bénéficiaires des activités de diversification comme alternatives à la coupe de bois	
3.2.45. Identification d'activités de diversification comme alternatives à la coupe abusive de bois	1 200	Nombre de projets d'AGR mise en œuvre	
		Nombre de foyers et fourneaux améliorés diffusés	
		Nombre de rechauds à gaz diffusés	
3.2.46. Promotion et valorisation des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de la		Nombre de villages bénéfiaires de technologie d'énergies nouvelles et renouvelables	
bioénergie		Capacité d'énergies renouvelables installées	
3.2.47. Création d'un fonds national d'efficacité énergétique		Fonds national d'efficacité énergétique mis en place	
3.2.48. Promotion d'un programme national d'éducation relative à l'environnement à travers l'élaboration et l'enseignement des programmes		Programme national d'éducation relative à l'environnement disponible	
d'éducation et l'enseignement des programmes d'éducation environnementale dans tous les ordres et types d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur)	2 000	Nombred'ordresd'enseignementoùest enseigné le programme	
3.2.49. Renforcement des activités d'IEC, mais aussi		Nombre d'activités d'IEC	
encouragement et récompense des bonnes initiatives des organisations de la société civile et des individus qui concourent à une meilleure gestion de l'environnement	280	Nombre de presonnes bénéficiaires d'activités d'IEC	
3.2.50. Promotion de la régénération Naturelle Assistée	1 080	Superficie couverte par la régénération naturelle assistée	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х	Х	X	×	MSDS	MEADD	
Х	х	x	х	х	MAEDD	MDR MATD, MEF	
х	х	Х	х	Х	MEADD	MDR	
X	х	х	х	х	MEADD	MDR, MMEE	
х	х	x	x	х	ммее	MEADD, MPFEF, MATD	
X	х	х			MMEE	MEF, MENEFP, MEADD	
X	х	х	х	х	MEADD	MEN et MES	
Х	Х	х	х	х	MEADD	MEN, MPFEF	
X	x	х	х	x	MEADD	MDR	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)		(sur 5 ans)
3.2.51. Sensibilisation des élus, des femmes, des associations de jeunes, des chasseurs pour	300	Nombre d'élus, de femmes, d'associations de jeunes, de chasseurs sensibilisés	
leur implication active dans la lutte contre la déforestation		Nombre de séances de sensibilisations tenues	
3.2.52. Promotion des bosquets villageois et de protection des bois sacrés	3 515	Nombre d'activités visant à encourager les villageois à la création de bosquets et de bois sacrés	
3.2.53. Réalistaion d'une communication efficace et efficiente pour un changement de comportement du citoyen malien à l'égard de l'environnement	50	Nombre d'activités de communication pour un changement de comportement du citoyen malien à l'égard de l'environnement	*
3.2.54. Instauration des journées de travaux communautaires en vue d'entretenir les lieux avec en tête de file les autorités politiques et administratives	50	Nombre de journées communautaires d'entretien des lieux avec à leur tête les autorités poltiques et/ou administratives	
3.2.55. Information et éducation de tous les acteurs de l'environnement sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), notamment sur les bénéfices que peuvent générer les crédits car- bone à travers la plantation de certains arbres (Ja- tropha), des activités relatives au foyer amélioré	50	Nombre d'activités d'information et d'éducation des acteurs réalisées	
3.2.56. Sensibilisation des acteurs de l'environnement sur les enjeux de la transition écologique	112	Nombre d'activités de sensibilisation des acteurs	
3.2.57. Adoption de mesures (campagne de sensibilisation – sanctions) de lutte contre la pollution environnementale, notamment sur la	20	Nombre d'activités de sensibilisation contre les pratiques de pollution	
base de la Loi n°2021-032 du 24 mai 2021 relative aux pollutions et aux nuisances		Nombre de PV délivrés	
3.2.58. Intensification des campagnes de	100	Nombre de campagne de reboisement	
reboisement en optant pour des plantations sécurisées	100	Superficies de plantations sécurisées	
3.2.59. Vulgarisation des textes environnementaux dans les langues nationales	90	Nombre de textes environnementaux vulgarisés dans les langues nationales	
3.2.60. Elaboration et mise en œuvre d'un plan	222	Plan innovant de communication sur l'environnement disponible	
innovant de communication sur l'environnement de façon globale	233	innovant de communication sur l'environnement	
3.2.61. Renforcement de l'information environne- mentale des citoyens au quotidien et à tous les ni- veaux en vue d'un éveil de conscience en matière environnementale et d'assainissement	125	Nombre d'activités d'informations environnementales des citoyens au quotidien	
3.2.62. Réhabilitation de l'HUICOMA et de la	20	Durée moyenne de fonctionnement de l'HUICOMA	6)
COMATEX	30	Durée moyenne de fonctionnement de la COMATEX	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	х	X	×	MEADD	MDR, MPFEF, MSJ MATD	
Х	x	х	х	х	MEADD	MDR, MACIHT, MUHDATP	
х	х	X	Х	Х	MEADD	MCENME	
X	х	х	Х	X	MEADD	MATD	
X	х	х	х	х	MEADD	MMEE, MDR, MCENMA	
X	х	х	х	Х	MEADD	MDR,MEN, MENCMA	
X	x	х	х	х	MEADD	MSPC,MSDS, MATD	
Х	х	Х	х	х	MEADD	MDR, MATD	
X	×	Х	Х	Х	MEADD	MEN, MCENMA	
X	х	X	х	х	MEADD	MCEN	
Х	Х	х	X	Х	MEADD	MDR, MPFEF, MATD, MENCMA	
Х	Х				MIC	MENEFP, MEF	

O-diama.	Coût (en	Indicateurs	Cibles		
Actions	millions)	Inuicateurs	(sur 5 ans)		
3.2.63. Relance des activités des Chemins de fer pour le désenclavement intérièur et extérieur et promotion des emplois et l'économie locale	16 200	Trains de voyageurs et de marchandises operationnels entre Bamako et Kayes			
Total budget Axe 3	1 070 630				
Axe 4 : Capital humain, genre et inclusion sociale	9				
Priorité : Stabilisation du front social, promotion de ent la qualité des services d'éducation et de santé		et l'emploi des jeunes, et amélioration de			
Objectif 4.1.: Promouvoir le dialogue social					
4.1.1. Regroupement en un seul ministère, les départements en charge de la fonction publique, du travail, et de la sécurité sociale		Ministère en charge de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale crée	7		
4.1.2. Maintien du Service National des Jeunes pour les nouveaux admis aux concours de la Fonction publique	401	Service national des jeunes instauré pour les nouveaux admis à la fonction publique	/		
4.1.3. Instauration d'un contrat de performance dans les services publics (du niveau cercle jusqu'au niveau national)	250	Pourcentage de services publics ayant un contrat de performance	100%		
4.1.4. Planification de la relève des cadres partant à la retraite afin de mettre fin à la prorogation de l'âge de la retraite	2 200	Nombre de cadres de la fonction publique permettant de compenser les départs à la retraite			
4.1.5. Moralisation du concours d'accès à la fonction publique (application de critère d'équité et de transparence)	650	Niveau de confiance des candidants au processus du concours d'entrée dans la fonction publique			
4.1.6. Développement d'une synergie d'action entre les différentes structures de formation-emploi FAFPA, APEJ, ANPE	2 000	Nombre d'activités réalisées			
4.1.7. Développement et mise en cohérence du système d'ingénierie de la formation entre les Ministères en charge de la Formation Profession- nelle, de l'Enseignement Technique, de l'Educa- tion Nationale et de l'Enseignement Supérieur		Cadre partenarial crée et fonctionnel			
4.1.8. Enrôlement biométrique de tous les fonction- naires de l'Etat et des Collectivités ainsi que les Forces armées et de sécurité afin de prévenir la fraude	500	Taux d'enrôlement biométrique des fonc- tionnaires de l'Etat, des Collectivités terri- toriales et des Forces armées et de sécurité			
4.1.9. Tenue des états généraux de l'administration publique	200	Rapport final sur les états généraux de l'Administration publique disponible			
4.1.10. Mise en place d'un mécanisme de veille citoyenne pour les services publics et parapublics	50	Dispositif national de veille citoyenne pour les services publics et parapublics mis en place			
4.1.11. Récompense du mérite et sanction des	200	Nombre d'agents publics réconpensés pour service rendu			
infractions	300	Nombre d'agents publics sanctionnés pour infractions			

100

150

100

Pourcentage de services ayant affiché les coûts des prestations

Nombre de fonctionnaires licenciés

Nombre de hauts cadres dont les

pour manque de rendement

avantages ont été revus

100%

les services publics

4.1.12. Affichage des coûts des prestations dans tous

4.1.13. Reforme profonde de la fonction publique de

4.1.14. Revue des avantages accordés aux hauts

cadres quand ils ne sont plus en poste

sorte que les fonctionnaires qui ne donnent pas de rendement puissent être licenciés au besoin

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable Impliqués Observati		Observations
x	x		s	*	MTI	MEF	

Х	Х				Primature /CAB MDRPI	MFPT, MSDS
Х	х				MJSCICC	MTFPDS
Х	х	х			MRE	Tous Ministères
Х	х	х	х	х	MTFPDS	Tous Ministères
Х	х				MTFPDS	Tous Ministères
X	х	х			MENEFP	MEF
X	х	х			MENEFP	MEN, MESRS
Х	X				MRE	MATD, MEF, MTFDS,MEN
Х	х				MRE	Tous ministères
х	Х				MRE	Tous ministères
х	х	х			MRE	Tous ministères
х	х	х			MRE	Tous ministères
					MTFPDS	Tous ministères
					MTFPDS	Tous ministères

	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)	indicateurs	(sur 5 ans)	
4.1.15. Institutionnalisation de la redevabilité des res- ponsables dans la gestion des affaires publiques	150	Textes legislatifs et réglementaires adoptés		
4.1.16. Répartition équitable des ressources humaines sur l'ensemble du territoire		Indice de répartition des ressources humaines		
4.1.17. Dématérialisation des procédures dans les services publics	100 000	Pourcentage de procédures dématériali- sées dans les services publiques	80%	
4.1.18. Instauration des boîtes à suggestions au sein de tous les services de l'Etat	75	Pourcentage de services de l'Etat disposant de boites à suggestions	100%	
4.1.19. Création d'une structure de suivi/évaluation de la performance des activités du Gouvernement (marchés publics, projets, programmes)	150	Disponibilité du texte de création de la structure de suivi-évaluation de la per- formance des activités du gouvernement		
4.1.20. Création d'un système de dénonciation en ligne	150	Système de dénonciation en ligne opérationnel		
4.1.21. Réorganisation de la société civile pour plus d'autonomie et de rendement	500	Société civile réorganisée		
4.1.22. Mise en place d'un modèle de syndicalisme constructif et apaisé	5 000	Nombre de syndicats formés et sensibilisés		
4.1.23. Consolidation de la justice sociale au sein de la fonction publique	80	Existence d'un plan de carrière		
4.1.24. Amélioration des conditions de vie des travailleurs	100	Nombre de mesures d'amélioration des conditions de vie des travailleurs adoptées		
4.1.25. Amélioration de la performance des services publics	150	Taux de satisfaction des usagers des services publics		
4.1.26. Prise en compte de la problématique des quotas dans les recrutements		Nombre des quotas dans les recrutements		
4.1.27. Dépolitisation des nominations dans l'Administration	50	Texte relatif à la dépolitisation des nominations dans l'administration adopté		
4.1.28. Renforcement du mécanisme de dialogue social entre la population rurale et l'administra- tion publique	100	Mécanisme de dialogue social amélioré		
4.1.29. Mise en place des programmes d'incitation du secteur privé pour l'emploi des jeunes		Nombre de Programmes d'incitation du secteur privé pour l'emploi des jeunes crées		
4.1.30. Adoption des mesures visant la promotion de l'entrepreneuriat, en particulier celui des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap	1 250	Nombre de mesures adoptées visant la promotion de entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap		
4.1.31. Promotion de l'entrepreneuriat et consolidation du secteur privé.		Nombre de mesures d'incitations prises		
4.1.32. Dépolitisation de la société civile	50	Texte législatif ou réglementaire adopté		
4.1.33. Elaboration d'un code de bonne conduite de la société civile	75	Code de bonne conduite de la société civile adopté		
4.1.34. Création du Haut conseil national des organisations de la société civile	30	Haut conseil national des organisations de la société civile créé		
4.1.35. Evaluation périodique des associations et organisations de la société civile		Nombre d'associations et organisations de la société civile évaluées		

	Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2	2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
				£	*	MRE	Tous ministères	
	X	х	х			MTFPDS	Tous ministères	
	Х	Х	х			MRE	Tous ministères	
	Х	Х	Х			MRE	Tous ministères	
	x	Х				MRE	Tous ministères	II existe déjà des cadres dans ce sens: CPS, DFM, CDI, CT-CSLP, DGMP-DSP, DGB, SGG,BOS
	х	х				MRE	Tous ministères	
	Х	х				MATD	MRE	
	Х	х	х	х	х	MTFPDS	Tous ministères	
	х	х				MTFPDS	Tous ministères	
	х	х	х			MTFPDS	MEF	
	х	Х	х			MRE	Tous Ministères	
	х	Х				MTFPDS	Tous Ministères	
	х	Х				MRE	Tous Ministères	Se référer au point 1.4.8.
	х	x				MTFPDS	Tous Ministères	
	х	х	х	х	x	MENEFP	MEF, MJS, MACIHT, MDR, MTI	
pos r	х	х	х	х	х	MENEFP	MSDS, MPFEF	₹
	х	х	х	х	х	MENEFP	MIC, MESRS, MPFEF, MEF, MACIHT, MDR	
	х	Х	Х	Х	х	MRE	Tous Ministères	
		Х				MRE	MATD	
		Х				MRE	MATD	

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
÷.	3 000	Cadre de concertation établi	
4.1.36. Dépolitisation des syndicats		Nombre de syndicats dépolitisés	12
4.1.37. Organisation des élections professionnelles de représentativité des organisations syndicales	5 100	Nombre d'élections professionnelles regulières tenues	
4.1.38. Organisation d'une conférence sociale pour né- gocier un pacte social de stabilité et de croissance	270	Rapport de la Conférence sociale disponible	
4.1.39. Signature d'une trêve sociale avec les syndicats	100	Protocole d'accord signé	
4.1.40. Adoption d'un chronogramme de prise en charge des engagements de l'Etat pris dans le cadre des procès-verbaux de conciliation	80	Chronogrammedepriseen chargedes engagements de l'Etat dans le cadredes procès-verbaux de conciliation disponible	
4.1.41. Relecture des textes sur la création des syndicats	50	Nombre de textes sur la création des syndicats relus	
4.1.42. Application de la loi sur l'exercice du droit de grève dans les services publics et parapublics		Pourcentagedegrèveslors des quelles le service minimum a été observé	-
4.1.43. Application du rôle normatif du statut général des fonctionnaires		Statut général des fonctionnaires appliqué en tant que norme de reference	
4.1.44. Plafonnement des rémunérations des cadres et des dirigeants des Etablissements Publics personnalisés (EPA, EPIC, etc.)	155	Textes réglementaires plafonnant les rénumérations au niveau établissements publics adoptés	
4.1. 45. Informatisation des prestations dans les hôpitaux		Taux d'informatisation des prestations dans les hôpitaux	
4.1.46. Dépolitisation des nominations dans les services publics		Pourcentage de postes dans le service public où la nomination est sousmise à l'appel à candidature	
		Textes reglémentaires adoptés	
4.1.47. Nomination sur la base de la performance et des compétences afin d'encourager l'excellence au niveau de la fonction publique	50	Texte relatif aux critères de nomination adopté	
4.1.48. Intégration dans le programme de forma- tions colaire et universitaire des modules inci- tant à l'entrepreneuriat et l'auto emploi	120	Nombre de programmes de formation scolaire et universitaire intégrant des modules incitant à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi	
4.1.49. Promotion des emplois verts	210	Nombre de mésures d'encouragement à la création des emplois verts	
4.1.50. Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et la taxe à la formation professionnelle (TFP)		TEJ et la TFP rétablies	

Périoc	de de m	ise en o	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	Х	X	* x	MATD	MRE	
х	Х	Х	Х	Х	MTFPDS	Tous ministères	
Х	х	Х	Х	Х	MTFPDS	Tous Ministères	
X					MTFPDS	Tous Ministères	
X					MTFPDS	Tous Ministères	Action déjà prise en compte
Х					MTFPDS	Tous ministères	
Х					MTFPDS	Tous ministères,	
Х	X	. х			MTFPDS	Tous ministères,	
					MTFPDS	Tous ministères	
х					MTFPDS	Tous Ministères	
х	х	2			MSDS	MEF, MCENMA	
Х	х	х			MTFPDS	Tous ministères	Action déjà prise en compte
Х	х	х			MRE	Tous ministères	Action déjà prise en compte
Х	х	х			MENEFP	MEN, MESRS, MPFEF, MJSICCC, MACIHT	
х	Х	х	х	х	MEADD	MDR, MEN, MESRS, MPFEF, MJSICCC, MACIHT	
х	х				MENEFP	MEF	

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
4.1.51. Organisation régulière du concours d'entrée		Niveau de régularité en pourcentage dans l'organisation du concours	
à la fonction publique		Nombre d'agents recrutés par année	
4.1.52. Elaboration et mise en œuvre d'un programme promotion de l'emploi en milieu		Document de programme adopté	
rural		Taux d'exécution du programme	
4.1.53. Réinstauration du service civique		Service civique réinstauré	
4.1.54. Mise en place d'un dispositif efficace de financement de l'entrepreneuriat		Pourcentage de projets d'entrepreneuriat ayant obtenu du financement	
4.1.55. Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules sur l'entre- preneuriat et l'auto emploi	30	Nombre de programmes de formation scolaire et universitaire intégrant des modules sur l'entrepreneuriat et à l'auto emploi	
4.1.56. Formation des jeunes entrepreneurs et promotion de l'octroi des marchés publics		Nombre de jeunes entrepreneurs formés	
basées sur les compétences et non sur les relations	A .	Nombre de processus de passation de marchés contestés	
4.1.57. Élaboration d'une politique fiscale adapté aux PME		Document de politique fiscale àdapté aux PME adopté	
4.1.58. Création d'un Département Ministériel dédié exclusivement à l'entrepreneuriat		Ministère dédié exclusivement à l'entrepreneuriat créé	
4.1.59. Soutien à la mise en œuvre des approches de gestion innovante des exploitations familiales rurales et des entreprises agricoles		Nombre d'exploitations familiales et d'entreprises agricoles ayant bénéficié des initiatives de soutien à la mise en œuvre d'approches de gestion innovante	
4.1.60. Incitation des Collectivités Territoriales à jouer leurs responsabilités dans la promotion de l'entrepreneuriat rural en y investissant au moins	10	Pourcentage de Collectivités Région ayant investi au moins 15% de leur budget dans la promotion de l'entrepreneuriat rural	
15% du budget régional et en facilitant l'accès sécurisé au foncier		Pourcentage de Collectivités territoriales ayant adopté des mesures facilitant l'accès sécurisé au foncier	
4.1.61. Définition et mise en œuvre d'une stratégie		Stratégie nationale de l'entrepreneuriat rural adoptée	
nationale sur l'entrepreneuriat rural		Taux de mise en œuvre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat rural	
4.1.62. Création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle	130	Guichet unique d'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle créé	

Périod	de de m	ise en o	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	x	х	w	*	MTFPDS	Tous ministères	En fonction des besoins
X	х				MENEFP	MDR, MACIHT, MIC, MNENFP	
X	Х				MJSCICC	MSPC, MDAC	Action déjà prise en compte
Х	х	х	х	х	MENEFP	MEF, MACIHT, MIC, MPFEF	
Х	х	х	х	х	MEN	MENEFP, MESRS	
х	X	X	х	X	MENEFP	Tous ministères	
х	Х				MEF	MENEFP, MIC, MACIHT	Action déjà prise en compte
x	х	X	Х	Х	Primature /CAB MDRPI	Tous ministères	
х	х	X	х	х	MDR	MENEFP/ MATD/MIC/ /MUHDATP	
X	Х	х	х	Х	MATD	MEF, MENEFP	
	X	х			MENEFP	MDR, MEF, MATD, MIC, MACIHT	
Х	x				MENEFP	MEF, MDR, MATD, MIC, MACIHT	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)	a.cuteura	(sur 5 ans)	
4.1.63. Création d'une banque nationale d'investissement afin de faciliter l'accès au financement des entreprises agricoles et péri- agricoles		Banque nationale d'investissement crée		
4.1.64. Renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la transformation des produits de la filière bétail-viande et des produits oléagineux		Nombre d'actions de renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la transformation des produits de la filière bétail-viande et des produits oléagineux		
4.1.65. Mise à la disposition des producteurs et des structures d'encadrement des exigences d'assurance qualité et de veille commerciale		Nombre de producteurs et de structures d'encadrement ayant bénéficié de la mise à disposition des exigences d'assurance et de veille commerciale		
4.1.66. Promotion de la création d'emplois verts, décents et durables en milieu rural	2 120	Nombre d'actions visant à vaforiser la création d'emplois verts, décents et durables en milieu rural	. ,	
4.1.67. Renforcement des capacités des jeunes et des femmes en milieu rural en alphabétisation et dans le domaine de la digitalisation		Nombre de jeunes et de femmes en milieu rural ayant bénéficié des actions de renforcement des capacités en alphabétisation et dans le domaine de la digitalisation		
4.1.68. Couverture totale du pays en réseau de communication notamment internet à travers la fibre optique	6 800	Taux de couverture du territoire national en réseau internet à travers la fibre optique		
4.1.69. Renforcement du réseau d'électrification rurale		Taux d'électrification rural	-	
4.1.70. Investissement dans la formation des jeunes en data-science et intelligence artificielle	480	Nombre de jeunes ayant bénéficié des formations en data-science et intelligence artificielle		
4.1.71. Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat		Nombre d'actions interministérielles réalisées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat		
4.1.72. Promotion et protection sociale dans le secteur agricole au profit des jeunes et des femmes en milieu rural		Nombre de mesures de promotion de la protection sociale dans le secteur agricole au profit des jeunes et des femmes		
Objectif 4.2.: Améliorer l'accès à la santé et promouvo	ir l'inclusion s	ociale		
4.2.1. Respect des dispositions de la loi hospitalière en matière d'exercice d'activités privées intra- hospitalières	420	Pourcentage d'hôpitaux respectant les dispositions de la loi hospitalière en matière d'exercice d'activités privées intra-hospitalières		
4.2.2. Accélération de la mise en œuvre de la Couverture Médicale Universelle	701 751	Taux de couverture médicale uniserselle		
4.2.3. Amélioration de la performance des structures sanitaires (financement, plateau technique et ressources humaines)	125 000	Pourcentage de structures sanitaires évaluées performantes		

Pério	ode de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
х	х		e.	*	MEF	MDR, MENEFP, MACIHT, MIC	Action déjà prise en compte
X	х	х	х	х	MENEFP	MDR/MIC	
X	х	Х	х	х	MDR	MIC	
х	X	х	х	х	MEADD	MDR/MENEFP	
X	x	х	х	х	MDR	MEN, MCENME, MENEFP	
X	х	х			MCENMA	MEF, MUHDATP, MATD	
X	х	х			MMEE	MATD, MENEFP, MIC	
X	х	х	х	х	MESRS	MCENME	
X	х	х			MENEFP	MDR, MENEFP, MACIHT, MIC	
X	x	х	х	х	MDR	MPFEF, MJSCICC	
X	х	х			MSDS	Tous ministères, OSC, Secteur privé	
X	х	Х			MSDS	Tous ministères	
Х	х	х			MSDS	MEF, MT- FPDS, MATD, MUHADTP, MENEFP	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Action5	millions)	marcateurs	(sur 5 ans)
		Pourcentage d'établissements de santé respectant les réglementations en vigueur	
4.2.4. Amélioration de l'encadrement du secteur de	2.555	Existence de textes réglementaires	The state of the s
la santé	2 500	Pourcentage d'écoles de formation en santé respectant les réglementations en vigueur	
4.2.5. Instauration d'une gestion nationale permettant une gestion des réfugiés et des	105	Mecanisme pour une meilleure gestion des refugiés et deplacés mis en place	
permettant une gestion des réfugies et des déplacés maliens	192 000	Base de données des refugiés et deplacés fonctionnelle	
4.2.6. Valorisation de la médecine traditionnelle	100	Nombre de mésures de valorisation de la médecine traditionnelle	
4.2.7. Relecture de la politique sectorielle de la Santé et la loi y afférente	50	Politique sectorielle de santé et la loi y afférente relues	
4.2.8. Application stricte de la loi hospitalière		Pourcentage d'hôpitaux respectant les dispositions de la loi hospitalière	
4.2.9. Création d'espaces pour l'exercice privé de la médecine dans les hôpitaux pour éviter l'exercice dans le secteur privé pour les médecins des hôpitaux		Pourcentage d'hôpitaux disposant d'espaces pour l'exercice privé de la médecine	
4.2.10. Mise en œuvre d'un financement basé sur les ré- sultats dans les hôpitaux permettant d'allouer des primes de performance au personnel hospitalier		Pourcentage d'hôpitaux appliquant le FBR	
		Taux de satisfaction des besoins en	
4.2.11. Fidélisation et motivation des ressources humaines dans les zones reculées (secteur santé)	50 000	Prime attrayante de zones difficiles instituée	1
4.2.12 Flahoration du Codo do canté autility		Code de santé publique adopté	
4.2.12. Elaboration du Code de santé publique et du statut du personnel de santé		Statut particulier du personnel de la santé adopté	
4.2.13. Création du Conseil supérieur de la santé	50	Conseil supérieur de la santé créé	
4.2.14. Application des textes qui régissent la création des cabinets de santé		Pourcentage de cabinets de santé créés conformément aux réglementations en vigueur	
4.2.15. Adoption de textes législatifs sur le statut des Directeurs Techniques des CSCOM		Textes sur le statut des Directeurs techniques des CSCOM adoptés	
4.2.16. Application stricte des textes réglementaires pour lutter efficacement contre l'exercice illégal de la médecine		Pourcentage d'établissements de santé respectant les réglementations en vigueur	
4.2.17. Adoption de textes législatifs sur le statut des agents paramédicaux		Textes sur le statut des agents paramédicaux adoptés	
4.2.18. Relecture de la politique nationale de santé du Mali		Existence de la Politique nationale de la santé relue	
4.2.19. Finalisation/mise en œuvre de la politique		Existence de Politique nationale de la transfusion sanguine	Ψ .
nationale de la transfusion sanguine adoptée en 2008		Taux de mise en œuvre de la Politique nationale de la transfusion sanguine	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026			Observations
Х	Х	Х	14	h	MSDS	MRE, MJDH	
X	х				MATD	MSDS	
X	Х	Х	Х	X	MSDS	MACIHT	
Х	х				MSDS	Tous ministères	
X	Х	Х	Х	Х	MSDS	МЈОН	
х	Х	Х	Х	Х	MSDS	MRE,MJDH	
х	Х	Х	Х	Х	MSDS	MEF	
X	х	х	х	х	MSDS	MATD	
Х	х	х			MSDS	MTFPDS	
	Х				MSDS	Tous ministères	
Х	Х	х	Х	Х	MSDS	MJDH	
	Х				MSDS	Tous ministères	
Х	х	х	Х	х	MSDS	Tous ministères	
7	Х				MSDS	Tous ministères	
	Х	Х			MSDS	Tous ministères	
х	x	х	X	x	MSDS	Tous ministères	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
4.2.20. Finalisation du document de politique de recherche sur les systèmes de santé		Disponibilité de la Politique nationale de recherche sur les systèmes de santé	
4.2.21. Réalisation des infrastructures conformément à la carte sanitaire		Taux de respect de la carte sanitaire dans la réalisation des infrastructures sanitaires	
4.2.22. Amélioration du plateau technique des structures sanitaires		Taux de satisfaction des besoins du plateau technique des structures sanitaires	
4.2.23. Opérationnalisation et sécurisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle prenant en compte les gratuités pour les indigences, les maladies sociales, les soins aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes, y compris les césariennes		Niveau de prise en compte en pour centage, par l'Assurance maladie universelle, les gratuités pour les indigences, les maladies sociales, les soins aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes, y compris les césariennes	
4.2.24. Création des CSCOM, conformément à la carte sanitaire des régions sans l'influence des partis politiques		Pourcentage de CSCOM créés conformément à la carte sanitaire	
4.2.25. Amélioration du plateau technique afin de réduire les évacuations sanitaires		Nombre des évacuations sanitaires	
		Taux de satisfaction des clients	
4.2.26. Renforcement de la qualité des soins dans les établissements de santé tout en prenant en compte : l'accueil, l'hygiène des locaux, la sécurité des soins, la surveillance des infections		Pourcentage d'établissements de santé avec un système de gestion des déchets issus des soins	
nosocomiales, la maintenance des équipements		Pourcentage des infections liées aux soins	
4.2.27. Revue du système de gestion des déchets		Système de gestion des déchets biomédicaux dans les établissements de santé revu	
biomédicaux et radioactifs au niveau des structures de santé		Pourcentage d'établissements de santé avec un système efficace de gestion biomédicaux et radioactifs	
4.2.28. Elaboration d'organigrammes de structures adaptés au contexte actuel		Pourcentage de structures avec un organigramme adapté	
4.2.29. Création d'un Hôpital pédiatrique au niveau national et dans les Régions	20 000	Nombre d'hôtaux pédiatriques national et régionales créés	
4.2.30. Création des hôpitaux de hauts niveaux	50 000	Nombre d'hôpitaux de hauts niveaux créés	
4.2.31. Instauration des normes pour la construction des CSCOM		Document de plan type CSCOM revisé et respectant les normes disponible	
4.2. 32. Revue du système de référence-évacuation sanitaire		Pourcentage de districts avec un système de référence-évacuation adaptés au contexte	
4.2. 33. Réduction des coûts par la prescription en DCI dans le secteur public ainsi que les structures privées conventionnées		Taux de réduction du coût moyen des ordonnances dans les établissements de santé et par niveau	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
	х	х	2	*	MSDS	Tous ministères	
х	Х	х	Х	х	MSDS	MEF, MATD	
х	Х	х	Х	Х	MSDS	MEF, MATD	
х	х	х	Х	X	MSDS	MEF, MATD	
X	х	х	х	х	MSDS	MEF, MATD	
Х	Х	х	х	Х	MSDS	MEF, MATD	Se référer au point 4.2.22.
X	х	х	х	х	MSDS	MEF, MATD	
X	х	х	Х	Х	MSDS	MEF, MATD	
	х			17	MSDS	MRE	
Х	х	х	х	х	MSDS	MEF	
Х	х	х	х	х	MSDS	MEF	
Х	х				MSDS	MUHDATP	
	Х				MSDS	MATD	
X	х	x	х	х	MSDS	MEF, MATD	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
	millions)		(sur 5 ans)	
4.2.34. Développement du seçourisme au Mali pour améliorer les conditions des victimes avant l'arrivée de secours sur le lieu	300	Nombre de personnes formées au sécourisme		
4.2.35. Adoption d'une loi criminalisant la vente illicite et la contrefaçon des médicaments ainsi que d'autres produits de santé		Loi criminalisant la vente illicite et la contrefaçon des médicaments ainsi que autres produits de santé adoptée		
4.2.36. Ratification de la Convention Médicrime		Convention médicale ratifiée		
4.2.37. Elaboration d'une politique nationale d'industrialisation du secteur pharmaceutique	30	Politique nationale d'industrialisation du secteur pharmacétique adoptée		
4.2.38. Affectation des pharmaciens dans tous les CSREF et autres structures		Pourcentage de CSREF disposant de pharmaciens		
4.2.39. Interdiction de la vente des médicaments en dehors des pharmacies		Mécanisme de contrôle et de sanction de la vente de médicaments en dehors des pharmacies opérationnel		
4.2.40. Application du schéma directeur d'approvisionnement des médicaments à tous les niveaux de la santé		Pourcentage d'établissements de santé respectant le schéma directeur d'approvisionnement en médicaments		
4.2.41. Interdiction de l'usage des médicaments de la rue		Mécanisme de contrôle et de sanction de la vente de médicaments en dehors des pharmacies opérationnel		
4.2.42. Réexamen des coûts d'accès aux médicaments		Coûts d'accès aux médicaments réexaminés		
4.2.43. Application de l'Arrêté déterminant la liste des médicaments autorisés par niveau des structures sanitaires		Pourcentage de structures sanitaires appliquant l'Arrêté déterminant la liste des médicaments autorisés par niveau		
4.2. 44. Communication sur le calendrier de garde des pharmacies		Calendrier de garde des pharmacies diffusé		
4.2.45. Développement de la médecine traditionnelle tout en insistant sur le renforcement des capacités et la réorganisation de la médecine traditionnelle	50	Nombre d'actions de renforcement de capacités des acteurs de la médecine traditionnelle		
4.2.46. Analyse des médicaments des tradithérapeutes		Nombre de médicaments des tradithérapeutes analysés		
4.2.47. Création d'un cadre de collaboration entre les agents de la médecine conventionnelle et les tradithérapeutes		Cadre de collaboration entre les agents de la médecine conventionnelle et les tradithérapeutes crée		
4.2.48. Renforcement des capacités de formation des spécialistes dans le domaine socio-sanitaire	150	Pourcentage de spécialistes dans le domaine socio-sanitaire ayant reçu des renforcements de capacités		
4.2.49. Formation en cours d'emploi		Pourcentage d'agents ayant bénéficié de formations en cours d'emploi		

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	x	х	X	×	MSDS	MSPC	
	х	Х			MSDS	MJDH, MSPC	
	Х				MSDS	MJDH	
	х				MSDS	MIC, MENEFP	
X	х	х	х	Х	MSDS	MTFPDS,	
X	х	х			MSDS	MSPC,	
X	х	x	х	x	MSDS	MJDH	
	Х				MSDS	MSPC,	
	х				MSDS	MEF, MIC	
X	х	x	х	x	MSDS	MJDH, MIC	
X	х	х	X	X	MSDS	MENCMA	
X	Х	х	х	X	MSDS	MESRS, MACIHT	
X	х	Х	Х	Х	MSDS	MESRS	
X					MSDS	MACIHT	
X	Х	х	х	Х	MSDS	MESRS	
X	Х	X	Х	х	MSDS	MTFPDS	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
4.2.50. Elaboration et mise en place d'un cahier de		Pourcentage de structures de	(sur 5 ans)
charges entre l'Etat et les structures de formation des agents de santé du niveau primaire et universitaire		formation des agents de santé ayant signé un cahier de charge avec l'Etat	
4.2.51. Harmonisation /application d'un programme de formation commun des agents de santé avec ceux de la sous-région (tant au niveau public que privé)		Niveau d'harmonisation du programme de formation commun des agents de santé avec ceux de la sous-région	
4.2.52. Organisation des examens au plan national pour les structures privées et étatiques de formation des agents de santé		Nombre de structures (privées et étatiques) de formation des agents de santé participant à l'examen national	
4.2.53. Amélioration du plateau technique au niveau des CSCOM		Taux de satisfaction des besoins du plateau technique au niveau des CSCOM	
4.2.54. Elaboration des plans d'urgence et de contingence pour les nouvelles maladies émergentes/réémergentes		Nombre de plans d'urgence et de contingence pour les nouvelles maladies émergentes élaborés	
4.2.55. Equipement des hôpitaux et centres de santé de matériels pour la prise en charge des personnes vivant avec handicap		Pourcentage d'hôpitaux et de centres de santé dotés en matériels de prise en charge des personnes vivant avec handicap	
4.2.56. Suspension des évacuations des hauts cadres à la charge de l'Etat		Textedesuspensiondesévacuationdes hauts cadres de l'Etat adopté	
4.2.57. Révision des stratégies de motivation des agents au niveau public tout en octroyant des primes sur les recettes afin de réduire la fréquentation du secteur privé		Primes sur les recettes pour le agents des structures de santé publiques instituées	
4.2. 58. Renforcement des capacités du personnel dans le domaine de la maintenance des équipements	500	Nombre d'agents ayant reçu des renforcements de capacités dans le domaine de la maintenance des équipements médicaux	
		Nombre de personnel de santé recruté	-
4.2.59. Recrutement du personnel de qualité et assurance d'une répartition équitable entre les centres de santé des différentes zones du Mali		Nombre de médecins par habitant et par Région	
centres de sante des différentes zones du Maii		Nombre de sage-femmes par habitant et par Région	
4.2.60. Evaluation régulière des directeurs des hôpitaux et prise de sanctions qui s'imposent		Nombre de Directeurs d'hôpitaux évalués	
4.2.61. Nomination des directeurs sur la base des résultats		Nombre de directeurs d'hôpitaux récrutés par appel à candidature	
4.2.62. Elaboration et respect strict des plans de carrière	·	Plan de carrière du personnel de santé élaboré	
4.2.63. Dotation de tous les CSCOM de ressources humaines de qualité		Pourcentage de satisfaction des besoins des CSCOM en personnel qualifié	
4.2.64. Création d'autres écoles supérieures de santé		Nombre d'écoles supérieures de santé créées	Α
4.2.65. Création des unités de soins spécialisés et particulièrement bucco-dentaires dans tous les CSCOM pour minimiser les références		Pourcentage de CSCOM disposant d' une unité de soins bucco-dentaires	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х	х	X	* x	MSDS	MESRS, MEN	
х	х	х	X	х	MSDS	MESRS	
х	х	х	х	X	MSDS	MESRS	
х	Х	X	х	х	MSDS	MATD	
х	х	х	х	х	MSDS	MEF	
x	X	х	х	х	MSDS	MEF	
X	х	х	х	х	MSDS	MEF	
	х				MSDS	MEF, MTFPDS,	
х	х	х	х	х	MSDS	MUHDATP,	
X	х	х	х	х	MSDS	MATD	
x	х	х	х	х	MSDS	MJDH, MTFPDS	
X	х	х	х	х	MSDS	MRE	
	х	X	х	х	MSDS	MADT	
Х	Х	х	х	х	MSDS	MADT	
X	х	х	х	х	MSDS	MESRS	
X	х	х	х	х	MSDS	MATD, MEF	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
4.2.66. Moralisation de l'emploi des médecins entre les hôpitaux et les privés		Existence de textes règlementaires	
4.2.67. Promotion de la création de centres de prothèses dentaires privés		Nombre de centres de prothèses dentaires privés créé	
4.2.68. Révision de la méthodologie d'affectation des ressources aux collectivités		Méthodologie d'affectation des ressources aux collectivités revisée	
4.2.69. Augmentation du budget alloué à la santé		Taux de variation de la dotation budgétaire de la santé	
4.2.70. Mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets biomédicaux à tous les niveaux		Pourcentage d'établissements de santé disposant d'un mécanisme de gestion des déchets biomedicaux	
4.2.71. Maintien du service d'hygiène à la santé et		Service d'hygiène rattaché au Ministère en charge de la santé	•
renforcement de la collaboration entre santé et environnement		Cadre de collaboration entre le ministère en charge de l'environnement et le ministère en charge de la santé renforcé	
4.2.72. Renforcement de la télémédecine	100	Nombre d'actions visant à renforcer la télémédecine	
4.2.73. Elaboration d'une politique nationale de la recherche scientifique en général et celle du domaine de la santé en particulier		Politique nationale de la recherche scientifique élaborée	
4.2.74. Mise en place d'un fonds national pour financer la recherche scientifique	100	Fonds national de financement de la recherche scientifique opérationnel	
4.2.75. Audit de la CANAM avant de basculer dans le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU)	-	Rapport d'audit de la CANAM disponible avant le basculement dans le RAMU	
4.2.76. Renforcement des capacités des Mutuelles de Santé à travers la mise en œuvre de l'Assu- rance Maladie Universelle	600	Nombre de mutuelles de Santé renforcées	
4.2.77. Elaboration et mise en œuvre d'un plan		Plan socio-sanitaire pour les personnes âgées disponible	
socio-sanitaire pour les personnes âgées	500	Taux de mise en œuvre du plan socio- sanitaire pour les personnes âgées	
4.2.78. Prise en charge de l'encadrement des élèves coraniques par les collectivités		Nombre de collectivités territoriales disposant d'un mécanisme de prise en charge de l'encadrement des élèves coraniques	
4.2.79. Reforme du système social afin de prendre en charge les opérations à coûts élevés en particulier les opérations du cœur	250	Proportion d'opérations du cœur prises en charge par le système social	
4.2.80. Création des conditions du retour des déplacés et réfugiés		Nombre de déplacés et de réfugiés retournés dans leurs localités d'origine	
4.2.81. Rétablissement de la sécurité dans les zones de réinstallation		Nombre de zones de réinstallation sécurisées	,6
4.2. 82. Création d'un cadre de réinsertion des réfugiés et déplacés internes dans leur milieu d'origine		Nombre de réfugiés et de déplacés ayant bénéficié des actions de réinsertion à leur retour dans les localités d'origine	

Périoc	de de m	ise en o	euvre		Minis	tères	Observations
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	Х	Х	X	* X	MSDS	MTFPDS, MENEFP	
Х	X	Х	Х	X	MSDS	MENEFP	
х	Х	х	Х	х	MEF	MATD	
Х	Х	х	Х	Х	MSDS	MEF	
Х	х	Х	Х	Х	MSDS	MEADD	
х	х	X	x	x	MSDS	MEADD	
Х	х	х	х	х	MSDS	MCENMA	
	х	х			MSDS	MESRS	
	Х				MSDS	MEF	
Х	х				MSDS	MEF	
	Х				MSDS	MATD	
X	x x	x	х	х	MSDS	MEF	
	х	х	х	х	MSDS	MATD	
	x	х	х	х	MSDS	MEF	
Х	Х	х	Х	х	MSDS	MATD, MDAC, MSPC, MRPCN	
Х	х	Х	Х	х	MSDS	MDAC, MSPC, MATD	
Х	х	х	х	х	MSDS	MADT, MENEFP, MRPCN	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)	indicateurs	(sur 5 ans)
4.2.83. Réhabilitation et viabilisation des sites de réinstallation des réfugiés et déplacés		Nombre de sites de réinstallation des ré- fugiés et déplacés réhabilités et viabilisés	
4.2.84. Mise en place des moyens permettant aux réfugiés de reprendre ou d'entreprendre des activités productives		Nombre de réfugiés insérés dans une activité génératrice de revenus	
4.2.85. Accélération de l'adoption de la loi sur les réparations et son décret d'application		Loi sur les réparations et son décret d'application adoptés	
4.2.86. Déconcentration des centres de gériatrie	5 000	Nombre de centres de gériatrie opérationnel au niveau déconcentré	
4.2.87. Création d'un système de prise en charge des personnes victimes de catastrophes (interventions d'urgence, résilience, relèvement)	1 000	Système de prise en charge des per- sonnes victimes de catastrophes crée	
4.2.88. Prise en charge de toutes les mesures urgentes pour sécuriser les populations en général, les réfugiés et les déplacés en particulier	5 000	Nombredemésures des écurisation des réfugiés et des déplacés	
4.2.89. Sécurisation des ouvrages physiques d'eau potable, d'électrification rurale et de tous projets environnementaux réalisés ou à réaliser par les ONG internationales		Nombre d'ouvrages physiques d'eau potable, d'electrification rurale et de projets environnementaux réalisés ou à réaliser par les ONG internationales bénéfiant des mésures de sécurisation	
4.2.90. Sécurisation du personnel local et étranger au cours des missions humanitaires sur l'ensemble du territoire national		Nombre d'actions de sécurisation du personnel local et étranger au cours des missions humanitaires sur l'ensemble du territoire national	
4.2.91. Assistance au plan technique, matériel, financier et sécuritaire des opérations humanitaires des ONG internationales au profit des populations locales		Nombre d'opérations humanitaires des ONG internationales ayant leurs cibles dans le délai	
4.2.92. Restauration durable de la paix, renforcement de la cohésion sociale et promotion du dialogue communautaire avec le concours des ONG internationales	2 000	Nombre de rencontres de dialogue inter-communautaires réalisées	
4.2.93. Prise en compte du préambule de la Convention 159 du BIT relative à la réadaptation professionnelle et à l'emploi des personnes Handicapées		Textes législatifs/réglementaires prenant en compte le préambule de la Convention 159 du BIT relative à la réadaptation professionnelle et à l'emploi des personnes Handicapées adoptés	
4.2.94. Application de l'article 18 du statut général des fonctionnaires concernant le recrutement des personnes vivant avec un handicap à titre exceptionnel		Nombre de personnes vivant avec un handicap recrutées dans la fonction publique à titre exceptionnel en application de l'article 18 du Statut général des fonctionnaires	
4.2.95. Mise en œuvre de la loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 et de son décret d'application relatifs aux droits des personnes vivant avec un handicap		Niveau d'application de la loi n° 2018- 027 du 12 juin 2018 et son décret d'application relatifs aux droits des personnes vivant avec un handicap	

Périoc	le de m	ise en o	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	Х	Х	X	* X	MSDS	MATD, MSPC, MDAC, MTI	
Х	Х	X	Х	X	MSDS	MADT, MENEFP	
X					MRPCN	Tous ministères	
Х	х	х	х	Х	MSDS	MEF, MRE	
Х	Х				MSDS	MEF, MSPC	
X	х	х	х	Х	MATD	MSDS, MSPC, MDAC	
Х	X	x	х	х	MMEE	MATD, MSDS	Prise en charge par les actions liées à la défense et à la sécurité.
X	Х	X	Х	Х	MSDS	MSPC, MATD, MDAC	Prise en charge par les actions liées à la défense et à la sécurité.
Х	х	х	х	Х	MSDS	MDAC, MSPC	Prise en charge par les actions liées à la défense et à la sécurité
X	х	х	х	х	MRPCN	MDAC, MSPC	
X	х				MTFPDS	MSDS	
X	х	х	X	х	MTFPDS	Tous ministères	
X	х	х	х	х	MSDS	Tous ministères	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
ACIUIS	millions)	mulcateurs	(sur 5 ans)
4.2.96. Participation des personnes vivant avec un handicap au Conseil Economique, Social et Culturel		Nombre de représentants des personnes vivant avec un handicap au Conseil économique social et culturel	
4.2.97. Promotion de la langue des signes pour une participation des malentendants à la vie de la Nation	150	Nombre de formateurs formés à la langue des signes	
4.2.98. Traduction de tous les documents importants de la Nation en braille	200	Nombre de documents de la Nation traduits en braille	
4.2.99. Création d'un Haut Conseil National pour les personnes vivant avec un handicap		Haut Conseil national des personnes vivant avec un handicap crée	
		Pourcentage de femmes élues Conseillères municipales	
		Pourcentage de femmes élues députés	
4.2.100. Respect/application de la loi 2015-052 du 18 décembre 2015 portant sur le genre	50	Pourcentage de femmes dans le Gouvernement	
		Pourcentage de femmes Directrices nationales/générales et régionales	
		Pourcentage de femmes Gouverneurs, Membres de Cabinets de Gouverneurs, Préfet et Sous-préfet	
4.2.101. Accessibilité des personnes en situation de handicap aux services publics		Proportion de services physiquement accessibles aux personnes en situation de handicap	
4.2.102. Mise en place d'une agence nationale de l'emploi des personnes vivant avec un handicap		Agence nationale de l'emploi des personnes vivant avec un handicap créée	
4.2.103. Intégration des stratégies, mesures et des budgets dans les politiques d'autonomisation économique et du travail pour faciliter l'accès au travail et à l'emploi des personnes vivant avec un handicap		Nombre de politiques incluant des stratégies, des mesures et des budgets pour faciliter l'accès au travail et à l'emploi des personnes vivant avec un handicap	
4.2.104. Création des centres de formation et de réinsertion des enfants de la rue et des talibés		Nombre de centres créés	
4.2.105. Intégration de la formation professionnelle et technique dans le programme des écoles coraniques	3 150	Nombre d'écoles coraniques ayant intégré dans leur programme de formation la formation professionnelle et technique	
4.2.106. Sensibilisation des maîtres coraniques sur les risques et dangers qu'encourent les enfants dans la rue		Nombre de maîtres coraniques ayant bénéficié d'action de sensibilisation	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X				×	MSDS	MRE	
Х	Х	х	х	Х	MEN	MENEFP MESRS	
Х	Х	х	х	х	MEN	MENEFP, MESRS	
	Х				MSDS	Tous ministères	
					MPFEF	Tous ministères	
					MSDS	MUHDATP, MEF	
Х	х	х			MENEFP	MSDS	
					MENEFP	MSDS	
					MSDS	MPFEF, MJSCICC, MARCC, MEN	
					MEN	MPFEF, MJSCICC, MARCC, MSDS, MENEFP	
					MSDS	MPFEF, MJSCICC, MARCC, MEN	

Actions	Coût (en millions)	Indicateurs	Cibles (sur 5 ans)
4.2.107. Installation de centres d'écoute, d'orientation et d'accueil pour la prise en charge des enfants de la rue		Nombre de centres d'écoute, d'orientation et d'accueil installés	
4.2.108. Interdiction de la mendicité des enfants		Textes législatifs /réglementaires interdisant la mendicité des enfants	
Objectif 4.3.: Améliorer le système éducatif et la re	echerche scie	entifique	
4.3.1. Développement de l'enseignement secondaire, technique et professionnel et la formation professionnelle de l'enseignement supérieur	30 000	Nombre de filières de licence professionnelle développées à l'ENETP	
4.3.2. Adaptation du cursus de formation à l'emploi	100	Taux d'employabilité des diplômés	
4.3.3. Création de centres de formation professionnelle en tenant compte des avantages concurrentiels territoriaux	5 600	Nombre de centres de formation créés et fonctionnels	
4.3.4. Mise en place d'un mécanisme de suivi systématique des diplômés	777	Mécanisme de suivi des diplômés opérationnel	
4.3.5. Participation des employeurs dans les conseils pédagogiques des centres de formation et Conseil d'Administration des Universités pour mieux	60	Pourcentage de Conseils pédagogiques des centres de formation ayant des représentants des employeurs	
ajuster les formations aux besoins du milieu du travail		Pourcentage de Conseil d'administrations des Universités ayant de représentants des employeurs	
4.3.6. Pacification de l'espace scolaire et universitaire pour en faire un lieu d'acquisition de savoirs et de connaissances et non de vandalisme et d'agressions permanentes (autorisation préalable des autorités scolaires et universiraires pour les manisfestations, Prohibition des armes )	2 000	Taux de réduction des actes de vandalisme et d'agressions dans les espaces scolaires et universitaires	
4.3.7. Organisation des Etats Généraux de l'Education	300	Etats généraux de l'éducation tenus	,
4.3.8. Réouverture et sécurisation des écoles fermées	90	Nombre d'écoles réouvertes et sécurisées	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
			to.	*	MSDS	MPFEF, MJSCICC, MARCC, MEN	
x	х	х	Х	х	MSDS	MPFEF, MJSCICC, MARCC, MJDH, MSPC, MEN	
X	х				MEN	MENEFP, MESRS	
Х	х	х	х	х	MESRS	MENEFP,MEN	Action déjà prise en compte
	х	х	х	х	MEN	MENEFP MTFPDS.MATD	
Х	х	х	х	х	MEN	MENEFP, MTFPDS, MESRS	
Х	х	х	х	x		MENEFP,	
Х	х					MTFPDS, MEN	
х	х				MESRS	MSPC, MEN	
				-		Tous ministères,	
х	х				MEN	MATD, MDAC, MSPC, MEF	

Actions	Coût (en millions )	Indicateurs	Cibles
4.3.9. Révision de la carte scolaire en prenant en compte la construction d'écoles techniques et professionnelles publiques dans toutes les régions	300	Pourcentage de régions dotées d'écoles techniques et professionnelles	(sur 5 ans)
4.3.10. Mise en œuvre du plan de carrière des enseignants et conception d' un plan de formation		Nombre de plans de carrière des enseignants	2
4.3.11. Valorisation de la fonction enseignante	50	Nombre d'actes de valorisation de la fonction enseignante	
4.3.12. Renforcement de l'Education Civique et		Coefficient de la note de l'éducation civique et morale à l'école	
Morale (ECM) en augmentant le coefficient de cette matière à l'école et l'inclure dans les examens y compris le Baccalauréat	320	Nombre d'examens nationaux ayant l'éducation civique et morale parmi les épreuves	
4.3.13. Création d' une Ecole Nationale Vétérinaire		Ecole nationale vétérinaire créée	
4.3.14. Adoption de la loi portant officialisation des langues nationales conformément à l'esprit		Loi officialisant les langues nationales adoptée	
du document de politique linguistique et modification conséquente de l'article 25 de la Constitution 1992		officialition des langues nationales consacrée par la Constitution	
4.3.15. Edition et publication du document de politique linguistique du Mali adopté par le Conseil des ministres du 03 décembre 2014	150	Nombre d'exemplaires du document de politique lingustique du Mali édités	
4.3.16. Renforcement de l'utilisation des langues nationales dans tous les ordres et types d'enseignement	150	Nombre de programmes transcrits en langues nationales	
4.3.17. Remise à plat de l'ensemble des curricula du préscolaire au niveau universitaire à la lumière des systèmes traditionnels élaborés (exemple DOKAYIDARA)	150 000	Nombre de crricula révisés	
4.3.18. Recrutement des diplômés en langue arabe dans la Fonction publique		Nombre de diplômés en langue arabe recrutés dans la fonction publique	
4.3.19. Moralisation des conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des écoles privées	20	Existence de la carte scolaire	
4.3.20. Mise en place d'un système accordant la primauté à l'Ecole publique		existence du cahier des charges  Nombre d'écoles publiques créées et fonctionnelles	N.

Pério	de de m	ise en c	euvre		Ministères		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
			e.	*	MEN	MATD, MUHDATP	
					MEN	MATD, MTFPDS, MEF	
					MEN	Tous ministères	
					MEN	Tous les ministères	
	Х	Х			MESRS	MDR, MEN	
	x				MEN	Tous ministères	Action déjà prise en compte
					MEN	Tous les ministères	
X	х				MEN	Tous les ministères	
	х	х			MEN	MACIHT	
X	х	Х			MTFPDS	Tous ministères	
Х	х	х			MEN	MRE	
Х	х	х	х	х	MEN	MEF, MATD	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
<ol> <li>4.3.21. Développement des écoles d'enseignement spécial dans toutes les régions (malentendants, malvoyants, etc.)</li> </ol>	30 000	Pourcentage de régions disposant d'écoles d'enseignement spécial	
4.3.22. Conception et mise en œuvre d'un plan quinquennal d'éradication de l'analphabétisme au Mali en utilisant toutes les formes d'écriture des langues nationales (Tifinagh, N'Ko, Massaba, etc.)	5	Plan quinquennal d'éradication de l'analphabétisme conçu	
		Taux de mise en œuvre du Plan quin- quennal d'éradication de l'analphabé- tisme au Mali	
4.3.23. Valorisation des systèmes d'écritures endogènes qui font partie de notre patrimoine culturel (Tifinagh, N'Ko, Massaba, Idéogrammes, etc.)	75	Nombre d'actions de valorisation des systèmes d'écritures endogènes	
4.3.24. Organisation de la recherche sur les traditions en vue d'une meilleure prise en compte de nos valeurs culturelles dans la pratique démocratique au Mali	200	Nombre de rapports de recherche publiés sur les traditions en vue d'une meilleure prise en compte de nos valeurs culturelles dans la pratique démocratique	
4.3.25. Amélioration de la recherche islamique (exploiter les manuscrits historiques)	250	Nombre de publications scientifiques sur les manuscrits historiques	
4.3.26. Construction d'une université des Sciences et Technologies à Kayes		Université des sciences et technologies construite à Kayes	
4.3.27. Réhabilitation des laboratoires et construction là où il n'en existe pas		Pourcentage de laboratoires réhabilités	
		Nombre de laboratoires construits	
4.3.28. Création des espaces d'échanges et de collaboration entre les scientifiques, les ingénieurs et les artisans		Cadre d'échanges et de collaboration entre les scientifiques, les ingénieurs et les artisants crée	
4.3.29. Instauration d'une gouvernance de la recherche sur le plan financier et scientifique		Nombre de publications dans les domaines des finances, sciences techniques et technologique	· .
4.3.30. Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation	50	Nombre de brevets d'entreprises maliennes déposés	
4.3.31. Renforcement du financement de la recherche scientifique en dotant ce secteur d'un budget fixe représentant 1% du PIB national	3 400	Part en 100% de la dotation budgétaire de la recherche scientifique dans le PIB national	
4.3.32. Valorisation et promotion des résultats de la recherche et de l'innovation	90	Nombre de résultats de recherche et d'innovation vulgarisés	
4.3.33. Création des universités ou des facultés supplémentaires dans les régions avec un seul examen national et dotation de bibliothèques avec accès internet	87 055	Nombre de nouvelles Universités et de Facultés créées	
		Pourcentage d'Universités et de Facultés dotées de bibliothèques avec accès internet	N.
4.3.34. Renforcement de la formation continue des enseignants du niveau supérieur	230	Nombre d'enseignants du niveau supérieur bénéficiaires de formations continues	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	х	X	* x	MEN	MATD, MEF, MPFEF,MJS	
х	х	x	х	х	MEN	MSDS	
X	x	х	х	х	MEN	MACIHT,MEF	
х	х	x	х	х	MACIHT	MEN, MESRS,MEF	
Х	Х	Х	Х	Х	MESRS	MACIHT, MARCC	
	х	х			MESRS	MEF, MATD	
X	Х	Х	Х	X	MSDS	MEF	
	х				MENEFP	MESRS, MACIHT	
X	X	х	х	x	MESRS	MEF, MMEE, MSDS, MTI, MIC	
					MIC	MENEFP, MACIHT	
X	х	Х	Х	Х	MEF	MESRS	
Х	х	х	х	х	MESRS	MENEFP	
х	Х	X	X	X	MESRS	MEF	
Х	х	х	Х	Х	MESRS	MEF	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)	mulcateurs	(sur 5 ans)	
4.3.35. Recrutement et motivation, des assistants pour assurer la recherche et la relève dans l'enseignement supérieur	13 000	Nombre d'assistants recrutés et motivés au niveau de l'enseignement supérieur		
4.3.36. Appui aux inventeurs et innovateurs nationaux	100	Nombre d'inventeurs et d'innovateurs nationaux ayant bénéficié d'appuis		
4.3.37. Restructuration du CNRST et sa direction par un chercheur et non par un administrateur	14 500	Centre National de Recherche Scientifique et Technique restructuré et dirigé par un chercheur		
4.3.38. Séparation du statut des enseignants chercheurs de celui des chercheurs mais en leur	10	Texte portant statut des enseignants chercheurs adopté		
accordant les mêmes avantages	10	texte portant statuts des chercheurs adopté		
4.3.39. Recrutement des enseignants pour tous les ordres et types d'enseignement	15 000	Nombre d'enseignants recrutés		
4.3.40. Instauration d'un système de bourses d'Etat pour les étudiants en Master et au Doctorat	16 000	Système de bourses d'Etat instauré pour les étudiants en Master et au Doctorat		
4.3.41. Correction des lourdeurs administratives afin de faciliter le retour à l'activité des agents ayant effectué des formations supérieures	240	Nombre de texte relus		
4.3.42. Construction de l'observatoire astronomique du Mali	3 115	Observatoire astronomique du Mali construit		
4.3.43. Institution d' un prix national de recherche et d'innovation remis par le Président de la République	100	Prix national de recherche et d'innovation institué		
4.3.44. Valorisation et mise au travail de l'expertise malienne de l'intérieur comme de l'extérieur à travers des projets porteurs dans le cadre de la refondation de l'Etat et de l'enseignement		Nombre de projets porteurs dans le cadre de la refondation de l'Etat et de l'enseignement		
4.3.45. Attribution des missions ciblées à des équipes de travail incluant la diaspora pour des		Nombre de missions ciblées attribuées aux équipes de travail incluant la diaspora		
résultats immédiats sous forme de rapports ou de stratégies de mise en œuvre opérationnelle.		Nombre de propositions/ recommandations issues des travaux d'équipes, incluant la diapora		
Fotal budget Axe 4	1 667 854			

### Priorité: Promotion de la jeunesse, du sport, de la Citoyenneté et Développement de l'Artisanat et du Tourisme Objectif 5.1.: Développer l'Artisanat et le Tourisme et promouvoir les activités artistiques et culturelles 5.1.1. Création d'un village des artisans dans chaque Nombre de régions dotées de villages 10 000 région des artisans Nombre d'entreprises artisanales créées 5.1.2. Développement de l'artisanat et Répertoire national des artisans établissement d'un répertoire national des 2000 disponible artisans Nombre d'artisans enrôlés dans le répertoire

Périod	le de m	ise en o	euvre		Ministères		Observations
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations (Constitution of the Constitution
X	х	х	X	* X	MESRS	MEF	
Х	х	х	х	X	MIC	MESRS, MEN, MSDS, MACIHT, MDR, MENEFP	
	Х	Х	Х	Х	MESRS	MRE, MEF	
	х				MESRS	MEF	
X	Х	х			MEN	MEF, MATD, MTFPDS, MESRS	
Х	х				MESRS	MEF	
X	Х	х			MTFPDS	MESRS, MEN, MCENMA	
х	х	х	х	х	MESRS	MEF,MTI	
X					MESRS	MENEFP	
X	х	x .			MESRS	MRE, MEF	Se référer au point 1.3.9.
X	Х	Х	Х	Х	MMEEIA	Tous ministères	
X	х	х	х	х	MACHIT	MATE MEE	
^	^	^	^	^	MACIHT	MATD, MEF	
X	х	х	X	x	MACIHT	MEFP; MATD	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
5.1.3. Mise en place d'un fonds de développement de l'artisanat et subvention des activités	10 000	Fonds de développement de l'artisanat crée	
artisanales	10 000	Nombre d'activités artisanales subventionnées	
		Nombre d'unités de production de tissus traditionnels créées	
5.1.4. Valorisation des tissus traditionnels nationaux	2 000	Nombre de tissus traditionnels vendus et exportés	
		Nombre de salons/foires organisés sur les tissus traditionnels	
5.1.5. Création d'un Centre de Formation des tisserands	3 000	Nombre de Centres de formations des tisserands créés et opérationnels	
5.1.6. Promotion de produits artisanaux locaux	750	% de produits artisanaux locaux dans les commandes publiques des meubles	
dans les commandes publiques (meubles, ameublement)	750	Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics	
5.1.7. Promotion de la formation aux métiers et		Nombre de formation aux métiers organisées	
formation des jeunes diplômés pour créer des emplois dans le domaine de l'artisanat	1 967	Nombre de jeunes diplômés formés aux métiers artisanaux	7 500
		Nombre d'emplois créés	
		Nombre de textes adoptés	
5.1.8. Mise en place d'une politique pour monétiser les Arts	90	Nombre d'entreprises culturelles répertoriées	
		Nombre de sessions de formations organisées	
5.1.9. Organisation des foires et expositions de produits de l'artisanat malien	7 000	Nombre de foires et d'expositions de produits de l'artisanat malien organisées	
		Montant de la subvention accordée par l'Etat aux artisans	
5.1.10. Appui aux artisans pour participer aux foires	5 000	Nombre d'artisans subventionnés	
et expositions internationales		Nombre de foires et d'expositions internationales participées par les artisants maliens	
5.1.11. Organisation des semaines culturelles, sportives et artistiques aux niveaux local,	6 000	Nombre de Semaines culturelles, sportives et artistiques organisées aux niveaux local, régional et national	. 5
régional et national	3.200	Nombre de participants selon les niveaux	
5.1.12. Création d'un fonds spécial pour soutenir les	7.500	Fonds spécial pour soutenir les activités artistiques et culturelles crée	
activités culturelles, sportives et artistiques	7 500	Fonds spécial pour soutenir les activités sportives créé	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
х	х	х	X	* X	MACIHT	MATD, MEF	
х	х	х	х	х	MACIHT	Tous les ministères ;	
	Х	Х	Х	Х	MACIHT	MATD,MEF	
х	х	Х			MEF	MACIHT, MIC	
х	х	X		-	MENEFP	MACIHT, MJS, MEN, MEF, MESRS	
х	х	х	х	x	MACIHT	MEF, MENEFP	
х	х	х	х	x	MACIHT	MENEFP ,MADT	
х	х	Х	Х	X	MACIHT	MEF, MAECI, MENEFP,	
Х	х				MACIHT	MJSCICC, MATD, MEF	
			2	2			

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)	mulcateurs	(sur 5 ans)	
• •		Nombre d'activités soutenues par les différents fonds		
		Nombre de festivals culturels organisés		
5.1.13. Promotion des festivals culturels et restauration des biennales artistiques et culturelles comme facteur d'unification et de	2 500	Restauration effective de la Biennale artistique et culturelle		
brassage		Nombre de participants par catégorie à la Biennale		
		Niveau d'augmentation du fonds cinématographique		
5.1.14. Mise en place d'un fonds cinématographique pour promouvoir notre culture à travers le cinéma	6 000	Nombre de films réalisés sur la culture malienne		
		Nombre de réalisateurs formés		
		Nombre de bénéficiaires du fonds		
5.1.15. Promotion des échanges culturels entre		Nombre de Caravanes culturelles organisées		
les jeunes de différentes localités (caravanes culturelles)	2 250	Nombre de localités traversées		
		Nombre de participants par catégorie		
5.1.16. Accélération du processus de rapatriement de		Nombre d'œuvres d'art rapatriées		
nos œuvres d'art et renforcer le contrôle sur leur exportation	2 000	Nombre d'œuvres d'art saisies		
		Nombre de monuments et sites répertoriés	1	
5.1.17. Réhabilitation des monuments et sites historiques et touristiques	2 000	Nombre de monuments et sites historiques et touristiques réhabilités		
		Nombre de monuments créés en mémoire des victimes et héros de 1960 à nos jours		
5.1.18. Rattachement de l'Institut Ahmed BABA de Tombouctou au Ministère de la Culture afin d'améliorer l'exploitation des manuscrits de Tombouctou	100	Institut Ahmed BABA de Tombouctou rattaché au Ministère en charge de la culture		
5.1.19. Appropriation des valeurs morales et sociétales du Mali à travers l'Education	500	Nombre d'actions d'appropriation des valeurs morales et sociétales du Mali		
5.1.20 Redéfinition de nos valeurs culturelles en fonction de la charte de Kouroukanfouga	300	Nombre de valeurs culturelles redefinies en fonction de la charte de Kouroukanfouga		
5.1.21. Promotion du «Sinankunya»	300	Nombre d'actions de promotion du «Sinankuya»		
5.1.22. Développement des produits autour de notre folklore	3 000	Nombre de produits développés au tour de notre folklore		
5.1.23. Officialisation des journées culturelles «Djonmine»		Journées culturelles "Djonmine" officialisées		
5.1.24. Promotion de la formation aux métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie	100	Nombre de personnes formées aux métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie		

Pério	de de m	ise en c	euvre		Ministères		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
	Х	Х	X	* x	MACIHT	MEF	
	Х	х	х	Х	MACIHT	MARCC, MJSCICC, MATD	
X	X	х	х	x	MACIHT	MEF	
x	х	X	х	X	MACIHT	MJSCICC, MATD	
X	Х	Х			MACIHT	MAEIC,MEF	
X	х	х			MACIHT	MEF, MATD,	
	х				MACIHT	MESRS	
X	х	Х	Х	х	MRE	MEN, MESRS, MACIHT	
	х	х			Primature /CAB MDRPI	Tous Ministeres	
	х	Х			MACIHT	MEN,MESRS, MRPCN	
X	Х	Х	х	х	MACIHT	Tous les ministères	
Х					MACIHT	MARCC	
X	х	х	х	х	MACIHT	MEN, MESRS, MENEFP	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
	millions)		(sur 5 ans)	
5.1.25. Inventaire des nos sites touristiques et leur protection afin d'en tirer des ressources pour les collectivités locales et le ministère du tourisme	25	Nombre de sites touristiques protégés		
5.1.26. Développement de l'éco-tourisme et		Nombre de touristes pratiquant l'écotourisme au Mali		
promotion du tourisme national	30	Pourcentage des maliens parmi les touristes au Mali		
5.1.27. Renforcement des écoles hôtelières	15	Nombre d'écoles hôtelières ayant bénéficié des actions de renforcement		
5.1.28. Sécurisation des touristes	10	Nombre de sites touristiques ayant un dispositif de sécurité		
5.1.29. Conservation et sauvegarde du patrimoine touristique et culturel	20	Nombre de patrimoines touristiques et culturels bénéficiant des mésures de concervation et de sauvegarde		
5.1.30. Adoption des tarifs préférentiels dans les hôtels pour les Maliens	5	Texte relatif aux tarifs préférentils dans les hôtels pour Maliens adopté		
5.1.31. Exhortation des écoles à organiser des sorties touristiques	15	Nombre d'écoles touristiques organisant des sorties touristiques		
5.1.32. Institution d'une journée nationale du Tourisme	50	Journée nationale du tourisme instituée		
Objectif 5.2.: Promouvoir la Jeunesse, l'Education	າ Civique et la	a Citoyenneté et Développer le Sport		
5.2.1. Valorisation des entraîneurs locaux	563	Nombre de sessions de formation organisées	100	
	505	Nombre d'entraîneurs locaux formés	2500	
		Nombre de stades omnisports construits	5	
5.2.2. Augmentation des infrastructures sportives pour développer la pratique sportive	290 000	Nombre de palais des sports construits	5	
		Nombre de plateaux techniques construits	100	
5.2.3. Développement des sports interscolaires	1 950	Nombre de championnats par discipline organisés	50	
	1 930	Nombre de jeux organisés	2	
		Nombre d'activités d'athlétisme organisées	25	
5.2.4. Redynamisation de l'athlétisme	6 545	Nombredesessionsderenforcementde capacités organisées	200	
		Nombre d'infrastructures adaptées réalisées	10	
i.2.5. Réhabilitation des espaces sportifs	21 000	Nombre d'espaces sportifs réhabilités	10	
5.2.6. Exhortation des clubs professionnels à recruter des lycéens	1 500	Nombre de Clubs sportifs professionnels recrutant des lycéens	12	
5.2.7. Création des lycées de Sports et d'études	40 000	Nombredelycées Sports et Et udescréés	3	

Pério	de de m	ise en c	euvre		Ministères		
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
X	Х	Х	í.	*	MACIHT	MATD	
x	х	х	Х	X	MACIHT	MDR, MEADD	
X	х	х	X	X	MACIHT	MEN,MESRS, MENEFP,MEF	
X	Х	Х			MACIHT	MSPC, MATD,	
Х	х	х	х	Х	MACIHT	MATD, MEF	
x					MACIHT	MEF,MATD	
х	х	х	х	х	MEN	MACIHT,MESRS	
х					MACIHT	MEF, MSPS, MATD	
Х	х	x	x		MJSCICC	MEF,MATD	
Х	x	х	х		MJSCICC	MEF, MATD, MUHDATP	
х	х	Х	х		MJSCICC	MEN; MESRS; MEF	
Х	х	Х	X		MJSCICC	MEN; MATD; MEF	
X	Х	Х	Х		MJSCICC	MEF, MUHDATP	
х	х	х	х		MJSCICC	MEN	
x	х	х	х			MEN,MEF, MUHDATP	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)		(sur 5 ans)
5.2.8. Inventaire des sports traditionnels	265	Nombre de Répertoires actualisés des sports traditionnels élaborés	5
	265	Nombre de sports traditionnels codifiés	10
5.2.9. Création des conditions pour la rémunération		Nombre de textes adoptés en faveur du sport d'élite	2
des sportifs et formation des entraîneurs	15	Nombre d'entraîneurs formés	12
5.2.10. Création des centres de rééducation civique pour les mineurs		Nombre de Centres de rééducation civique pour les mineurs créés	
5.2.11. Accentuation de l'éducation civique et morale à l'école	100	Nombre de modules sur l'éducation civique et morale intégrés dans les curricula	
5.2.12. Instauration du Service Civique (SC) et des	,	Nombre de centres d'instruction civique créés	3
centres d'Animation Rurale dans les cercles	9 500	Nombre de centres d'animation rurale opérationnels dans les cercles	
5.2.13. Promotion de l'interpénétration culturelle à travers le jumelage entre les villages	275	Nombre de villages en jumelage	
5.2.14. Rétablissement du service militaire obligatoire à partir de 20 ans et instauration d'un système d'apprentissage de métiers et de formation au respect des valeurs républicaines	4 300	Nombre de recrues formées par corps de métier	5 500
		Nombre de spots publicitaires conçus sur la citoyenneté	15
5.2.15. Conception et diffusion des spots publicitaires et des émissions sur la citoyenneté	1 800	Nombre de spots publicitaires diffusés sur la citoyenneté	15
		Nombre d'émissions créées sur la citoyenneté	10
5.2.16. Dynamisation du mouvement des pionniers	6 000	Nombre de pionners formés	120 000
5.2.17. Redynamisation de la famille, de l'école et de la communauté afin de favoriser un changement radical		Nombre de valeurs et de bonnes pratiques sociétales répertoriées et vulgarisées	
5.2.18. Elaboration des recueils des griots	150	Nombre de recueils des griots élaborés	
5.2.19. Instauration d' une semaine d'éveil patriotique et d'éducation civique (du 15 au 22 septembre)	1 500	Nombre de semaine d'éveil patriotique et d'éducation civique tenues	5
5.2.20. Culture de l'esprit de volontariat et de solidarité mutuelle (Des jeunes formés pour faire	0.500	Nombre de centres de volontariat et de solidarité mutuelle créés	10
des travaux d'utilité publique)	8 500	Nombre de jeunes formés	5000

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
Х	x		8	*	MJSCICC	MACIHT; MATD	
x	х	х	х		MJSCICC	MEF	
Х	х	х	х		МЈОН	MJSCICC; MPFEF, MEF, MUHDATP	
	х	х	х		MEN	MJS ,MPFEF, MESRS	
x	х	х	х		MJSCICC	MATD; MDR	
Х	х	х	х		MACIHT	MJS;MATD; MEF	
Х	х	Х	Х		MJSCICC	MDAC; MATD, MSPS	Action déjà prise en compte
х	х	х	х		MJSCICC	MDAC; MATD, MCENMA	
Х	х	х	х	-	MJSCICC	MATD, MEN	
х	х	х	х			MJS;MPFEF; MATD	
X	х	Х	Х		MACIHT	MATD; MEF	
X	Х	х	х		MJSCICC	MACIHT; MPFEF;MEN; MATD	
X	х	Х	Х			MPFEF;MATD; MRE	

<b>A. 11</b>	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)	indicateurs	(sur 5 ans)	
		Nombre de colonies de vacances organisées	5	
5.2.21. Organisation des colonies de vacances pour favoriser le brassage entre les jeunes des différentes régions du pays	200	Nombre de régions ayant accueilli les jeunes	10	
		Nombre de jeunes touchés	5000	
5.2.22. Promotion de l'éducation civique et morale, du service national des jeunes et des activités de citoyenneté		Nombre de jeunes formés		
5.2.23. Prise en charge des conclusions du		Programmme national d'éducation aux valeurs adopté		
Comité d'experts chargés de l'élaboration du Programme national d'éducation aux valeurs	100	Taux de mise en œuvre du Programme national d'éducation aux valeurs	100%	
5.2.24. Elaboration des modules de formations sur nos valeurs sociétales dans les écoles	50	Nombre de modules de formations sur nos valeurs sociétales disponibles dans les écoles		
Total budget Axe 5	468 840			
Total général (Axe1+Axe2+Axe3+Axe4+Axe5)	4 847 748			

Pério	de de m	ise en c	euvre		Minis	tères	
2022	2023	2024	2025	2026	Responsable	Impliqués	Observations
	x	x	X	*	MJSCICC	MATD, MEN	
х	х				MJSCICC	MEN	Action déjà prise en compte
X	х				MRE	MEN, MESRS, MACIHT, MATD	
	x	X			MEN	MESRS, MRE	

### **ANNEXE 2**

## PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION (PAPGT 2022 - 2024)

## □ PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION (PAPGT 2022-2024)

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)	manuscut3	(sur 3 ans)
Axe 1: Gouvernance, Réformes politiques et	t institution	inelles	
Priorité: Mise en place d'Institutions légitimes e	t d'un systèr	me électoral crédible dans lesquels le	s Maliens se reconnais
Objectif: 1.1. Améliorer la gouvernance politiqu	ıe, institutio	nnelle, administrative et électorale	
1.1.2. Relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition		Nouvelle charte des partis politiques adoptée	
1.1.3. Elaboration d'une nouvelle constitution	3 113	Nouvelle Constitution adoptée	
1.1.4. Interdiction du nomadisme politique en cours de mandat		Prise en compte de l' interdiction du nomadisme politique dans la charte des partis	
1.1.5. Réduction du nombre d'institutions de la République dans la Constitution		Nombre d'Institutions constitutionnelles supprimées	
1.1.6. Révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale		Compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale révisées	
1.1.7. Mise en place du Sénat et de la Cour des Comptes		Sénat et Cour des Comptes créés et fonctionnels	
1.1.8. Ouverture au citoyen de la saisine de la Cour Constitutionnelle		Saisine de la Cour Constitutionnelle ouverte au Citoyen	
1.1.10. Maintien de la forme de l'Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social		Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social consacré par la nouvelle constitution	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre			Mini	stères	Observations	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations	
X			Primature /CAB MDRPI	MATD, MRE		
X	X	X	Primature /CAB MDRPI	MRE, MATD, MJDH	L'élaboration de la nouvelle Constitution doit prendre en charge les réformes ci-après: (Réduction du nombre d'institutions de la République dans la Constitution, Révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale, Mise en place du Sénat et de la Cour des Comptes, Ouverture au citoyen de la saisine de la Cour Constitutionnelle; Officialisation de l'utilisation des langues nationales dans les fora officiels, Maintien de la forme de l'Etat unitaire, républicain, décentralis laïc, démocratique et social; Elaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du Président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment; Relecture d mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle; Participation des Maliens établisàl'Extérieurauxélectionslégislatives	
X			Primature /CAB MDRPI	MATD, MRE	Se referer au point 1.1.3.	
X	х	9	Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.	
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MATD, MRE	Se referer au point 1.1.3.	
х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.	
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.	
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MEN, MESRS, MACIHT, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
	millions)*		(sur 3 ans)
1.1.11. Elaboration d'un mécanisme constitutionnel de destitution du Président de la République en cas de forfaiture ou de non-respect de son serment		Mécanisme de destitution du Présidentde la République consacré par laConstitution	
1.1.12. Relecture du mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle		Mode de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle relu	
1.1.13. Recomposition du Conseil National de Transition conformément à la Charte de la Transition		Conseil National de Transition recomposé conformément à la Charte de la Transition revisée	. Con
1.1.15. Relecture de la loi électorale		Texte de loi	
1.1.13. Nelectule de la loi electorale		électorale adopté par le CNT	
1.1.16. Mise en place d'un organe unique indépendant de gestion des élections (AIGE)	6 802	Organe unique de gestion des élections (AIGE) fonctionnel	
1.1.17. Maintien de l'échelon région/cercle comme circonscription électorale des députés		Echelon région/cercle maintenu comme circonscription électorale des députés insseré dans la loi électorale.	
1.1.18. Confection d'un fichier électoral inclusif et		Fichier électoral inclusif et fiable	
fiable ainsi que la carte biométrique pour toutes les élections		Carte électorale biométrique disponibles	
1.1.20. Participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives		Taux de participation des Maliens établis à l'Extérieur aux élections législatives.	
1.1.21. Organisation des élections municipales avant les législatives et la présidentielle		Elections municipales organisées avant les élections législatives et présidentielle	
1.1.24. Installation du nouveau président élu dans un délai de 6 mois à 5 ans, à compter du mois de mars 2022		Nouveau Président élu et installé	
1.1.25. Effectivité de la lutte contre la corruption et		Stratégie de promotion de bonne gouvernace et de lutte contre la corruption adoptée	
l'impunité sous toutes leurs formes	150	Nombre d'activités de lutte contre la corruption et l'impunité.	
Objectif: 1.2. Promouvoir la justice et les droits	de l'Homme	e et lutter contre la cyber-criminalité	
1.2.4. Mise en place d'un juge des libertés et de la détention		Juge des libertés et de la détention institué	Révision du Code de procédure pénale
1.2.5. Règlementation du secteur des médias en fonction des nouveaux canaux de communication tout en préservant la liberté d'expression		Textes législatifs et réglementaires adoptés	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Mini	stères	Observations
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.
х			Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
х			Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
X	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.15.
X	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	Se referer au point 1.1.3.
X	х		Primature /CAB MDRPI	MATD, MRE, CAB MDRPI	Se referer au point 1.1.15.
Х	х		Primature /CAB MDRPI	MATD/MRE/ MAECI/ MMEEIA	Se référer au point 1.1.3.
Х	x	7	Primature /CAB MDRPI	MATD, MJDH	
х	х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MATD, MJDH	
х	х	х	MRE	MJDH, CAB- MDRPI	Se referer au point 1.2.10.
			14 15 65		
х	х		MJDH	MRE, CAB MDRPI, MATD	
х	х		MCENMA	MJDH, CAB MDRPI	

	Coût (en		Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
1.2.9. Règlementation des médias sur les réseaux sociaux	20	Textes règlementant les médias sociaux disponibles	
1.2.10. Accélération de la lutte implacable contre l'impunité	250	Pourcentage des dossiers de vérification, de contrôle et d'enrichissement illicite jugés	80%
1.2.12. Intégration de l'imprescriptibilité des infractions en matière de délinquance financière dans le code de procédure pénale	50	Nouveau code de procedure pénale adopté	Révision du Code de procédure pénale
Objectif : 1.3. Renforcer les capacités de l'outil des Maliens établis à l'extérieur	diplomatiqu	e malien pour une participation accru	ue
1.3.3. Redéfinition des visées diplomatiques et la coopération en fonction des besoins nouveaux du Mali (cette action prend en compte 4 et 11)	728	Nombre d'axes diplomatiques et coopération rédéfinis	
1.3.11. Intégration des besoins liés aux secteurs de la sécurité et de la défense dans les priorités de la diplomatie		Nombre de besoins de sécurité et de défense integrés dans la diplomatie	
Objectif: 1.4. Améliorer l'administration du ter	ritoire et la c	lécentralisation	
1.4.17. Simplification de la procédure d'obtention et de délivrance de la carte NINA en nationalisant leur confection	500	Carte d'identité biométrique intégrant le NINA nationalisée et accessible à tous	
Total budget Axe 1	78 613		
Axe 2: Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation	on et cohési	ion sociale	
Priorité: Sécurisation des personnes et de leurs des conditions du vivre-ensemble			n
Objectif: 2.1. Renforcer les capacités des forces	de défense	et de sécurité	
2.1.1. Mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) par la mise en place d'un système informatique pour assurer la maitrise des effectifs et des moyens mis à la disposition des forces de défense et de sécurité	500	Pourcentage d'éléments enroler dans le système informatique	
2.1.2. Poursuite de l'équipement des FAMA	225 500	Taux d'acquisition des équipements des FAMA	
2.1.5. Développement de nouveaux partenariats militaires avec des puissances militaires pour mieux défendre la souveraineté du Mali	2 500	Nombre d'accords de parténariat militaires signés avec des puissances militaires	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Mini	stères	·
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х	* *	MCENMA	MSPC, MDAC, MJDH	
X	х		MJDH	MRE, CAB MDRPI	
X	х		MJDH	MEF, MRE	
Х	х		MAECI	MMEEIA/CAB MDRPI, MRE	
X	х		MAECI	MDAC/MSPC	
X	х		MSPC	MATD, MJDH, MRE, MEF	Prise en compte dans le cadre de l'institution d'une carte d'identité biométrique intégrant le numéro NINA
					A Medical Control of the Control of
X	х	х	MDAC	MEF	
X	х		MDAC	MEF	9
X	х		MDAC	MAECI	

Actions	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)*	maicateurs	(sur 3 ans)
2.1.8. Instauration du service militaire obligatoire pour les nouvelles recrues de la fonction publique	13 500	Nombre de jeunes d'au moins 20 ans engagés au service militaire obligatoire	10 000
2.1.10. Déploiement des officiers supérieurs sur le terrain et non dans les Ministères		Nombre d'officiers supérieurs déployés sur le terrain	
2.1.11. Construction des logements sociaux pour les militaires		Nombre de logements sociaux construits pour les Militaires	-
2.1.14. Création d'un fonds spécial pour la prise en charge des femmes et des enfants des militaires tombés au front		Fonds spécial pour la prise en charge des femmes et enfants des militaires tombés sur le front créé	
2.1.15. Attribution au Président de la République, pour les besoins de la lutte contre le terrorisme, de la sécurité et de la défense du territoire, du pouvoir de pendre un décret pour mobiliser les forces paramilitaires pour la défense de la patrie		Décret presidentiel pour mobiliser les forces paramilitaires disponible	
2.1.16. Militarisation de la police	22 000	Texte de militarisation de la police adopté	Service Commission Control
Objectif : 2.2. Renforcer les mécanismes de prév	vention et ge	estion des conflits, rétablir la cohésion	n sociale
2.2.9. Accélération de l'effectivité de la démobilisation, du désarmement et de la réinsertion des combattants des mouvements signataires en mettant l'accent		Taux de démobilisation et de désarmement des combattants des mouvements signataires de l'Accord issu du processus d'Alger	
sur la démobilisation du combattant et non la récupération des armes		Taux de réinsertion des ex-combattants des mouvements signataires	
2.2.15. Respect des droits humains et lutte contre l'esclavage	1 000	Nombre d'activités de promotion de respect des droits humains et de lutte contre les pratiques esclavagistes réalisées	40
2.2.16. Renforcement de la coopération entre les populations, l'administration et les forces	500	Niveau d'insécurité	
de sécurité	500	Nombre de conflits résolus	*
otal budget Axe 2	265 500		

Période de mise en œuvre			Mini	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х	х	MJSCICC	MSPC, MATD, MTFPDS, MJDH,MDAC	
X	х	х	MDAC	MSPC	
X	х		MDAC	MSPC,MUHDATP, MEF	
X	Х		MEF	MEF, MSDS, MPFEF	Des mecanismes existent déjà notamment l'Ordonnance n°2016-020/P-RM portant statut général des militaires ; la loi n°2016-058 du 27 décembre 2016 instituant les pupilles en République du Mali ; le fonds de solidarité; le décret n°2017 0694/P-RM du 14 août 2017 fixant organisation et modalité de fonctionnement de la Fondation pour la Solidarité
	х	х	Primature /CAB MDRPI	MRE, MJDH, MATD	
X			MSPC	MDAC	
X	х		MRPCN	MDAC, MSPC, MENEFP	
X	х	х	MJDH	MRE, MATD, MSPC	
Х	х		MSPC	MDAC, MATD	

	Coût (en	Indicatorus	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
Axe 3: Croissance économique et Développe	ement dura	ble		
Priorité: Relance de la croissance économique et	t promotion	du développement durable		
Objectif: 3.1. Améliorer le système de planificati	ion du dével	oppement et la gestion économique e	et financière	
3.1.13. Relecture des codes des douanes et des impôts pour la mobilisation des ressources financières suffisantes		Codes des Douanes et des Impôts relus		
3.1.14. Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparentes et conformes aux règles de la concurrence	10	Manuel de procedure élaboré		
3.1.15. Lutte contre la fraude fiscale et les pertes de ressources pour l'Etat en rendant transparentes les conventions signées par l'Etat et en procédant à leur évaluation périodique		Pourcentage de conventions évaluées		
3.1.20. Audit de tous les permis miniers notamment ceux dont les bénéficiaires ne respectent pas les textes sur la protection de l'environnement	500	Pourcentage de permis miniers audités		
3.1.45. Informatisation/digitalisation de l'adminis- tration, des recettes fiscales et non fiscales	150	Taux de digitalisation des procédures de payement des recettes fiscales et non fiscales		
Objectif: 3.2. Promotion du développement durable	et de l'assain	issement		
3.2.63. Relance des activités des Chemins de fer pour le désenclavement intérieur et extérieur et promotion des emplois et l'économie locale	16 200	Trains de voyageurs et de marchandises operationnels entre Bamako et Kayes		
Total budget Axe 3	38 290			
Axe 4: Capital humain, genre et inclusion so	ciale			
Priorité: Stabilisation du front social, promotion		renariat et l'emploi des jeunes, et amé	lioration de la qualité c	
Objectif: 4.1. Promouvoir le dialogue social		İ		
4.1.2. Maintien du Service National des Jeunes pour les nouveaux admis aux concours de la Fonction publique	401	Service national des jeunes instauré pour les nouveaux admis à la fonction publique		
4.1.5. Moralisation du concours d'accès à la fonction publique (application de critère d'équité et de transparence)	650	Niveau de confiance des candidants au processus du concours d'entrée dans la fonction publique		
4.1.8. Enrôlement biométrique de tous les fonction- naires de l'Etat et des Collectivités ainsi que les Forces armées et de sécurité afin de prévenir la fraude	500	Taux d'enrôlement biométrique des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Forces armées et de sécurité		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise	en œuvr	е	Ministères		Observations
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
			)		
	•				
x	х		MEF	MIC, MJDH, MATD, MMEE, MRE,MUHDATP	
x	x	x	MIC	MEF	
Х	х		MEF	MAECI, MMEE, MIC,MUHDATP	
Х	x	х	MMEE	MEF, MEADD, MJDH, MRE	
x	X	х	MEF	MCENMA, MRE, MIC,MUHDATP	
			Tree		
Х	x		МТІ	MEF	
services d'éducation e	t de santé				
x	x		MJSCICC	MTFPDS	
x	х		MTFPDS	Tous Ministères	
Х	X		MRE	MATD, MEF, MTFDS,MEN	

**Actions** 

ACTIONS	millions)*	indicateurs	(sur 3 ans)
4.1.19. Création d'une structure de suivi/ évaluation de la performance des activités du Gouvernement (marchés publics, projets, programmes)	150	Disponibilité du texte de creation de la Structure de suivi-évaluation de la performance des activités du gouvernement	
4.1.27. Dépolitisation des nominations dans l'Administration	50	Texte relatif à la depolitisation des nominations dans l'administration adopté	
4.1.38. Organisation d'une conférence sociale pour négocier un pacte social de stabilité et de croissance	270	Rapport de la Conférence sociale disponible	
4.1.53. Réinstauration du service civique		Service civique réinstauré	
Objectif: 3. Améliorer le système éducatif et la	echerchescie	ntifique X	
14. Adoption de la loi portant officialisation des langues nationales conformément à l'esprit du document de politique linguistique et		Loi officialisant les langues nationales adoptée	
modification conséquente de l'article 25 de la Constitution 1992		officialition des langues nationales consacrée par la Constitution	
Total budget Axe 4	2 021		
Axe 5 : Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Priorité: Promotion de la jeunesse, du sport, de	la Citoyenne	té et Développement de l'Artisanat	
Objectif: 5.2. Promouvoir la Jeunesse, l'Educati	on Civique e	t la Citoyenneté et Développer le Sp	ort
5.5.22. Promotion de l'éducation civique et morale, du service national des jeunes et des activités de citoyenneté		Nombre de jeunes formés	
3.2.24. Elaboration des modules de formations sur nos valeurs sociétales dans les écoles	50	Nombre de modules de formations sur nos valeurs sociétales disponibles dans les écoles	
Total budget Axe 5	50		
Total général (Axe1+Axe2+Axe3+Axe4+Axe5)	384 474		

Coût (en

**Indicateurs** 

Cibles

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre			Ministères		
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	x	MRE	Tous ministères	ll existe déjà des cadres dans ce sens: CPS, DFM, CDI, CT-CSLP, DGMP-DSP, DGB, SGG,BOS
X	Х		MRE	Tous Ministères	Se referer au point 1.4.8
Χ			MTFPDS	Tous Ministères	
X	х		MJSCICC	MSPC, MDAC	Action déjà prise en compte
	х		MEN	Tous ministères	Action déjà prise en compte
x	x		MJSCICC	MEN	Action déjà prise en compte
	х	Х	MEN	MESRS, MRE	

### **ANNEXE 3**

# PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES COMPLEMENTAIRES DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION (PACGT 2022-2024)

<b>A-0</b> 1-3-4	Coût (en		Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
Axe 1: Gouvernance, Réformes politiques et ins	titutionnelle	<b>15</b>		
Priorité: Mise en place d'Institutions légitimes e	et d'un systèi	me électoral crédible dans lesquels les	Maliens se reconna	
Objectif: 1.1. Améliorer la gouvernance politiqu	ıe, institutio	nnelle, administrative et électorale		
1.1.1. Réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement	250			
1.1. 9. Officialisation de l'utilisation des langues nationales dans les foraofficiels		Langues nationales officialisées dans les Fora		
Objectif : 1.2. Promouvoir la justice et les droits de l'I	l Homme et luti	ter contre la cyber-criminalité		
1.2.1. Rapprochement des administrations judiciaires des populations	67 000	Nombre de cours et Tribunaux créés et opérationnels	92	
1.2.2. Recrutement dans le cadre de la diversification des administrations judiciaires à travers le pays pour rendre plus rapide et serein le fonctionnement de la justice	66 350	Nombre de personnel recruté pour le compte des services de la Justice	1 805	
1.2.3. Séparation réelle des pouvoirs et dépolitisation de la justice	75	Stratégie nationale de la dépolitisation de l'Administration disponible		
1.2.6. Préservation du régime de la pluralité des médias comme acquis démocratique en dépit de la législation nécessaire encadrant le secteur		Nombre de medias créés		
1.2.7. Indemnisation de toutes les familles victimes de guerre et de terrorisme	65 467	Nombre de victimes indemnisées		
1.2.8. Regroupement des services de contrôle judicaire OCLEI, Vérificateur Général, Contrôle Général des Services Publics en une seule structure	150	Nombre de services pris en compte dans le cadre de la rationalisation des structures de contrôle		
1.2.13. Diffusion et vulgarisation des textes sur la justice	250	Nombre de textes sur la justice diffusés et vulgarisés	20	
1.2.14. Etablissement d'une collaboration effective et complémentaire entre la justice classique et la justice traditionnelle pour le règlement des litiges	150	Nombre de rencontres tenues	15	
1.2.15. Multiplication et fonctionnalité du bureau d'aide juridique et judiciaire auprès des tribunaux pour les justiciables démunis	500	Pourcentage de Tribunaux disposant d'un Bureau d'aide juridique et judiciaire	100%	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre			Mini	stères		
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations	
			I	T		
Х	x	x	Primature /CAB MDRPI	MATD, MRE		
Х	Х		Primature /CAB MDRPI	MRE, MEN, MESRS, MACIHT, MJDH, MATD	Se référer au point 1.1.3.	
			I			
х	х	Х	МЈОН	MATD		
X	x	Х	MJDH	MEF, MTFPDS		
Х	х	х	MRE	MIDH, CAB MDRPI, MATD		
		х	MCENMA	MJDH,CAB MDRPI		
		х	MRPCN	MEF, MJDH, MDAC, MSPC		
		х	MRE	МЈОН		
Х	х	Х	MJDH	MCENMA		
	х	Х	MJDH	MATD, MARCC		
V	V	V	MIDII	MEE MOE		
X	X	Х	MJDH	MEF, MRE		

	Coût (en	- Indiant	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
1.2.17. Opérationnalisation de la nouvelle réorganisation judiciaire	70 000	Taux d'exécution de la nouvelle réorganisation judiciaire	70%	
1.2.18. Simplification et digitalisation de toutes les procédures et démarches administratives	100 000	Taux de digitalisation des procédures et démarches administratives	80%	
1.2.19. Renforcement et financement de la justice	75 000	Taux d'augmentation de la dotation budgétaire de la Justice	200%	
Objectif : 1.3. Renforcer les capacités de l'outil c des maliens établis à l'extérieur	liplomatique	malien pour une participation accrue		
1.3.1. Profession nalisation de notre diplomatie	517	Pourcentage des diplomates de carrière dans les MDC, y compris le chef de mission	90%	
1.3.6. Organisation des Etats généraux de la migration	500	Etats généraux de la migration tenus		
1.3.7. Création d'un cadre de concertation des Associations des Maliens établis à l'Extérieur	500	Nombre de Cadres de concertation des Maliens établis à l'Extérieur tenus	5	
1.3.10. Renforcement du centre d'études stratégiques (Processus de transfert au MDAC en cours)		Texte portant création du Centre d'Etude Stratégique revisé		
Objectif: 1.4. Améliorer l'administration du ter	ritoire et la d	écentralisation		
1.4.1. Relecture des textes de la décentralisation	75	Nombre de textes de la décentralisation relus		
1.4.3. Renforcement de la politique de contrat plan		Pourcentage de régions disposant d'un contrat plan Etat-Région (CPER)		
Etat/région et le partenariat public/privé pour promouvoir le développement local et régional	10	Nombre d'accords de parténariat public-privé signés dans le cadre du développement local et régional		
1.4.4. Augmentation de la contribution de l'Etat dans le financement des Collectivités territoriales	50	Taux de transfert des recettes budgétaires de l'Etat au Collectivités territoriales		
1.4.5. Opérationnalisation des transferts de compétences, de ressources financières et humaines de l'Etat aux Collectivités territoriales	250	Taux d'effectivité des transferts de compétences, de ressources financières et humaines de l'Etat aux Collectivités territoriales		
1.4.7. Réorganisation du territoire sur la base des critères de populations, des potentialités économiques, socio-culturelles et géographiques	500	Pourcentage de Circonscriptions administratives et de Collectivités territoriales créées conformement aux critères de populations, de potentialités économiques, socio- culturelles et géographiques	N <sub>1</sub>	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre			Minis	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
x	х	x	MJDH	MEF, MATD	
х	х	х	MRE	MCENMA	
х	х	х	MJDH	MEF	
		N. Link			12 (12 (12 (12 (12 (12 (12 (12 (12 (12 (
х	х	х	MAECI	MMEEIA/ MCENMA/MJDH	
X	х	х	MMEEIA	MAECI, MRE	
x	х	х	MMEEIA	MAECI, MRE	
	х	х	MAECI	MSPC/MDAC/ CAB MDRPI	
And the second s					
		х	MATD	MRE, CAD-MDRPI	
х	х	х	MATD	MEF	
Х	х	х	MATD	MEF	
Х	х	х	MATD	Tous Ministères	
X	х	X	MATD	Tous ministères	

A cut	Coût (en	lind bod	Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
1.4.10. Maillage du territoire par la présence de la Sécurité, de l'Administration et des Services	5 000	Taux de couverture sécuritaire du territoire	
sociaux de base	3000	Taux d'accès aux services sociaux de base	
1.4.12. Revision du système éducatif pour faire l'adéquation entre le système et le marché de	3 181	Système éducatif révisé	
l'emploi (Etats générauxsur	3 181	Taux d'absorption des diplômés	
1.4.13. Facilitation de l'accès des personnes vivant		Pourcentage de personnes vivant avec handicap ayant accès aux services	
avec handicap aux services sociaux de base	50 000	Nombre de structures adaptées aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap	
1.4.14. Maillage des aires de santé sur toute l'étendue du territoire		Taux de couverture des aires de santé	
1.4.15. Digitalisation de l'établissement et de la délivrance desactes d'Etat civil	2 000	Pourcentage d'actes d'état civil digitalisés établis et delivrés	
1.4.18. Application des textes sur l'octroi de 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables		Pourcentage des terres aménagées octroyées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables	
1.4.19. Vulgarisation à grande échelle des textes sur la nouvelle Loi domaniale et foncière et la loi sur le Foncier Agricole surtout le volet guichet unique portant sur les formalités d'acquisition du titrefoncier		Nombre d'activités de vulgarisation de la nouvelle Loi domaniale et Foncière et de la Loi sur le Foncier Agricole	
1.4.20. Effectivité de l'implication des légitimités traditionnelles et coutumières dans les commissions foncières Agricoles	2 500	Pourcentage de commissions foncières agricoles impliquant les légitimités traditionnelles et coutumières	
Total budget Axe 1	443 825		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Mini	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	×	×	MATD	MDAC, MSPC	
	x	x	MEN	MESRS, MRE	
	х	x	MSDS	Tous ministères	
X	х	х	MSDS	MATD	
Х	х	Х	MATD	MRE, MCENMA, MSPC, MMEEIA, MAECI	
X	х	х	MDR	MPFEF, MJS, MSDS	
X	Х	х	MUHDATP	MDR, MCENMA	
Х	х	х	MATD	MDR, MUHDATP,MEE	

	Coût (en	lwelles te ver	Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
Axe 2: Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation	n et cohésic	on sociale	
Priorité: Sécurisation des personnes et de leurs k	and the state of t		es conditions du v
Objectif: 2.1. Renforcer les capacités des forces o	de défense e	t de sécurité	
2.1.3. Accroissement de la formation spécialisée de nos forces de défense et de sécurité en fonction des menaces asymétriques	5 375	Nombre de formations spécialisés des forces de défense et de sécurité réalisées	
2.1.4. Implantation de nouveaux camps aux effectifs conséquents en fonction de la nouvelle carte sécuritaire et stratégique du pays et surtout de la géographie des menaces	103 800	Taux de construction de nouveaux camps conformément à la nouvelle carte sécuritaire et stratégique du pays	
2.1.6. Dissoulution de toutes les milices et les reverser dans l'armée	2 000	Nombre d'ex combattants intégrés dans l'armée	
		% de milices dissoutes	
2.1.7. Recrutement dans tous les villages situés dans les zones d'insécurité	5 000	Nombre de recrues issues des villages situés dans des zones d'insécurité	
2.1.9. Affectation des éléments intégrés hors de leurs localités d'origine	500	Pourcentage d'éléments intégrés affectés hors de leurs localités d'origine	100%
2.1.17. Suspension des revendications pour la période de défense du territoire et les besoins des syndicats		Nombre de préavis de grèves déposés	
Objectif : 2.2. Renforcer les mécanismes de prév	rention et ge	stion des conflits, rétablir la cohésion s	sociale
2.2.1. Identification et mise en oeuvre des réponses adéquates aux priorités pour la stabilisation et le retour à la paix dans le très court terme	2 000	Base de données créée	
2.2.10. Relecture de l'Accord d'Alger, publication de	500 000	Accord issu du processus d'Alger relu et son Additif publié	
son Additif et accélération de sa mise en œuvre	500 000	Taux de mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger	
Total budget Axe 2	618 675		
Axe 3 : Croissance économique et Développ	ement dura	ble	
Priorité: Relance de la croissance économique e			
Objectif : 3.1. Améliorer le système de planificat			t financière
3.1.1. Planification de l'aménagement des terres agricoles, des zones Industrielles, des zones		Nombre de schémas d'aménagement élaborés ou révisés	415
économiques spéciales et des permis miniers et d'orpaillage dans les villages	24 070	Nombre de Schémas de zones élaborés ou revisés	W <sub>1</sub>

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre		Minis	stères	Observation	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
mble					
Х	х	х	MDAC	MSPC,MEF	
X	x	х	MDAC	MSPC, MEF	
		х	MDAC	MRPCN	
X	х	х	MDAC	MSPC	
X	х	х	MDAC	MSPC, MRPCN	
X	х	х	MTFPDS	Tous ministères	
X	х	х	MRPCN	Tous ministères	
X	х	х	MRPCN	Tous Ministeres	
X	х		MUHDATP	MDR, MIC, MEF, MEADD, MMEE, MTI, MATD, MRE	

A. A.	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)*	inarcateurs	(sur 3 ans)
		Réseau férroviaire opérationnel	Reprise du trafic férroviaire Bamako- Diboli /Lancement du trafic férroviaire Bamako- Bougouni- FrontièreGuinée
3.1.2. Développement d'un réseau d'infrastructures		Mobilité urbaine et interurbaine améliorée	Temps de parcours réduit/Sécurité routière améliorée
ferroviaire, routière et fluvial		Niveau de service du réseau routier amélioré	Confort de déplacement assuré/ Coût d'exploitation des véhicules réduit
		Chenal navigable permanent	Durée de campagne de navigation rallongée/Temps de parcours réduit
3.1.3. Développement des infrastructures de stockage, de commercialisation d'eau potable et d'énergie renouvelable (solaire notamment) dans les villages		Nombre d'infrastructures de stockage et de commercialisation d'eau potable et d'énergie renouvelable construites	
3.1.4. Valorisation des métiers liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'artisanat, au tourisme et à la chasse	300 000	Stratégie Nationale de valorisation des métiers liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'artisanat, au tourisme et à la chasse adoptée	
3.1.5. Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui aux sources de croissance économique permettant de réaliser un taux de croissance moyen du PIB supérieur à 10% durant les 30 prochaines années	350	Programme d'appui aux sources de croissance économique adopté Taux d'exécution du programme	
3.1.6. Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien		Nombre de chaînes de valeurs développées	
connectées, solidaires et compétitives au plan international	21 430	Nombre d'unités de transformation créées	
3.1.8. Priorisation de la formation technique etprofessionnelle pour doter le pays d'une main- d'œuvre qualifiée et compétitive	3 279	Nombre d'écoles de formation technique et professionnelle créées dans les filières porteuses	2
3.1.16. Amélioration de l'efficacité et l'efficience de la dépense publique en renforçant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation périodique des budgets programmes		% d'outil de pilotage opérationnel	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en	n œuvr	e	Minis	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	x	x	MTI	MEF, MENEFP, MUHDATP, MDAC, MATD, MSPC	
Х	х	х	ммее	MEF, MATD, MUHDATP	
	х	х	MDR	MEN, MACIHT, MEADD	
x	х	х	MEF	Tous Ministères	
x	х		MIC	MDR, MENEFP, MEADD, MACIHT, MAECI	
×	Х	Х	MENEFP	MEN, MDR, MEADD, MEF,	
X	х	х	MEF	MRE	

	Coût (en	المالية المالية	Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
3.1.17. Soutien à l'accès des entreprises nationales, à la commande publique et à la sous-traitance des entreprises minières		% de commandes publiques ou sous traitances attribuées aux entreprises nationales	
3.1.18. Allocation de 15% des marchés publics aux PME dirigées par les femmes et les jeunes		Pourcentage des marchés publiques exécutés par des PME dirigées par des femmes et des jeunes	15%
3.1.22. Elaboration d'une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé	50	Politique nationale d'industrialisation et de soutien au secteur privé élaborée	
3.1.23. Instauration d'un système de redevabilité et de reddition des comptes pour toute personne ayant assumé des responsabilités même à la retraite	30	Textes relatifs au système de redevabilité et de reddition des comptes adoptés	
3.1.24. Augmentation de la participation de l'Etat au capital des sociétés minières	50	Plafond autorisé pour la participation de l'Etat dans lecapital des sociétés minières	Relecture du code minier
3.1.25. Mise en place d'un système de contrôle des fonds de souveraineté		Système de contrôle des fonds de souveraineté mis en place	
3.1.26. Elaboration et mise en œuvre d'un		Document de programme adopté	
programme de développement des pôles dans les campagnes centré sur les	5 000	Taux d'exécution du programme	10
3.1.27. Elaboration et mise en oeuvre d'un programme d'exploitation et de valorisation des	50	Document de programme adopté	
eaux souterraines, de surface	30	Taux d'exécution du programme	
3.1.28. Valorisation des potentialités de l'Office du Niger et autres Offices en augmentant les superficies aménagées	105 977	Nombre de nouvelles superficies aménagées et exploitées en hectares	
3.1.29. Réforme du secteur Agricole touchant		Repertoire des exploitations agricoles et entreprises agricoles crée	
l'enregistrement des Exploitations Familiales et des Entreprises Agricoles, la mise en place des Coopératives d'Utilisations des Matériels		Nombre de Coopératives d'utilisation des matériels agricoles mises en place	
Agricoles (CUMA), la prise de textes pour favoriser les achats institutionnels avec les producteurs	13 000	Niveau d'équipement des coopératives	
Agricoles et des centrales d'achat de stockage des produits afin d'éviter le bradage des productions et de stabiliser la production pour les besoins de consommation intérieure		Textes favorisant les achats institutionnels avec les producteurs Agricoles et les centrales d'achat de stockage des produits adoptés	
3.1.30. Prise de dispositions pour arrêter les changements de vocations des terres Agricoles au profit des programmes immobiliers (constructions des maisons)	1 000	Texte adopté pour le respect des vocations des espaces	25

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Mini	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	x	х	MEF	Tous Ministères	
Х	х	х	MENEFP	MEF, MIC, MPFEF, MJS	
х	х	х	MIC	MENEFP, MEF, MDR, MTI, MESRS, MACIHT, MRE	
Х	х	х	MRE	MEF, CAB-MRPI, MATD, MJDH	
х			MMEE	MEF, MRE	
х	х		MEF	MJDH, MRE	
х	х		MUHDATP	MDR, MEF , MEADD, MIC, MATD, MACIHT, MDB,MA	
X	х		MMEE	MEADD,MSDS, MUHDATP, MATD,	***
х	Х	х	MDR	MUHDATP, MEF, MMEE	
X	х	х	MDR	MENEFP, MEF	
Х	Х	Х	MUHDATP	MATD, MDR, MEADD	

A chi con	Coût (en	lediast	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
3.1.31. Application des dispositions de la Loi sur le foncier Agricole attribuant au moins 15% des terres aménagées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables	50	Pourcentage de terres aménagées attribuées aux femmes, jeunes et groupes vulnérables		
3.1.34. Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits Agricoles du Mali en particulier		Plan d'investissement agro-industrielle disponible		
3.1.36. Priorisation à l'échelle nationale du secteur agricole pour un développement durable		Rang du secteur agricole dans la part des secteurs dans le budget de l'État		
3.1.37. Renforcement de la recherche Agricole	30 000	Nombre de projets de recherche agricole financés		
3.1.39. Réalisation d'une raffinerie nationalepour contrôler la production d'or et maintenir la valeur ajoutée dans notrepays	80	Raffinerie nationale d'or créée		
3.1.42. Augmentation de l'impact des ressources mi- nières sur l'économie communautaire et natio- nale à travers la construction d'infrastructures de base : route, école, centre de santé, électricité		Nombre d'écoles, de centres de santé, de Km de route et de Kwt construits à travers des ressources minières		
3.1.47. Elaboration d'une stratégie de consommation des produits locaux		Document de stratégie adopté		
Objectif: 3.2. Promotion du développement durable	et de l'assain	issement		
3.2.1. Relecture des grandes politiques en matière d'environnement, d'assainissement et de dévelop- pement durable pour les adapter aux Objectifs du Développement Durable (ODD), à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à la Vision de la CEDEAO2050	180	Pourcentage de grandes politiques en matière d'environnement, d'assainisse- ment et de développement durable adaptées aux ODD, à l'Agenda 2063 et la vision 2050 de la CEDEAO		
3.2.4. Promotion et valorisation des énergies renouvelables		Nombre d'activités de promotion et de valorisation des énergies renouvelables mises en œuvre		
3.2.62. Réhabilitation de l'HUICOMA et de la	20	Durée moyenne de fonctionnement de l'HUICOMA		
COMATEX	30	Durée moyenne de fonctionnement de la COMATEX		
Total budget Axe 3	483 196			

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	e de mise en œuvre Ministères		stères		
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	x	x	MDR	MPF, MJSCICC	
	х	х	MDR	MENEFP, MEF, MMEE, MEADD, MIC, MACIHT	
	х	х	MDR	MEF	Ce secteur est déjà un secteur prioritaire dans le cadre de reference national qui est le CREDD 2019- 2023. L'action sera integrée dans le cadre de l'Etude Prospectives Mali 2040.
x	х	х	MDR	MEF, MESRS	
	х	х	MMEE	MIC, MEF, MEADD, MRE	
X	х	Х	MMEE	MEF, MUHDATP, MEN, MSDS, MTI, MATD, MRE	
	х	х	MIC	MEF, MENEFP, MDR	
	х	х	MEADD .	MDR, MMEE	
X	х	х	MMEE	MEADD	
X	х		MIC	MENEFP, MEF	

	Coût (en Indicateurs		Cibles
Actions	millions)*	muicateurs	(sur 3 ans)
Axe 4 : Capital humain, genre et inclusion so			
Priorité: Stabilisation du front social, promotion de		ariat et l'emploi des jeunes, et améliorat	tion de la qualité des
Objectif: 4.1. Promouvoir le dialogue social		-	
4.1.3. Instauration d'un contrat de performance dans les services publics (du niveau cercle jusqu'au niveau national)	250	Pourcentage de services publics ayant un contrat de performance	100%
4.1.6. Développement d'une synergie d'action entre les différentes structures de formation-emploi FAFPA, APEJ, ANPE	2 000	Nombre d'activités réalisées	
4.1.7. Développement et mise en cohérence du système d'ingénierie de la formation entre les Ministères en charge de la Formation Profession- nelle, de l'Enseignement Technique, de l'Educa- tion Nationale et de l'Enseignement Supérieur		Cadre partenarial crée et fonctionnel	
4.1.11. Récompense du mérite et sanction des		Nombre d'agents publics réconpensés pour service rendu	
infractions	300	Nombre d'agents publics sanctionnés pour infractions	
4.1.12. Affichage des coûts des prestations dans tous les services publics	100	Pourcentage de services ayant affiché les coûts des prestations	100%
4.1.16. Répartition équitable des ressources humaines sur l'ensemble du territoire		Indice de répartition des ressources humaines	
4.1.17. Dématérialisation des procédures dans les services publics	100 000	Pourcentage de procédures dématérialisées dans les services publiques	80%
4.1.18. Instauration des boîtes à suggestions au sein de tous les services de l'Etat	75	Pourcentage de services de l'Etat disposant de boites à suggestions	100%
4.1.23. Consolidation de la justice sociale au sein de la fonction publique	80	Existence d'un plan de carrière	
4.1.24. Amélioration des conditions de vie des travailleurs	100	Nombre de mesures d'amélioration des conditions de vie des travailleurs adoptées	
4.1.25. Amélioration de la performance des services publics	150	Taux de satisfaction des usagers des services publics	
4.1.26. Prise en compte de la problématique des quotas dans les recrutements		Nombre des quotas dans les recrutements	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise	en œuvr	e	Ministères		Obs
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
éducation et de sa	nté				
X	X	х	MRE	Tous Ministères	
Х	х	х	MENEFP	MEF	
X	x	X	MENEFP	MEN, MESRS	
X	х	х	MRE	Tous ministères	
Х	х	х	MRE	Tous ministères	
Х	х	Х	MTFPDS	Tous ministères	
X	х	х	MRE	Tous ministères	
Х	х	х	MRE	Tous ministères	
Х	х		MTFPDS	Tous ministères	
х	х	х	MTFPDS	MEF	
X	Х	Х	MRE	Tous Ministères	0
Х	х		MTFPDS	Tous Ministères	

	Coût (en	to disc to	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
4.1.40. Adoption d'un chronogramme de prise en charge des engagements de l'Etat pris dans le cadre des procès-verbaux de conciliation	80	Chronogramme de prise en charge des engagements de l'Etat dans le cadre des procès-verbaux de conciliation disponible		
4.1.42. Application de la loi sur l'exercice du droit de grève dans les services publics et parapublics		Pourcentage de grèves lors desquelles le service minimum a été observé		
4.1.44. Plafonnement des rémunérations des cadres et des dirigeants des Etablissements Publics personnalisés (EPA, EPIC, etc.)	155	Textes réglementaires plafonnant les rénumérations au niveau établissements publics adoptés		
4.1.45. Informatisation des prestations dans les hôpitaux		Taux d'informatisation des prestations dans les hôpitaux		
4.1.48. Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules incitant à l'entrepreneuriat et l'auto emploi	120	Nombre de programmes de formation scolaire et universitaire intégrant des modules incitant à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi		
4.1.50. Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et la taxe à la formation professionnelle (TFP)		TEJ et la TFP retablies		
4.1.51. Organisation régulière du concours d'entrée à la fonction publique		Niveau de régularité en pourcentage dans l'organisation du concours d'entrés à la fonction publique		
		Nombre d'agents recrutés par année		
4.1.52. Elaboration et mise en oeuvre d'un		Document de programme adopté		
programme promotion de l'emploi en milieu rural		Taux d'exécution du programme		
4.1.61. Définition et mise en œuvre d'une stratégie		Stratégie nationale de l'entrepreneuriat rural adoptée		
nationale sur l'entrepreneuriat rural		Taux de mise en œuvre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat rural		
4.1.68. Couverture totale du pays en réseau de communication notamment internet à travers la fibre optique	6800	Taux de couverture du territoire national en réseau internet à travers la fibre optique		
4.1.69. Renforcement du réseau d'électrification rurale		Taux d'électrification rural		
4.1.71. Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat		Nombre d'actions interministérielles réalisées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise	Période de mise en œuvre		Minis	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X			MTFPDS	Tous ministères	
Х	х	х	MTFPDS	Tous ministères,	
x <sup>-</sup>			MTFPDS	Tous Ministères	
X	х		MSDS	MEF, MCENMA	
x	х	х	MENEFP	MEN, MESRS, MPFEF, MJSICCC, MACIHT	
X	х		MENEFP	MEF	
X	х	Х	MTFPDS	Tous ministères	En fonction des besoins
X	X		MENEFP	MDR, MACIHT, MIC, MNENFP	
	х	х	MENEFP	MDR, MEF, MATD, MIC, MACIHT	
X	х	х	MCENMA	MEF, MUHDATP, MATD	
X	х	Х	MMEE	MATD, MENEFP, MIC	
X	x	Х	MENEFP	MDR, MENEFP, MACIHT, MIC	

Address	Coût (en	Indicateurs	Cibles
Actions	millions)*	mulcateurs	(sur 3 ans)
Objectif : 4.2. Améliorer l'accès à la santé et promo	ouvoir l'inclus	sion sociale	
4.2.1. Respect des dispositions de la loi hospitalière en matière d'exercice d'activités privées intra-hospitalières	420	Pourcentage d'hôpitaux respectant les dispositions de la loi hospitalière en matière d'exercice d'activités privées intra- hospitalières	
4.2.2. Accélération de la mise en œuvre de la Couverture Médicale Universelle	701 751	Taux de couverture médicale uniserselle	
4.2.3. Amélioration de la performance des structures sanitaires (financement, plateau technique et ressources humaines)	125 000	Pourcentage de structures sanitaires évaluées performantes	
		Pourcentage d'établissements de santé respectant les règlementations en vigueur	
4.2.4. Amélioration de l'encadrement du secteur de la santé	2 500	Existence de textes reglémentaires	
		Pourcentage d'écoles de formation en santé respectant les règlementations en vigueur	
4.2.8. Application stricte de la loi hospitalière		Pourcentage d'hôpitaux respectant les dispositions de la loi hospitalière	
4.2.9. Création d'espaces pour l'exercice privé de la médecine dans les hôpitaux pour éviter l'exercice dans le secteur privé pour les médecins des hôpitaux		Pourcentage d'hôpitaux disposant d'espaces pour l'exercice privé de la médecine	
4.2.10. Mise en œuvre d'un financement basé sur les résultats dans les hôpitaux permettant d'allouer des primes de performance au personnel hospitalier		Pourcentage d'hôpitaux appliquant le FBR	
4.2.14. Application des textes qui régissent la création des cabinets de santé		Pourcentage de cabinets de santé créés conformément aux règlementations en vigueur	
4.2.15. Adoption de textes législatifs sur le statut des Directeurs Techniques des CSCOM		Textes sur le statut des Directeurs techniques des CSCOM adoptés	
4.2.16. Application stricte des textes règlementaires pour lutter efficacement contre l'exercice illégal de la médecine		Pourcentage d'établissements de santé respectant les règlementations en vigueur	
4.2.21. Réalisation des infrastructures conformément à la carte sanitaire		Taux de respect de la carte sanitaire dans la réalisation des infrastructures sanitaires	
4.2.22. Amélioration du plateau technique des structures sanitaires		Taux de satisfaction des besoins du plateau technique des structures sanitaires	4

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mis	Période de mise en œuvre		Minis	stères	Obsorvations	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations	
X	x	х	MSDS	Tous ministères, OSC, Secteur privé		
х	х	х	MSDS	Tous ministères		
x	x	х	MSDS	MEF, MTFPDS, MATD, MUHADTP, MENEFP		
X	x	X	MSDS	MRE, MJDH		
X	х	х	MSDS	MJDH		
х	х	Х	MSDS	MRE,MJDH		
х	х	X	MSDS	MEF		
X	х	х	MSDS	МЈОН		
	х		MSDS	Tous ministères		
X	х	х	MSDS	Tous ministères		
X	х	х	MSDS	MEF, MATD		
X	х	Х	MSDS	MEF, MATD		

A cit	Coût (en	Indicat	Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
4.2.24. Création des CSCOM, conformément à la carte sanitaire des régions sans l'influence des partis politiques		Pourcentage de CSCOM créés conformément à la carte sanitaire	
4.2.26. Renforcement de la qualité des soins dans	and the second	Taux de satisfaction des clients	
les établissements de santé tout en prenant en compte : l'accueil, l'hygiène des locaux, la sécurité des soins, la surveillance des infections		Pourcentage d'établissements de santé avec un système de gestion des déchets issus des soins	
nosocomiales, la maintenance des équipements		Pourcentage des infections liées aux soins	
4.2.30. Création des hôpitaux de hauts niveaux	50 000	Nombre d'hôpitaux de hauts niveaux— créés	
4.2.32. Revue du système de référence-évacuation sanitaire		Pourcentage de districts avec un système de référence-évacuation adaptés au contexte	
4.2.33. Réduction des coûts par la prescription en DCI dans le secteur public ainsi que les structures privées conventionnées		Taux de réduction du coût moyen des ordonnances dans les établissements de santé et par niveau	
4.2.35. Adoption d'une loi criminalisant la vente illicite et la contrefaçon des médicaments ainsi que d'autres produits de santé		Loi criminalisant la vente illicite et la contrefaçon des médicaments ainsi que autres produits de santé adoptée	
4.2.37. Elaboration d'une politique nationale d'industrialisation du secteur pharmaceutique	30	Politique nationale d'industrialisation du secteur pharmacétique adoptée	
4.2.38. Affectation des pharmaciens dans tous les CSREF et autres structures		Pourcentage de CSREF disposant de pharmaciens	
4.2.39. Interdiction de la vente des médicaments en dehors des pharmacies		Mécanisme de contrôle et de sanction de la vente de médicaments en dehors des pharmacies operationnel	
4.2.44. Communication sur le calendrier de garde des pharmacies		Calendrier de garde des pharmacies diffusé	
4.2.52. Organisation des examens au plan national pour les structures privées et étatiques de formation des agents de santé		Nombre de structures (privées et étatiques) de formation des agents de santé participant à l'examen national	
4.2.55. Equipement des hôpitaux et centres de santé de matériels pour la prise en charge des personnes vivant avec handicap		Pourcentage d'hôpitaux et de centres de santé dotés en matériels de prise en charge des personnes vivant avec handicap	
4.2.56. Suspension des évacuations des hauts cadres à la charge de l'Etat		Texte de suspension des évacuation des hauts cadres de l'Etat adopté	
		Nombre de personnel de santé recruté	
4.2.59. Recrutement du personnel de qualité et assurance d'une répartition équitable entre les		Nombre de médecins par habitant et par Région	
centres de santé des différentes zones du Mali		Nombre de sage-femmes par habitant et par Région	

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Mini	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
Х	х	Х	MSDS	MEF, MATD	
x	x	x	MSDS	MEF, MATD	
Х	х	Х	MSDS	MEF	
	х		MSDS	MATD	
х	х	х	MSDS	MEF, MATD	
	х	х	MSDS	MJDH, MSPC	
	х		MSDS	MIC, MENEFP	
Х	х	Х	MSDS	MTFPDS,	
Х	х	х	MSDS	MSPC,	
Х	х	х	MSDS	MENCMA	
X	х	х	MSDS	MESRS	
X	х	х	MSDS	MEF	
X	х	· X	MSDS	MEF	
X	х	Х	MSDS	MATD	

	Coût (en	Indicateurs	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
4.2.60. Evaluation régulière des directeurs des hôpitaux et prise de sanctions qui s'imposent		Nombre de Directeurs d'hôpitaux évalués		
4.2.61. Nomination des directeurs sur la base des résultats		Nombre de directeurs d'hôpitaux récrutés par appel à candidature		
4.2.65. Création des unités de soins spécialisés et particulièrement bucco-dentaires dans tous les CSCOM pour minimiser les références		Pourcentage de CSCOM disposant d'une unité de soins bucco-dentaires		
4.2.66. Moralisation de l'emploi des médecins entre les hôpitaux et les privés		Existence de textes règlementaires		
4.2.72. Renforcement de la télémédecine	100	Nombre d'actions visant à renforcer la télémédecine		
4.2.80. Création des conditions du retour des déplacés et réfugiés		Nombre de déplacés et de réfugiés retournés dans leurs localités d'origine		
4.2.81. Rétablissement de la sécurité dans les zones de réinstallation		Nombre de zones de réinstallation sécurisées		
4.2.82. Création d'un cadre de réinsertion des réfugiés et déplacés internes dans leur milieu d'origine		Nombre de réfugiés et de déplacés ayant bénéficié des actions de réinsertion à leur retour dans les localités d'origine		
4.2.83. Réhabilitation et viabilisation des sites de réinstallation des réfugiés et déplacés		Nombre de sites de réinstallation des réfugiés et déplacés réhabilités et viabilisés		
4.2.84. Mise en place des moyens permettant aux réfugiés de reprendre ou d'entreprendre des activités productives		Nombre de réfugiés insérés dans une activité génératrice de revenus		
4.2.86. Déconcentration des centres de gériatrie	5 000	Nombre de centres de gériatrie opérationnel au niveau déconcentré		
4.2.94. Application de l'article 18 du statut général des fonctionnaires concernant le recrutement des personnes vivant avec un handicap à titre exceptionnel		Nombre de personnes vivant avec un handicap recrutées dans la fonction publique à titre exceptionnel en application de l'article 18 du Statut général desfonctionnaires		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise en œuvre		Mini	stères		
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
X	х	x	MSDS	MJDH, MTFPDS	
х	х	х	MSDS	MRE	
х	х	x	MSDS	MATD, MEF	
х	х	х	MSDS	MTFPDS, MENEFP	
х	х	х	MSDS	MCENMA	
х	х	х	MSDS	MATD, MDAC, MSPC, MRPCN	
Х	х	х	MSDS	MDAC, MSPC, MATD	
х	х	X	MSDS	MADT, MENEFP, MRPCN	
х	х	X	MSDS	MATD, MSPC, MDAC, MTI	
Х	Х	Х	MSDS	MADT, MENEFP	
X	х	х	MSDS	MEF, MRE	
X	X	X	MTFPDS	Tous ministères	

	Coût (en		Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
4.2.95. Mise en œuvre de la loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 et de son décret d'application relatifs aux droits des personnes vivant avec un handicap		Niveau d'application de la loi n° 2018- 027 du 12 juin 2018 et son décret d'application relatifs aux droits des personnes vivant avec un handicap		
4.2.97. Promotion de la langue des signes pour une participation des malentendants à la vie de la Nation	150	Nombre de formateurs formés à la langue des signes		
4.2.98. Traduction de tous les documents importants de la Nation en braille	200	Nombre de documents de la Nation traduits en braille		
		Pourcentage de femmes élues Conseillères municipales		
		Pourcentage de femmes élues députés		
4.2.100. Respect/application de la loi 2015-052 du 18 décembre 2015 portant sur le genre	50	Pourcentage de femmes dans le Gouvernement		
du 18 décembre 2013 portait sur le geme	The state of the s	Pourcentage de femmes Directrices nationales/générales et régionales	***	
		Pourcentage de femmes Gouverneurs, Membres de Cabinets de Gouverneurs, Préfet et Sous-préfet		
Objectif : 4.3. Améliorer le système éducatif et la r	echerche sc	ientifique		
4.3.6. Pacification de l'espace scolaire et universitaire pour en faire un lieu d'acquisition de savoirs et de connaissances et non de vandalisme et d'agressions permanentes (autorisation préalable des autorités scolaires et universiraires pour les manisfestations, Prohibition des armes)	2 000	Taux de réduction des actes de vandalisme et d'agressions dans les espaces scolaires et universitaires		
4.3.8. Réouverture et sécurisation des écoles fermées	90	Nombre d'écoles réouvertes et sécurisées		
4.3.18. Recrutement des diplômés en langue arabe dans la Fonction publique		Nombre de diplômés en langue arabe recrutés dans la fonction publique		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise er	n œuvre		Mini	stères	
2022	2023	2024"	Responsable	Impliqués	Observations
х	x	х	MSDS	Tous ministères	
х	х	х	MEN	MENEFP MESRS	
х	х	x	MEN	MENEFP, MESRS	
X	x	x	MPFEF	Tous ministères	
X	х	х	MESRS	MSPC, MEN	
X	х		MEN	MATD, MDAC, MSPC, MEF	
Х	х	х	MTFPDS	Tous ministères	

	Coût (en	to all posts	Cibles	
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)	
4.3.19. Moralisation des conditions de création,		Existence de la carte scolaire		
d'ouverture et de fonctionnement des écoles privées	20	existence du cahier des charges		
4.3.30. Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation	50	Nombre de brevets d'entreprises maliennes déposés		
4.3.39. Recrutement des enseignants pour tous les ordres et types d'enseignement	15 000	Nombre d'enseignants recrutés		
4.3.40. Instauration d'un système de bourses d'Etat pour les étudiants en Master et au Doctorat	16 000	Système de bourses d'Etat instauré pour les étudiants en Master et au Doctorat		
4.3.44. Valorisation et mise au travail de l'expertise malienne de l'intérieur comme de l'extérieur à travers des projets porteurs dans le cadre de la refondation de l'Etat et de l'enseignement		Nombre de projets porteurs dans le cadre de la refondation de l'Etat et de l'enseignement		
Total budget Axe 4	1 028 571			
Objectif : 5.1. Développer l'Artisanat et le Touris		% de produits artisanaux locaux		
5.1.6. Promotion de produits artisanaux locaux	750			
dans les commandes publiques (meubles, ameublement)		dans les commandes publiques des		
anieubienient)	750	meubles et ameublements		
	750			
E 1.7 Promotion de la formation aux métiers et	750	meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de		
5.1.7. Promotion de la formation aux métiers et formation des jeunes diplômés pour créer des emplois dans le domaine de l'artisanat	750 1 967	meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics  Nombre de formation aux métiers	7 500	
formation des jeunes diplômés pour créer des		meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics  Nombre de formation aux métiers organisées  Nombre de jeunes diplômés formés aux	7 500	
formation des jeunes diplômés pour créer des emplois dans le domaine de l'artisanat  5.1.11. Organisation des semaines culturelles,		meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics  Nombre de formation aux métiers organisées  Nombre de jeunes diplômés formés aux métiers artisanaux  Nombre d'emplois créés  Nombre de Semaines culturelles, sportives et artistiques organisées aux	7 500 5	
formation des jeunes diplômés pour créer des emplois dans le domaine de l'artisanat		meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics  Nombre de formation aux métiers organisées  Nombre de jeunes diplômés formés aux métiers artisanaux  Nombre d'emplois créés  Nombre de Semaines culturelles,		
emplois dans le domaine de l'artisanat  5.1.11. Organisation des semaines culturelles, sportives et artistiques aux niveaux local,	1 967	meubles et ameublements  Nombre d'artisans bénéficiaires de marchés publics  Nombre de formation aux métiers organisées  Nombre de jeunes diplômés formés aux métiers artisanaux  Nombre d'emplois créés  Nombre de Semaines culturelles, sportives et artistiques organisées aux niveaux local, régional et national  Nombre de participants selon les		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	n œuvr	e	Minis	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
x	х	X	MEN	MRE	
			MIC	MENEFP, MACIHT	
X	х	Х	MEN	MEF, MATD, MTFPDS,MESRS	
х	×		MESRS	MEF	
х	х	x	MESRS	MRE, MEF	Se referer au point 1.3.9
х	x	х	MEF	MACIHT, MIC	
X	х	х	MENEFP	MACIHT, MJS, MEN, MEF, MESRS	
X	Х		MACIHT	MJSCICC, MATD, MEF	
X	x	х	MACIHT	MAEIC,MEF	

	Coût (en		Cibles
Actions	millions)*	Indicateurs	(sur 3 ans)
; <b>"</b>	2 000	Nombre de monuments et sites répertoriés	
<b>5.1.17.</b> Réhabilitation des monuments et sites historiques et touristiques		Nombre de monuments et sites historiques et touristiques réhabilités	
		Nombre de monuments créés en mémoire des victimes et héros de 1960 à nos jours	
5.1.25. Inventaire des nos sites touristiques et leur protection afin d'en tirer des ressources pour les collectivités locales et le ministère du tourisme	25	Nombre de sites touristiques protégés	
5.1.28. Sécurisation des touristes	10	Nombre de sites touristiques ayant un dispositif de sécurité	
Objectif: 5.2. Promouvoir la Jeunesse, l'Educati	on Civique e	et la Citoyenneté et Développer le Sp	ort
		Nombre de stades omnisports construits	5
5.2.2. Augmentation des infrastructures sportives pour développer la pratique sportive	290 000	Nombre de palais des sports construits	5
		Nombre de plateaux techniques construits	100
5.2.3. Développement des sports interscolaires	1 950	Nombre de championnats par discipline organisés	50
3.2.3. Developpement des sports interscolaires	1 930	Nombre de jeux organisés	2
5.2.16. Dynamisation du mouvement des pionniers	6 000	Nombre de pionners formés	120 000
5.2.23. Prise en charge des conclusions du		Programmme national d'éducation aux valeurs adopté	
Comité d'experts chargés de l'élaboration du Programme national d'éducation aux valeurs	100	Taux de mise en œuvre du Programme national d'éducation aux valeurs	100%
Total budget Axe 5	310 802		
Total général (Axe1+Axe2+Axe3+Axe4+Axe5)	2 885 069		

<sup>\*</sup> Les montants estimatifs des coûts des actions sont donnés à titre indicatif.

Période de mise e	Période de mise en œuvre		Minis	stères	
2022	2023	2024	Responsable	Impliqués	Observations
		*			
X	×	X	MACIHT	MEF, MATD,	
X	х	х	MACIHT	MATD	
x	х	х	MACIHT	MSPC, MATD,	
	To a series				
x	х	х	MJSCICC	MEF, MATD, MUHDATP	
X	х	х	MJSCICC	MEN; MESRS; MEF	
Х	х	х	MJSCICC	MATD, MEN	
X	x		MRE	MEN, MESRS, MACIHT, MATD	

# ANNEXE 4 TEXTES REGLEMENTAIRES

#### BT C/DLE PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2022- 0 4 5 3 /PT-RM DU 10 A0UI 2022

PORTANT APPROBATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LA REFONDATION DE L'ETAT, DE SON PLAN D'ACTIONS ET DU PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

#### LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution;

Vu la Charte de la Transition;

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2016-0056/P-RM du 15 février 2016 fixant les modalités d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre des documents de politique nationale;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

#### STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

#### DECRETE:

Article 1er: Sont approuvés le Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat (CRSE 2022-2031), le Plan d'Actions de la Refondation de l'Etat (PARE 2022-2026) et le Plan d'Actions prioritaires du Gouvernement de la Transition (PAPGT 2022-2024), annexés au présent décret.

Article 2: Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 10 AOUT 2022

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat,

Le Premier ministre,

Colonel Assimi GOITA

Choquel Kokalla MAIGA

Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions,

Ibrahim Ikassa MAIGA

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,

Porte-parole du Gouvernement,

Colonel Abdoulave MAIGA

Le ministre de l'Economie et des Finances.

Alousséni SANOU

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles,

Fatoumata Sékou DICKO

### Mme TALL PRESIDENCE DE\*LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2022- 0 2 4 2 /PT-RM DU 2 0 AVR 2022

PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE INDEPENDANT DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION

#### LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution;

Vu la Charte de la Transition;

Vu la Loi n°2022 - 001 du 25 février portant révision de la Charte de la Transition;

Vu les recommandations des ANR,

#### **DECRETE:**

#### **CHAPITRE I: CREATION ET MISSIONS**

Article 1<sup>er</sup>: Il est créé auprès du Président de la Transition un Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation, en abrégé CINSERE-ANR.

Article 2: Le Comité Indépendant de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR) a pour missions de mesurer et d'apprécier l'exécution et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des ANR, conformément à son chronogramme.

#### A ce titre il est chargé :

- de collecter des informations ;
- de mettre en place, de gérer la base de données et de suivre les indicateurs de résultats;
- de produire et publier des rapports.

#### CHAPITRE II: CRITERES DE DESIGNATION DES MEMBRES

#### Article 3: Pour être membre du CINSERE-ANR, il faut :

- être de nationalité malienne ;
- avoir une expertise de haut niveau avérée dans des compétences spécifiques ou pluridisciplinaires dans une ou plusieurs des thématiques des ANR;
- avoir une bonne compréhension de la refondation de l'Etat et de son processus;
- avoir une bonne compréhension des enjeux et solutions de la crise multidimensionnelle du Mali;
- avoir une bonne connaissance dans le pilotage et la gestion des projets et programmes ;
- être de bonne moralité et n'avoir pas fait l'objet de condamnations définitives pour crimes ou pour autres infractions à caractère moral, économique ou financier;
- avoir de la probité, de l'intégrité et une bonne aptitude pour le travail en équipe.

#### **CHAPITRE III: ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

Article 4: Le CINSERE-ANR est composé de quinze (15) membres, dont un coordinateur général, un coordinateur général adjoint et treize responsables thématiques.

Les membres du CINSERE-ANR sont assistés d'une équipe constituée en staff et d'un personnel d'appui.

#### Article 5 : L'équipe constituée en staff, est composée :

- d'un (1) rapporteur général;
- de treize (13) experts thématiques ;
- de cinq (5) experts en suivi évaluations.

#### Le personnel d'appui est constituée :

- de deux (2) secrétaires/agents de saisie ;
- d'un (1) documentaliste/archiviste;
- d'un (1) ronéotypiste ;
- de deux (2) chauffeurs;
- d'un (1) coursier

Article 6: les membres du CINSERE-ANR, le staff et le personnel d'appui, sont désignés par Décret du Président de la Transition.

<u>Article 7</u>: Le Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR) produit des rapports semestriels résumant ses propres activités.

Le CINSERE-ANR élabore et publie un rapport annuel qu'il remet, au plus tard le 31 mars de l'année suivante, au Président de la Transition.

Le CINSERE-ANR peut également, si les circonstances l'exigent, fournir au Président de la Transition un rapport d'étape ou un rapport sur des situations particulières.

<u>Article 8</u>: Les membres du CINSERE-ANR sont nommés pour une période de cinq (5) ans renouvelable une fois.

Au terme de leur mission, les membres du CINSERE-ANR remettent au Président de la Transition un rapport de fin de mission qui dresse le bilan de leurs activités.

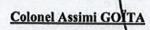
Article 9: Les frais de fonctionnement nécessaires à l'accomplissement de la mission des membres du CINSERE-ANR, sont imputables au Budget national.

<u>Article 10</u>: Un décret pris en Conseil des Ministres fixe les avantages accordés aux membres du CINSERE-ANR et aux collaborateurs.

Article 11 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel

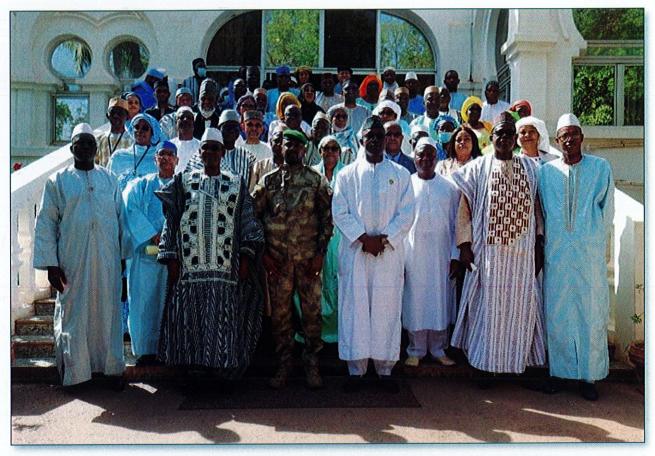
Bamako, le 20 AVR 2022

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat,



## **ANNEXE 5**

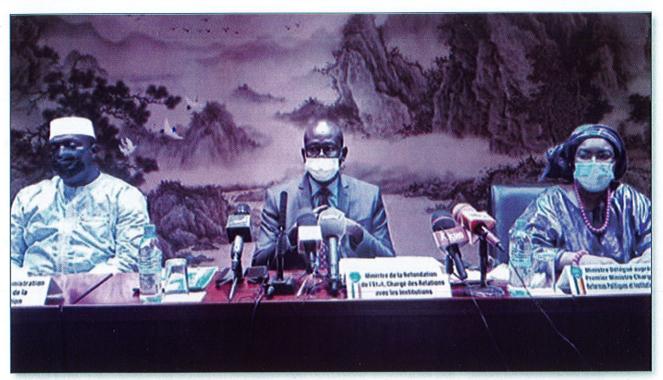
# PHOTOS DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION



Cérémonie de remise du Rapport final des Assises Nationales de la Refondation au Président de la Transition, Chef de l'Etat, S.E le Colonel Assimi GOÏTA par les Membres du Panel des Hautes Personnalités et de la Commission Nationale d'Organisation des ANR à Koulouba, le 11 février 2022



Vue du Présidium lors de la cérémonie de clôture des Assises Nationales de la Refondation au CICB à Bamako, le 30 décembre 2021



Le Triumvirat gouvernemental de coordination des ANR: Ibrahim Ikassa MAÏGA, ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions (au centre), Colonel Abdoulaye MAÏGA, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (à gauche) et Mme Fatoumata Sékou DICKO, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles (à droite).



Cérémonie de remise du Rapport final des Assises Nationales de la Refondation au Président de la Transition, Chef de l'Etat, S.E le Colonel Assimi GOÏTA par les Membres du Panel des Hautes Personnalités et de la Commission Nationale d'Organisation des ANR à Koulouba, le 11 février 2022



Photo de famille du premier conseil des ministres du Gouvernement de Transition conduit par le Premier ministre Dr Choguel Kokalla MAIGA, tenu le 16 juin 2021, sous la présidence de SE le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.